NEUCHÂTEL — No 229 (24 PAGES) UN NUMÉRO 30 CENTIMES LUNDI 3 OCTOBRE 1966

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

RUE SAINT-MAURICE 4 ● PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE ● TÉLÉPHONE (038) 56501

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

Près de 80,000 spectateurs

à la FÊTE DES VENDANGES de Neuchâtel

LE CINÉMA

est descendu dans la rue...

PARCE QUE l'optimisme règne en maître au sein d'un comité d'organisation particulièrement remuant et qualifié, la Fête des vendanges 1966 a connu, comme les années précédentes, une parfaite réussite. Et ce n'est que justice, quand on sait que l'influence des responsables de la Fête des vendanges est telle qu'elle leur a permis de conclure un pacte avec le ciel, pacte dont toutes les clauses sont strictement observées, contrairement à ce à quoi ce siècle nous a habitués... Il pleuvait vendredi soir. Il pleuvait samedi soir, mais, dimanche, un merveilleux soleil automnal brillait.

L'éclatant succès qu'a remporté cette Fête des vendanges 1966 est également d'excellent augure pour nos vignerons qui, après des années difficiles, attendent une belle récolte, du moins en qualité.

LE cortège, dont nos lecteurs pourront trouver ainsi que les mille et un visages de la fête, un reflet complet en page 3, était le « positif » d'un week-end qui sut parfaitement magnifier la vigne et le vin de ce beau pays de Neuchâtel. Ciné-Parade 1966 : un souvenir qui restera gravé sur les « écrans » de près de 80,000 spectateurs enthousiastes.

★ « Alice au pays des merveilles » : un char délicat qui aurait pu servir de générique à cet après-midi du cinéma et des fleurs...

(Avipress - J.-P. Baillod)

AUJOURD'HUI

PREMIER JOUR

de notre grand concours

LES AMOUREUX CÉLÈBRES

(Voir page 14 le premier couple d'AMOUREUX CÉLÈBRES « mal assortis »)

★ « Madame » Pizzera (de Boudry) : quand j'avais vingt ans, à Cannes, au Carlton... (Avipress - J.-P. Baillod)

★ Déjà grande vedette de la cavalcade de Besançon, le décorateur Claude Botteron a gagné de nouvelles lettres de... noblesse avec « My fair lady » !

(Avipress - J.-P. Baillod)

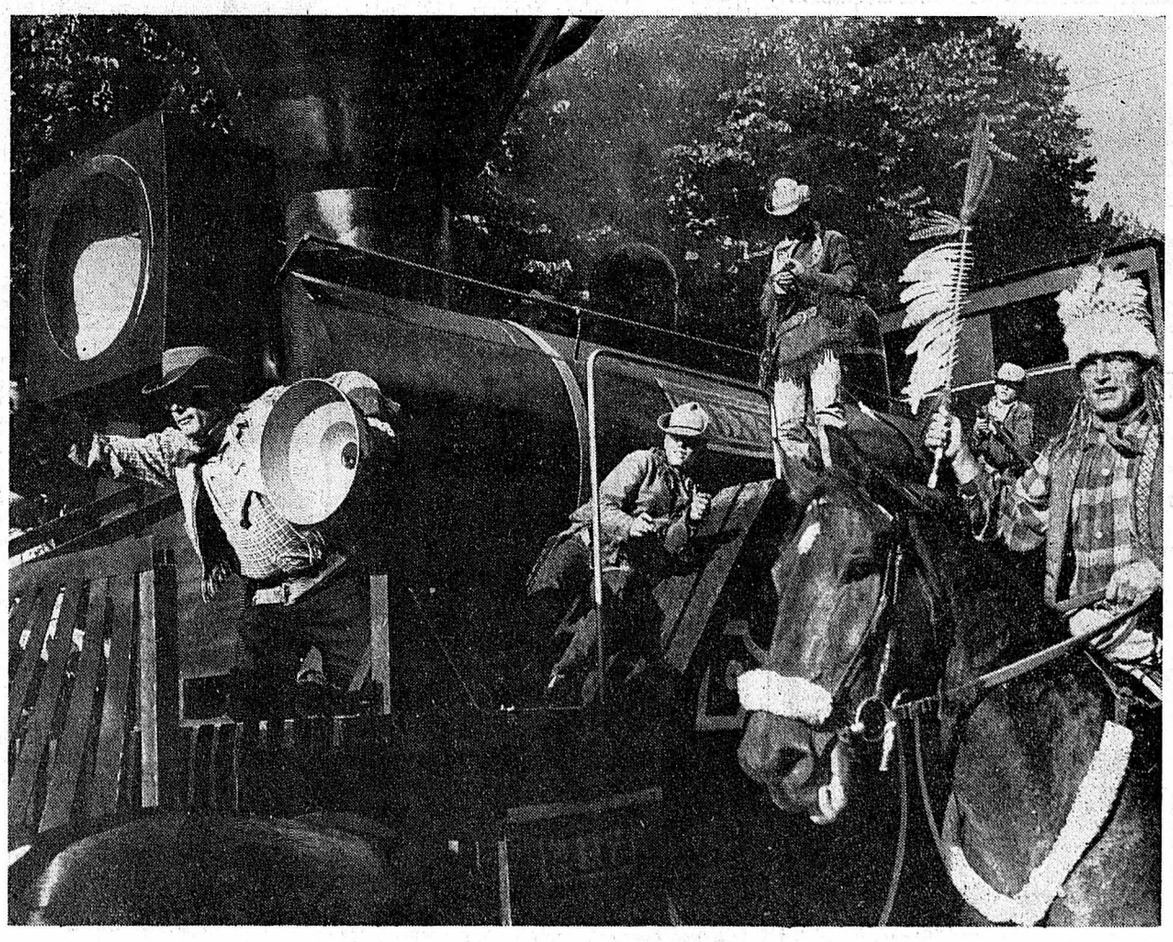

★ Pas de « western » sans sa locomotive. La « Texas » d'André Oppel, ses cow-boys et ses Indiens mangeurs de pétrole étaient tout à fait dans la note, excellente il va de soi.

(Avipress - J.-P. Baillod)

LA FÊTE DES VENDANGES

JUSQU'À LA DERNIÈRE GOUTTE...

Le cortège des enfants : avec frisonnes, bien sûr...

★ Le cortège des enfants : le plus simple est le mieux.

Fête au milieu de la fête, le cortège des enfants, fort de quelque 600 figurants, a réjoui samedi la foule massée sur son parcours par sa richesse et sa fraîcheur.

Une heureuse nouveauté a fait son apparition : les groupes satiriques. Les gosses ont su avec beaucoup d'à-propos évoquer les problèmes de l'heure tant sportifs qu'agricoles ou politiques : ils donnent par là une bonne leçon aux adultes qui semblent être à court d'imagination, car les chars satiriques ont disparu du cortège des « grands » le dimanche après-midi.

Le jury marque une préférence pour les costumes créés par les enfants ou par leurs parents, aux somptueux costumes loués. Et c'est heureux.

N'était-il pas drôle ce môme déguisé en fauve-sandwich et sur les pancartes duquel on lisait : « Buvez du tigre... comme votre moteur ! » Mais comment en citer un sans parler de tous, c'est impossible. De la toute petite négresse avec une grande boucle dans le nez en passant par un vigoureux petit samouraï, des clowns gais, des reines, des gitans ,une petite souris, il ne faudrait oublier personne. C'est impossible, donc bravo à tous.

Si l'apparition de plusieurs chars dans le fil du cortège est heureuse, il est souhaitable que les chars publicitaires disparaissent. Non pas qu'ils ne soient pas beaux mais ils ne sont pas dans le ton. Le cortège des enfants doit rester entièrement aux gosses.

Une classe primaire de Serrières s'était distinguée l'année dernière en parcourant la Boucle sur des échasses. Cette année, cette même classe revint affublée de très beaux masques, faits par les enfants, en papier mâché. Au total, huit groupes de plus de vingt enfants, dont quatre classes, ont participé au cortège.

Les journalistes, retenus par la visite d'industries, n'ont malheureusement pas pu assister au cortège des enfants. Le comité responsable nous assure que l'année prochaine les gens de la plume auraient aussi le droit de voir s'envoler des centaines de ballons et de voir le regard brillant des gosses étonnés de les avoir lâchés comme on le leur avait demandé...

G. Bd

★ La locomotive fumait, mais l'Indien crachait du feu...

Délire aussi au Théâtre

AU Théâtre aussi, ce fut, samedi soir, du délire. Sous le patronage des Joies annexes, l'ancien Grenier de Montmartre qui s'est curieusement débaptisé en Montmartrorama présentait son spectacle de chansonniers « Aux urnes... citoyens ». Dans la meilleure tradition de la Butte, ce fut une explosion de satire féroce, d'humour et de joie, un pétillement de finesse et un martèlement gaulois qui ne laissèrent aucun répit aux spectateurs hilares.

Le « patron » Georges Bernardet, prototype du chansonnier, Jamblan le doux poète de « Ma mie », de « Rue Lepic », Clairette May, la trépidante fantaisiste, Paul Mirvil sarcastique et égrillard. Daniel Roman et Yolande d'Ys « chauffèrent » leur salle à blanc dès le lever du rideau — un peu trop vite peut-être car la seconde partie du programme parut plus terne — et obtinrent un triomphe.

Quelle soupape qu'un théâtre de chansonniers. Même en pleine Fête des vendanges !

J. H.

Le palmarès du cortège...

...ne nous était pas encore parvenu, cette nuit, à 2 h 30 alors que nous mettions sous presse. Il devait pourtant nous être communiqué par la commission compétente en la matière.

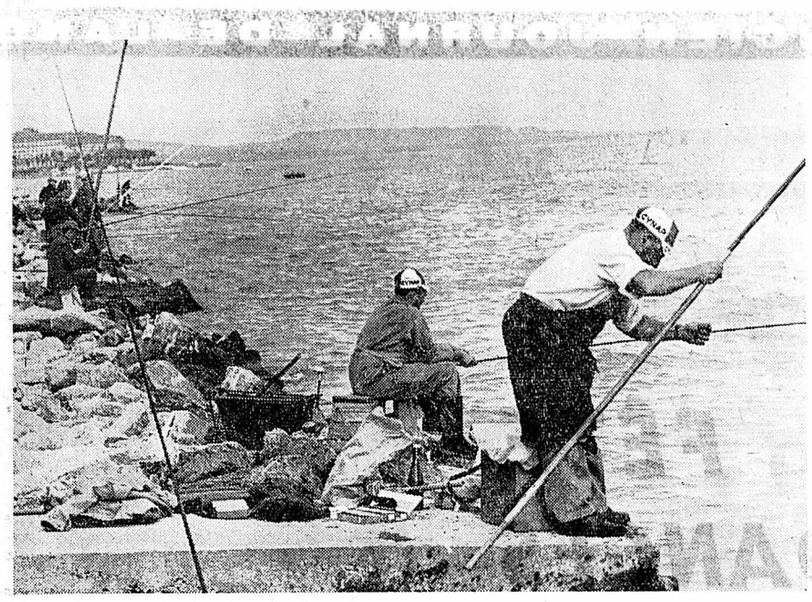

Ils étaient un peu plus que dans la chanson...

Deux cents pêcheurs au bord de l'eau qui trempaient leur canne dans l'eau

« La Mouette », société de pêche sportive du Locle, a remis cela. Après le succès remporté l'an passé par le premier marathon de la pêche, la société se devait de perpétuer ce qui, maintenant, est déjà une tradition !

Deux cents participants venant de toute la Suisse, mais surtout de France, de Belgique, d'Italie et même du Portugal, se sont installés samedi aussi bien que mal, plutôt bien, sur les blocs de rocher du quai de Champ-Bougin et dès midi, et jusqu'à minuit, ont pêché sans arrêt des poissons avec arêtes. Et il y en avait même beaucoup, car la récolte était constituée surtout de petites brêmes et beaucoup moins de truites, de brochets et de perches.

Le record en poids de l'année passée a été battu (1009 kg contre 743) mais moins de poissons ont mordu au jeu (18,259 prises contre 28,432).

Les irréductibles rois de la gaullle gaulois se sont de nouveau taillés la part du lion. Les six premiers au classement viennent de France où la pêche, il est vrai, remplace avantageusement le hornus.

Quatre femmes ont pris part au marathon et se sont installées, comme tous les concurrents, sur leur pliant, tous les accessoires à portée de main, projecteurs, chauffage et subsistance sur place. Un vrai campement. Bref, tout ce qui était nécessaire à un assaut, ou plutôt, à un état de siège de douze heures.

Bh.

Le classement :

1. Marcel Dorr (Epinal), 91 poissons, 60 kg 950 ; 2. Jean Fumagalli (Gray), 68 prises, 42 kg 420 ; 3. Roger Volpato (Gône du Rhône, France), 36 prises, 31 kg 400 ; 4. Martial Andreux (France) ; 5. Roger Desvaux (France) ; 6. Lucien Barthélémy (France) ; 7. Franz Berner (Olten) ; 8. Jules Paquet (France) ; 9. Daniel Thouvenel (France) ; 10. Remo Barachi (le Locle).

★ La Fanfare de Boudry : en mini - mini - mini - tutu...

★ Pour le musicien de droite : une langue un peu chargée !

La fête en statistique

Du côté de la police, on se déclare assez satisfait : la ville est encore présentable ! Le trafic routier a été très dense. Samedi, ce ne sont pas moins de 201 agents, y compris les renforts militaires et l'aide extérieure et dimanche 248 qui durent diriger 244 cars, 360 motos et... 16,764 voitures vers les différents parcs en ville ou dans les environs. Un record, il faut le reconnaître, un record que deux automobilistes seulement ont apprécié en remettant au poste de police un don en espèces. Un beau geste. L'ambulance est intervenue 18 fois pendant ce week-end et les agents ont procédé à 10 interventions pour scandale. Les vendanges se portent bien et après tout, la fête ne dure que deux jours... La circulation générale a été rétablie hier vers 19 h 45.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCE. — 27 septembre. Portenier, Christophe, fils de Claude-André, assistant à l'Université à Neuchâtel et de Christa, née Grund.

PUBLICATION DE MARIAGE. — 28 septembre. Blanc, Pierre-Georges, employé de bureau à Bienne, et Eggimann, Madeleine-Christiane, à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 27 septembre. Rosat née Bôle, Rose-Lucy, née en 1878, ménagère à Neuchâtel, veuve de Rosat, Charles.

Pour ces petits bouts de papier...

Dimanche matin. Quelques employés de la voirie, sous l'œil indifférent des promeneurs, et de un ou deux individus en quête, d'un mur ou d'un banc où déposer leurs... fatigue de la soirée, ramassent des montagnes de confetti trempés, délavés, tristes. Des confetti qui, pendant l'espace d'un instant, voire d'une pièce de monnaie auront répandu la joie dans une foule compressée de personnes avides de festivités. Des cornets de ces « petits bouts de papiers », il s'en est vendu des milliers. Hier soir, vers minuit, il était encore impossible d'en faire une estimation. On avançait le chiffre, assez probable, de 75,000. Peut-être 80,000. Peu importe d'ailleurs, puisque aujourd'hui, tout cela n'est déjà plus qu'un souvenir. Jusqu'à l'année prochaine...

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 1er octobre 1966 — Température : Moyenne 15,7, min : 12,2, max. : 20,5. Baromètre : Moyenne : 712,9. Eau tombée : 0,4. Vent dominant : Direction : ouest sud-ouest, force : faible. Etat du ciel : couvert, clair à légèrement naugeux de 10 h 30 à 15 h ; pluie de 19 h 45 à 20 H et dès 22 h.

2 octobre 1966. — Température, Moyenne : 15,4,min : 12,0, max. : 19,7. Baromètre : Moyenne : 710,0. Eau tombée : 7,0mm. Vent dominant : Direction : sud, force : calme. Etat du ciel : couvert, clair à légèrement nuageux 11 h à 16 h, pluie jusqu'à 1 h, et averse dès 20 h.

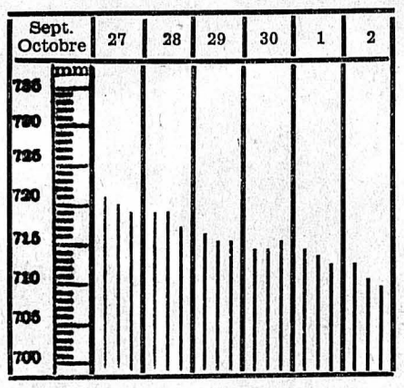

Niveau du lac 1er octobre à 5 h. 429,07

Température de l'eau du 30 sept. : 16 ° ½

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : l'après-midi, la nébulosité sera plus variable et augmentera à nouveau en fin de soirée par l'ouest. La température sera comprise entre 10 et 15 degrés tôt le matin, entre 15 et 20 degrés l'après-midi. Vent du sud-ouest modéré en plaine, fort en montagne. Foehn dans les vallées alpestres.

Sud des Alpes et Engadine : Le temps sera généralement couvert et pluvieux. Le soir des orages seront possibles. En plaine, température comprise entre 12 et 17 degrés. En montagne vent généralement fort du sud-ouest.

Naissances

Monsieur et Madame Pierre FAVRE-BOSS et Mary-France ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille et sœur

Carole

Maternité Pourtalès — Fornachon 39 Peseux

Monsieur et Madame Werner SCHARF-BOREL ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Christine-Arlette

le 1er octobre 1966

Maternité Pourtalès — Ecluse 72 Neuchâtel

Monsieur et Madame Camille GERVAIS ont la joie d'annoncer la naissance de

Philippe-Etienne

30 septembre 1966

Maternité Pourtalès — Dime 87 Neuchâtel

VAUD

PAYERNE

Exposition

(c) Depuis dimanche, la Galerie Véandre, à Payerne, présente une exposition du peintre genevois Georges Borgeaud. L'artiste a accroché à la cimaise un certain nombre de toiles, notamment des paysages de Grèce, de Provence, du Portugal et de Turquie, d'une belle qualité. Quelques dessins et gouaches complètent cette attachante exposition.

l'Imprimerie Centrale
4, rue Saint-Maurice,
A NEUCHATEL
tient à la disposition des familles en deuil un grand choix de
cartes de remerciement
Elle est prête à exécuter les commandes avec soin et dans le plus bref délai.

Dieu est amour.

Monsieur et Madame Jean Jungo et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Maurice de Coulon et leurs enfants ;
Madame Auguste Berthoud, ses enfants et petits-enfants ;
Madame Paul Jeanrenaud, ses enfants et petits-enfants ;
Mademoiselle Elisabeth Jeanrenaud ;
Madame Roy E. Spencer ;
Madame Charles Jeanrenaud, ses enfants et petite-fille ;
Monsieur et Madame Pierre Jeanrenaud, leurs enfants et petits-enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur d'annoncer le décès de

Madame
Henri JEANRENAUD
née Germaine BERTHOUD

enlevée à leur tendre affection.

Marin, le 2 octobre 1966.
(« La Falaise »)

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu au cimetière de Saint-Blaise, mardi 4 octobre, à 14 h 30.

Culte pour la famille au domicile, à 13 h 45.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Que ta volonté soit faite.

Madame Thérèse Ruegsegger et ses enfants Pierre et Irma, à Sugiez ;
Monsieur et Madame Rodolphe Ruegsegger, à Nant ;
Monsieur et Madame Charles Ruegsegger et leurs enfants, à Nant ;
Monsieur et Madame Marcel Ruegsegger et leurs enfants, à Sugiez ;
Monsieur et Madame René Ruegsegger et leurs enfants, à Praz ;
Madame Poletti, à Lamon ;
Madame et Monsieur Seiler-Poletti et leur fille, à Zurich ;
Mademoiselle Pierrina Poletti, à Lamon ;
Madame et Monsieur Maso, à Fregona,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur
Jean-Pierre RUEGSEGGER

leur très cher époux, père, fils, frère, beau-fils, beau-frère, neveu, oncle, cousin et ami que Dieu a rappelé à Lui dans sa 42me année, des suites d'un tragique accident.

Sugiez, le 2 octobre 1966.

Veillez et priez,
car vous ne savez ni le jour ni l'heure.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 5 octobre 1966 à 13 h 30.

Culte pour la famille au domicile à 12 h 45.

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu. Mat. 5 : 9.

Madame Edgar Vermot-Perrenoud, à Colombier ;
Madame et Monsieur Francis Perret, à Malvilliers ;
Madame veuve Jacques Geiser et sa fille Anne-Marie, à Colombier ;
Monsieur François Guenot, à Neuchâtel ;
Mademoiselle Cécile Vermot, à Colombier ;
Madame et Monsieur Pierre Perrenoud et leurs enfants Sylvie, Cyrille, Alain, à la Sagne,
ainsi que les familles Matthey, Vermot, Hügli, Ummel et les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Louis-Edgar VERMOT

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, oncle, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection, après une pénible maladie supportée avec courage.

Colombier, le 30 septembre 1966.

Vous aurez des tribulations dans le monde, mais prenez courage, j'ai vaincu le monde.
Jean 6 : 33.

L'ensevelissement aura lieu lundi 3 octobre 1966.

Culte au temple de Colombier, à 13 h 30.

Domicile mortuaire : Longueville 19, Colombier.

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Emile Steiner-Gutmann, à Vinelz ;
Madame Maurice Grenacher-Gutmann, à Saint-Blaise ;
Monsieur et Madame Hermann Bangerter-Steiner et leurs enfants, à Thielle ;
Monsieur et Madame Willy Steiner et leurs enfants, à Vinelz ;
Monsieur et Madame Claude Virchaux-Grenacher et leurs enfants, à Saint-Blaise ;
Monsieur et Madame Charly Friedrich-Grenacher, à Genève ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Grenacher, à Saint-Blaise,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Clara BICHSEL
née GUTMANN

leur chère sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, survenu dans sa 69me année.

Thielle, le 1er octobre 1966.

Dieu est amour.
Je sais en qui j'ai cru.
II Tim. 1 : 12.

L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, mardi 4 octobre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de la Providence.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Frédéric Morf-Perrenoud ;
Monsieur Robert Morf ;
Madame Marguerite Matthey et sa fille ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Monsieur Gottfried Morf-Schwegler ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Monsieur John Perrenoud-Girard,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Bernard MORF

leur fils, frère, parent et ami, décédé tragiquement vendredi dans sa 24me année.

L'incinération aura lieu lundi 3 octobre à 11 h 15 à Vevey.

Prière de ne pas faire de visite.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

AVIS TARDIFS

Employée de bureau
serait engagée tout de suite pour un remplacement d'un mois.
Tél. 5 37 21 (22).

ANTON-FILM
Ciné-photo Chavannes 16
Fermé
du 3 au 20 octobre

Dès aujourd'hui et chaque lundi
boudin frais
Boucherie A. Rohrer
Hôpital 15 - Neuchâtel.

LA BIJOUTERIE
Savoyant
sera fermée du 3 au 12 octobre pour vacances annuelles.

Ce soir à 20 h 30
Restaurant Beau-Rivage
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Cantonal F. C.

Hôtel-restaurant du BANNERET
Dès 8 h 30,
gâteaux au fromage
Dès demain :
vacances annuelles
jusqu'au 26 octobre y compris.

Gerbes mortuaires, couronnes
Confection soignée
Fleurs Robert Durner
Place Pury 5 36 07 — Maladière 5 32 30

POMPES FUNÈBRES ARRIGO
Tél. 81 24 24
PESEUX

Si le cinéma m'était conté...

SACHA Guitry eût été ravi d'assister, hier après-midi, à ce trente-septième cortège de notre Fête des vendanges neuchâteloise car, à grand renfort de fleurs, de jolies filles, de costumes lumineux, de scène de films, de ballets et de musique, il évoquait parfaitement le style de « Si Versailles... » Mais c'était ici : « Si le cinéma m'était conté ! »

Oui, ce thème de Ciné-Parade était particulièrement heureux, une véritable trouvaille, source d'inspiration à la fois précise et très large pour les artistes ; évocations claires pour les spectateurs, qui n'avaient pas à se creuser les méninges pour comprendre l'idée des créateurs.

C'est là la première constatation d'ordre général que l'on peut faire : grâce à ce thème simple et direct, la Fête des vendanges est redevenue véritablement populaire dans le meilleur sens du terme.

Mais en fait de salles obscures, ce cinéma-là avait pour écran un splendide ciel bleu et pour projecteur le soleil lui-même... Un beau temps qui n'étonna d'ailleurs personne, et surtout pas les victimes du déluge de minuit, les arroseurs (de confetti) arrosés par les trombes célestes : au cinéma, tout est possible, d'une séquence à l'autre.

Mais cette singulière séance de cinéma en plein air d'hier après-midi avait ceci de particulier (un metteur en scène, quelque Cécil B. de Mille devrait bien un jour s'en inspirer) de mélanger les actualités, la réclame cinématographique, le documentaire, le dessin animé et le grand film dans une étourdissante féerie.

« Ben-Hur », venu d'Avenches avec les cavaliers et les chevaux du haras fédéral : une excellente idée, simple à réaliser, mais qui « paie ».

Avec «Publiciné», «Captain Trouille» et «Censuré», l'esprit mordant et satirique de nos artistes (Wehinger, Mathys, Pagni) montrait les dents dans un grand sourire... de pâte dentifrice, bien entendu.

Clou incontesté des chars non fleuris : « Western », ou l'attaque de la locomotive des pionniers du Far-West par des Peaux-Rouges redoutables dont un cracheur de feu. André Oppel a fichtrement mérité des applaudissements du public pour avoir su faire coïncider avec un étonnant travail de reconstitution, un groupe extrêmement animé, dynamique en diable.

Suivait pour la détente un divertissement humoristique : la fanfare de Boudry, dont chaque musicien était déguisé en « girl » de la Belle Epoque.

Martiale, la fanfare de la Force aérienne tactique de la 1re région aérienne de Dijon, précédait de croquignolettes petites fleurs de l'âge, suivies de la Chevauchée fantastique... d'un cheval à bascule dû à l'ironique poésie de Louis Tinturier et du fleuriste Claude Botteron.

« Genève-Parade », la grâce de quelques gracieuses danseuses en tutu, « Le Ballon rouge », « Le Chat botté » couvert de fleurs et ses jolies figurantes, «Le Tour du monde en 80 jours»... Et Fogg la galère sur ce « Rêve marin » de Werner Moser !

Mais voici une autre super-vedette : « 007-Goldfinger » avec sa gigantesque vamp couverte d'or (deux mètres cinquante) et ses deux danseuses « new style ».

« Alice au pays des merveilles », les Donald de nos chers « Dessins animés » précèdent l'invitée officielle, la Musique de la Swissair.

Encore un film à grand succès : « Ces merveilleux fous volants », évoqué avec beaucoup de finesse par trois appareils si légèrement reconstitués qu'on les aurait vu prendre leur envol sans surprise.

Pour mesurer l'emprise de la télévision sur les foules, il n'était qu'à entendre le cri de la foule au passage du char, splendide par ailleurs, intitulé : « Ivanhoé » : le chevalier caracolant sur son cheval de fleurs fut incontestablement la vedette mâle du corso.

Tenue spectaculaire, noble allure, la musique « La Landwehr », jouant des airs résolument helvétiques eut également les grandes faveurs des spectateurs.

La palme du chic par contre revient de droit à « My fair lady », dont la jolie vedette accusait une ressemblance indéniable avec Audrey Hepburn (maquette A. Salchi, décoration florale : Claude Botteron).

Le char de l'horticulteur-paysagiste Francis Baudin est guetté chaque année avec une vive curiosité par les connaisseurs. Et sa «Belle et la Bête» de cette année — une sorte de monstrueux gorille stylisé, tout en fleurs, tenant entre ses bras une seule et unique figurante — mérite une mention particulière pour la liberté d'interprétation du sujet.

La Baguette, qui a toujours très grande allure, avait l'insigne honneur de précéder les deux chars les plus spectaculaires : « Viva Maria », du haut duquel, Brigitte Bardot et Jeanne Moreau, la blonde et la brune, mitraillaient... de leurs charmes un public ravi, et « Les Parapluies de Cherbourg », tout d'ombrelles finement ciselées et de jolies filles comme s'il en... pleuvait.

Innovation cette année : la bataille de confetti ne s'est pas ouverte sur un deuxième coup de canon mais sur la pétarade mitraillante de « Viva Maria ».

C'était une idée, une tentative de renouvellement. Mais, à notre sens, le déclenchement des hostilités confetteuses fut de ce fait un peu hésitant, moins soudainement explosif.

En conclusion : une réussite de plus... au grand soulagement de ceux qui, l'an dernier, avaient éprouvé des craintes. Une réussite due en grande partie au thème. 1966 fut en effet la preuve que le choix d'un thème populaire, qui parle à tout le monde, qui n'oblige pas les gens à consulter à tout moment le programme et à se triturer la cervelle... la preuve que ce choix est capital.

Un regret : moins d'orchestres sur les chars que les années précédentes, d'où quelques « trous » musicaux dans le corso.

R. Lw.

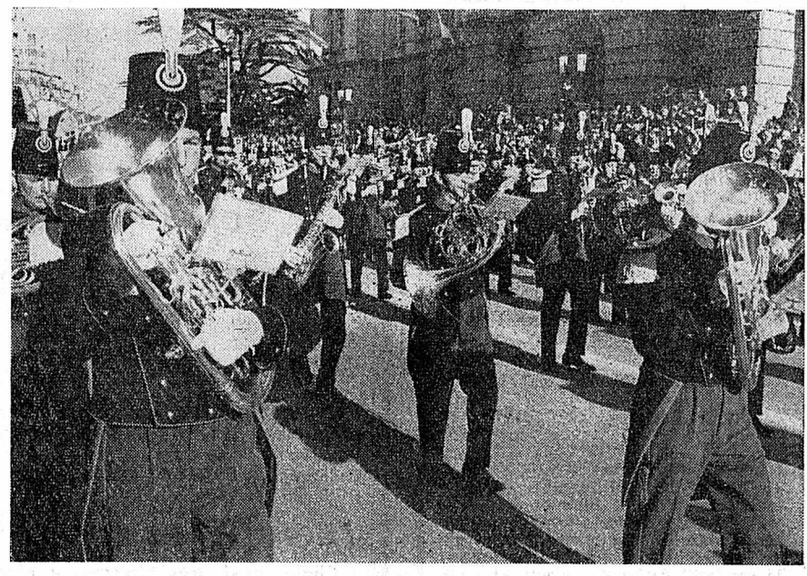

★ La « Landwehr » de Fribourg : en grand uniforme.

★ Une campagne électorale de fort bon goût : « Pour les vignerons, votez non ! »

OFFICIALITÉS...

Comme le veut la tradition, c'est dimanche, en fin de matinée, que les invités du comité d'organisation et du Conseil communal de Neuchâtel, se sont retrouvés au casino de la Rotonde pour le déjeuner officiel. Parmi les notables réunis pour la circonstance et qui, une fois n'est pas coutume, avaient laissé à la porte leurs soucis, politiques et autres, citons le président d'honneur du comité des vendanges, M. Richter, les conseillers d'Etat Barrelet et Bourquin, le Conseil communal de Neuchâtel, la députation neuchâteloise aux Chambres fédérales, les représentants de l'ambassade de France à Berne, les représentants des villes du Locle et de Cressier, le préfet des Montagnes et les délégués des villes de Besançon et de Pontarlier.

N'ayons garde d'oublier les vignerons méritants que le comité d'organisation, toujours bien inspiré, invite chaque année à la partie officielle et au cortège. Ils étaient d'ailleurs particulièrement rayonnants car, même si la quantité n'est pas exceptionnelle, la vendange sera d'une excellente qualité. Ainsi, dans quelques jours, encore tout remplis des fastes de la fête, à laquelle ils ont assisté avec tant de plaisir, ils presseront avec entrain le raisin qui donnera une fine goutte dont on parlera encore pendant longtemps.

Il y avait cependant un grand absent M. Henri Schaeffer, président du comité d'organisation, entré il y a quelques jours à l'hôpital. Les orateurs du jour ne manquèrent pas de souligner ses mérites et de regretter son absence.

LE VIGNOBLE A L'HONNEUR

Qui dit déjeuner officiel dit discours Il y en eut trois qui, tous, à l'image du temps et du cortège qui allait suivre, furent d'excellente venue.

Tout d'abord, M. Jean-Pierre Porchat, qui, par suite des circonstances, a dû cumuler, les fonctions de président d'organisation et de réception, a salué, avec l'esprit qu'on lui connaît, les invités. Il n'a pas manqué de magnifier le vignoble neuchâtelois. Bref, son allocution fut une véritable apologie de la terre vigneronne.

M. Philippe Mayor, président du Conseil communal de Neuchâtel, parla de la signification profonde de la Fête des vendanges. Avec esprit, il sut relever le patrimoine que constitue pour le Neuchâtelois, la vigne. Il eut ce merveilleux mot : « Il vaut mieux avoir trop bu que d'être bête : ça dure moins longtemps ». Quant à M. Jean-Louis Barrelet, président du Conseil d'Etat, après avoir félicité le comité d'organisation, il rendit un vibrant hommage aux travailleurs du vignoble. Puis il rappela le rôle joué par Noé pour sauver les plants de vigne. Enfin, avec humour, il sut montrer combien en pays neuchâtelois on respecte l'escargot (des vignes et autres) puisque l'Etat le protège...

Après le splendide cortège qui défila devant une assistance record, les invités se rendirent à l'hôtel de ville pour le coup de l'étrier. Là encore, M. Jean-Pierre Porchat, que nous félicitons de sa verve et de son inaltérable bonne humeur ainsi que de son entregent légendaire, salua ses invités. On entendit encore MM. Matthey-Doret, au nom de la presse, le maire de Pontarlier, M. Lagier, le chanoine Vuillaume, de Gérardmer, et, enfin, M. Levasseur, président du comité de Dijon !

Ainsi s'est terminée officiellement cette journée placée sous le signe du ciel bleu et de la joie.

J. My

★ Messire Willy Haag : « le ciel est bleu, la fête est verte, laisse un peu la fenêtre ouverte... »

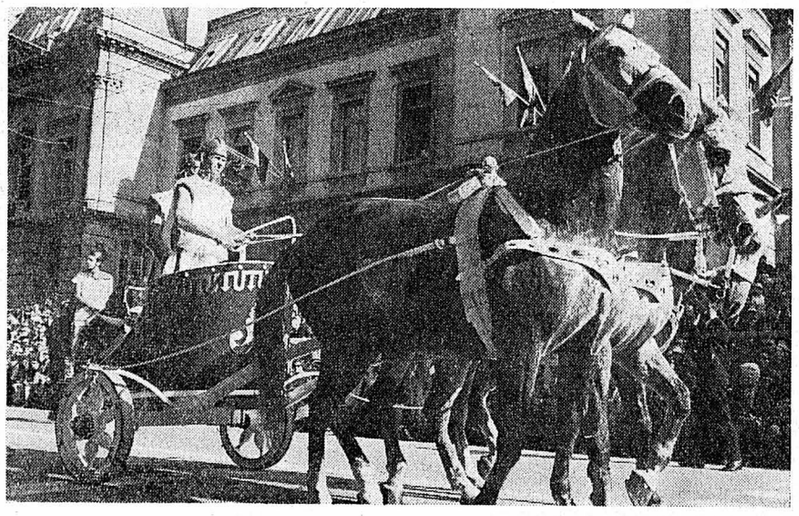

★ Ben-Hur : avec les « pensionnaires » (à deux et quatre pattes) du haras fédéral d'Avenches.

Le vin coulait à flot des fontaines du pays de cocagne et était plus étoilé... que le ciel !

LE NEUCHATEL

TOUT a vraiment commencé par une pluie... de confetti et jamais les Neuchâtelois n'ont déambulé sur l'avenue du Premier-Mars les lèvres aussi pincées ! Motus et bouche cousue, telle était la devise. Il est vrai que le confetti est un plat qui se mange froid et, par cette soirée pluvieuse, hélas, mieux valait manger chaud.

La Fête a toutefois débuté officiellement, à 15 heures, par le traditionnel défilé des hérauts à cheval qui ont proclamé solennellement l'ouverture de la Fête des vendanges ». « Oyez, oyez, bonnes gens... »

Saucisses grillées, qui n'a pas sa saucisse ? Personne. Chacun en a dégusté au moins une. C'est la tradition, comme le canon de Neuchâtel, pétillant avec malice, bien étoilé, pas comme le ciel. De ces canons qui, quand on en boit trop, font trainer les pieds comme des boulets.

Au pays de Cocagne

L'espace de trois jours, Neuchâtel s'est mué en véritable pays de Cocagne. Il n'y avait que ça : poulets, sandwiches, saucisses à qui mieux mieux, sucreries et gâteaux à bouche que veux-tu, Neuchâtel à gogo. On n'a jamais vu autant de Neuchâtelois autour des fontaines où l'on ne peut malheureusement boire que de l'eau pendant les 362 autres jours de l'année.

Des ginguettes (au bord de l'eau ? Non, mais au bord des rigoles, sous le coup de minuit) du Village neuchâtelois, aux stands des rues parallèles, à ceux des forains sur la place du Port, partout les chopines se vidaient bon train, les « A la bonne vôtre » fusaient entre deux éclats de rire en plein front... (Pardon ! Un journaliste a bien le droit de voir trouble, lui aussi, une fois par année), entre les derniers potins que l'on dévoile à la Fête, pour mieux les baptiser, pour mieux les assurer de la postérité peut-être : Vous savez que... Non, pas possible ! Si, si, comme je vous le dis...

De l'eau, non mais sans blague !...

Bref, tout allait pour le mieux et, jusque-là, la pluie avait boudé la kermesse.

Qu'il tombe quelque chose du ciel, d'accord, mais de l'eau, à la Fête du vin, c'est un comble.

Pour la première fois certainement de leur vie, les Neuchâtelois ont mis de l'eau dans leur vin, contre leur gré, évidemment, tout le monde n'ayant pu se mettre à l'abri à temps.

Les parasols ouverts pour narguer la pluie, ont été envahis. Tous les renfoncements de vitrines, de balcons n'étaient pas suffisants pour accueillir toute la cohue.

D'autres choisirent des endroits plus confortables, en pensant bien s'y installer pour quelques heures : le péristyle de l'hôtel de ville où les couples dansaient, enlacés, un bon slow (ce n'est pas que le letkiss et le rock ne soient plus à la mode, c'était une question de place), à la Rotonde, où avait lieu le bal officiel et où il fallait écarter quelques kilos de serpentins et autres cotillons pour enfin trouver une table... et s'apercevoir qu'elle était déjà occupée ! Dans les dancings, les cafés, l'ambiance était à point.

Trop haut les nuages

D'autres enfin s'étaient réfugiés sous les arcades chauffées du faubourg de l'Hôpital. Ils y étaient si bien que plusieurs d'entre eux ont oublié de s'en aller lorsque la pluie a cessé.

Il y avait là notamment une jolie petite dame qui. sous l'effet de la pluie, puis de la chaleur, commença à pousser, à pousser... comme une fleur !

Les plus optimistes (les plus intrépides aussi) ont préféré se diriger sur la place du Port. Ils ont pris un billet pour faire un petit tour dans un de ces enfins qui vont vite et qui montent, haut, haut... Mais pas assez haut pour traverser les nuages.

L'eau ça mouille, c'est tout. Erreur. La preuve : en début de soirée, les fanfaristes d'une joyeuse bandelle tenaient de véritables « jam session » un peu dans tous les coins. Ils taquinaient, ma foi, fort bien la trompette.

Quelques heures plus tard, au petit matin, les musiciens sortaient des sons parfois un peu asthmatiques et bizarres de leurs instruments ; l'homogénéité du groupe n'était plus aussi solide qu'à huit heures du soir.

★ Comme chaque année, il pleut... des confetti !

C'est fou ce que ça peut faire de dégâts, de l'eau de pluie dans les instruments!

R. Bh.

★ La rue la nuit la veille...

Les journalistes à Cressier

En guise de hors-d'œuvre la raffinerie et la cimenterie...

Plus de 80 journalistes ont participé samedi à la journée de la presse de la Fête des vendanges. Invités par la commune de Cressier, les représentants des journaux, de la radio et de la télévision visitèrent tour à tour l'aspect le plus moderne et le plus poétique du village. Ils se rendirent tout d'abord à la cimenterie Juracime, puis furent les hôtes de la raffinerie Shell. Une visite des installations en autocar permit à chacun de poser des questions tant économiques que polititques.

En fin d'après-midi, le village vigneron dont les racines plongent dans 2000 ans d'histoire, rappela aux journalistes que l'hospitalité des gens de la terre est à la mesure de la générosité du sol qu'ils cultivent, et la terre de Cressier est riche !

Un grand vin d'honneur fut offert autour de la fontaine du village où 80 journalistes et autant d'invités s'étaient joints à eux pour participer au repas servi à la salle Vallier.

En parfait major de table, M. Jean-Pierre Porchat souhaita la bienvenue aux invités et précisa que c'était par souci de diversifier les promenades de la journée de la presse que le choix du comité s'était porté sur cette région industrielle.

Un village vigneron

M. Henri Berger, président de commune, assura à ses invités qu'il n'est rien de plus faux de dire que l'industrialisation d'une région agricole et viticole « gâte tout ». Notre village, entouré de vignes, reste un village vigneron, conclut-il en remerciant ses concitoyens d'avoir si bien organisé la réception de la presse. M. Bonhôte, président du comité de presse de la Fête des vendanges, décerna les prix pour les meilleurs articles parus dans la presse après la fête de 1965. Puis dans son discours, il parla des problèmes régionaux les plus « brûlants » et les plus « mugissants »...

Personne depuis 1291 dit-il n'a réussi à expliquer dans le pays, comment Alémaniques et Romands réussissent à s'entendre... La Fête des vendanges, « notre révolution culturelle permanente » est là pour prouver chaque année que cette heureuse entente est pourtant bien vivante.

La journée de la presse se termina dans les rues de Neuchâtel en liesse.

G. Bd.

Des gens et des chiffres

— Compte officiel : 78,000 spectateurs — De nombreux trains spéciaux — Près de 5000 personnes sur l'eau — Et hélas, le café crème à 2 francs !

Douze gosses se sont perdus... mais les parents en ont repris possession pendant ou après le cortège. Un local leur était spécialement réservé au collège de la Promenade et les « égarés » ne furent pas à plaindre, de complaisantes personnes s'occupant d'eux et les installant aux fenêtres pour admirer le cortège. Les responsables de ces « enfants perdus » ont en revanche refusé de lancer un appel par haut-parleur : il s'agissait d'une demoiselle de... vingt-sept ans qui avait perdu sa maman !

● Le bonheur des uns...

Les courses spéciales organisées par la Compagnie des tramways de Neuchâtel se sont montées à 90 environ : 42 trams, 29 trolleybus, 6 autobus et les courses du Val-de-Ruz et de la Béroche.

Grande surprise pour les usagers de la ligne de Boudry : la motrice de Gênes a été mise en circulation, elle a fonctionné à la perfection, bien que n'étant pas encore transformée. Cette journée étant en revanche la dernière pour de nombreux véhicules, notamment la balladeuse 1892 de l'ancien Régional à vapeur de Boudry qui a pris les rails une ultime fois en ce jour de fête...

● Les sanitaires sont là

Le poste de samaritains et samaritaines est intervenu 94 fois pour des accidents heureusement peu graves. Deux personnes ont été conduites à l'hôpital pour y recevoir les soins nécessaires. Quatre médecins assuraient une permanance pendant le cortège.

On comptait également un vétérinaire qui n'eut pas à intervenir.

● Letkiss 1966

Quatre heures du matin : dix centimètres d'une boue faite de confetti, de détritus et de pluie jonche la Grand-Rue. Cela n'empêche nullement de nombreuses personnes de danser dans cette masse gluante. Les femmes n'avaient plus de souci à se faire : leurs petits souliers et leurs bas étaient trempés après déjà deux pas de letkiss.

Nouveau jeu lancé pendant la nuit de samedi à dimanche : sauter du trottoir ou d'une caisse dans cette bouillie. Cela donne un jet d'eau qui retombe loin à la ronde ! Les vitrines des magasins portaient d'étranges marques hier soir encore.

● En bateau

Les habitants de « l'autre côté du lac » sont de fidèles habitués de la fête neuchâteloise. Des bateaux spéciaux les ont amenés de Cudrefin Chevroux, Portalban et Estavayer-le-Lac. Dimanche après-midi, les bateaux-promenade ont connu le succès de toujours : 2536 personnes ont passé leur après-midi sur le lac alors que 2200 se baladaient sur l'eau au moment où le cortège défilait en 1965.

● Abus

Note zéro aux très nombreux fêtards qui, après avoir non plus dégusté mais « pompé » le cru de nos côteaux, imaginent mille farces aussi idiotes les unes que les autres : lancer des bouteilles et des verres dans la foule, rayer ou démolir les véhicules parqués par obligation dans le centre de la ville ; vols bénins, mais vols quand même de petites choses appartenant à des marchands, des forains ou de simples employés puis plaisir de détruire ces « trophées », coups de poings ou de pieds donnés volontairement.

Signalons également quelques abus de marchands, des abus plutôt salés : un café crème servi dans un « tea-room » : 2 francs ! Une limonade dans le même établissement (qui, précisons-le n'avait fait aucun frais pour l'engagement d'un orchestre ou d'une vedette), deux francs aussi. Hum... Quant aux saucisses à rôtir, offertes à deux francs pièce, c'est chérot aussi. Il est vrai qu'elles étaient servies avec un petit pain et de la moutarde...

● Roule, roulons, roulez

Les habitants de la banlieue sont des gens sages. Ils avaient laissé leur voiture au garage et gagné la ville en train. Un millier de voyageurs sont venus des environs de Gorgier, autant de Bienne. La gare enregistra de nombreux convois spéciaux : 35 pour les voyageurs et 16 trains de service. Samedi, les arrivées ont surpassé celles de l'an dernier, dimanche elles étaient légèrement supérieures : 16,787 contre 16,186. Les trains de France étaient bondés, tout comme ceux de Suisse allemande. Tout s'est très bien passé, aucun accident n'est signalé.

Et nous terminerons par le chiffre officiel des entrées du cortège : 78,000.

008

★ Ces merveilleux fous volants.

(Avipress - J.-P. Baillod)

FAN

Réception centrale :
Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 5 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 14 heures à 18 h 10, sauf le samedi.
Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délais de réception de la publicité :

Annonces
Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires
Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4.

Réclames et avis tardifs
Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)
la veille avant 8 h 30
Pour le lundi : le vendredi avant 8 h 30
Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de port en plus.

Tarif des abonnements

SUISSE :			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
48.—	24.50	12.50	5.—
ÉTRANGER :			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
75.—	38.—	20.—	7.—
Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Irlande, Yougoslavie et les pays d'outre-mer :			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
90.—	50.—	26.—	9.—

Tarif de la publicité
ANNONCES : 34 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 25 c. min. 25 mm. — Avis tardifs et réclames urgentes 1.50 — Réclames 1.15 — Mortuaires, naissances 50 c. — Petites annonces non-commerciales à tarif réduit 20 c. le mot, min. 10 mots. Pour les annonces de provenance extra-cantonale :
Annonces Suisses S. A., « ASSA » agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich

L'EXPRESS

IMMEUBLES

A vendre à Saint-Aubin-Sauges

terrain à bâtir

de 1500 mètres carrés environ, situé au nord de la R N 5. Vue imprenable.

S'adresser à la Fiduciaire Paul Pauli, avenue Léopold-Robert 49, 2300 la Chaux-de-Fonds.

Pour séjour, habitable toute l'année, à vendre à :

Villarlod :
ancienne ferme + 2700 m2 de dégagement (4 pièces).
Prix : 36,000 fr.

Chevroux :
ancienne ferme, 3 chambres, petit dégagement.
Prix demandé : 30,000 fr.

La Côte-aux-Fées :
ancienne ferme, 3 logements dont 2 à rénover. Prix à débattre sur la base de 23,500 fr.

Les Entre-deux-Monts :
ancien immeuble de 2 logements. Prix à débattre.

Villars-Tiercelin :
ancienne ferme, 3 chambres.
Prix 30,000 fr.

Chevroux :
ancienne ferme, 1 logement de 2 chambres, cuisine, salle de bains, 1 logement de 5 pièces (partiellement rénové), jardin et verger de 950 mètres carrés.

Villarzel-le-Gibloux :
bord de rivière, ancienne ferme de 30,000 m2, grand appartement. Prix très avantageux à discuter. selon surface du terrain désirée.

Syens :
petit immeuble de 5 chambres, prix 45,000 fr.

S'adresser à

G. Boss
Carrels 18, Neuchâtel
Tél. 8 35 35

On cherche à acquérir immeuble locatif de 3 ou 4 appartements dans la région de Neuchâtel, Hauterive, Saint-Blaise.
Adresser offres écrites à BK 7846 au bureau du journal.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.
Feuille d'avis de Neuchâtel.

Agence 13 ★ 13 Neuchâtel
Epancheurs 4 Tél. 5 13 13

offre à vendre
RÉGION DES LACS

Cudrefin
Chalet neuf, soigné, meublé avec goût, 4 pièces, cuisine moderne, toilettes, galerie, cheminée de salon et calorifère à mazout, sur terrain concessionné, entièrement clôturé

Avenches
Chalet neuf, très plaisant, 4 pièces, galerie, eau, électricité, sur terrain propre, non loin de la plage

Le Landeron
Terrain avec grève, de 7200 m, magnifique parcelle, bien arborisée, vue très belle et reposante, situation exceptionnelle

---

A vendre

beau chalet

dans le massif du Chasseron, altitude 1400 m, au centre des champs de ski, près du télésiège et des monte-pente. Meublé, lits pour 5 personnes. Belle cheminée dans la salle de séjour. Eclairage et cuisinière électriques.

S'adresser à Auguste Mermod, Grandson, rue du Jura 17. Tél. (024) 2 33 26.

A LOUER

A louer, pour fin octobre ou date à convenir, au centre de la ville, dans immeuble moderne avec ascenseur,

locaux commerciaux

d'environ 75 mètres carrés à l'usage de bureaux ou d'ateliers. Loyer, acompte de chauffage non compris, 300 francs.

S'adresser : pour visiter, à Cleric Watch S. A., avenue de la Gare 29, Neuchâtel ; pour traiter, à l'étude Jacques Ribaux, tél. 5 40 32.

A LOUER, dans rue très fréquentée,

LOCAL

(1er étage), d'environ 30 m2 (électricité et eau chaude installées), conviendrait pour bureaux, coiffeuse, petite industrie, etc.

Long bail, 400 fr. par mois, chauffage compris.

Adresser offres écrites à DI 7812 au bureau du journal.

A louer

tout de suite, 1 studio avec douche, Fr. 135.— par mois, chauffage compris.

Pour visiter : Mme Fasnacht, Saars 2, Neuchâtel, tél. 5 71 73.

Pour traiter : Service Immobilier BALOISE, Lausanne, tél. (021) 22 29 16.

GARAGE

à louer, tout de suite ou pour date à convenir, à la rue des Saars, à Neuchâtel.

Loyer mensuel 55 francs.

Prière de s'adresser au concierge, tél. 4 06 00 ou à la gérance, tél. (031) 25 28 88.

A louer, dans rue très fréquentée

PETIT MAGASIN

avec grande vitrine. Long bail, 250 fr. par mois, chauffage compris.
Adresser offres écrites à CI 7811 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer au quai Suchard, dans villa avec tout confort,

magnifiques chambres meublées

communicantes, terrasse. Situation exceptionnelle. Participation à la cuisine et à la salle de bains.
Tél. 4 24 95.

VERBIER

A louer appartement tout confort, 7 lits, 1 lit d'enfant, du 8 au 31 janvier 1967. Prix intéressant. Tél. (038) 5 19 56.

DEMANDES À LOUER

On cherche à louer tout de suite ou pour époque à convenir, dans la région de Saint-Blaise, appartement de 4 pièces ou plus, éventuellement villa.
Tél. (038) 7 63 85.

Deux dames seules cherchent
appartement
de 2 ½ à 3 pièces, chauffé, libre tout de suite ou pour date à convenir. Région: Neuchâtel - La Coudre - Serrières. Adresser offres écrites à CL 7847 au bureau du journal.

On cherche à louer pour date à convenir, à Neuchâtel, appartement de
5 pièces
tout confort, situé à proximité du Mail ou environs. Adresser offres écrites à AJ 7845 au bureau du journal.

OFFRES D'EMPLOIS

Important garage de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

employée

ayant des connaissances de comptabilité.

Adresser offres écrites à F N 7838 au bureau du journal.

L'hôtel du Vaisseau, Cortaillod, engagerait pour mi-novembre une

bonne sommelière

connaissant les deux services ; gros gains.

S'adresser à Georges Ducommun, tél. (038) 6 41 92.

PENSIONS

Grande
chambre avec pension
soignée pour jeune fille ; prix modéré.
Tél. 5 76 64, de préférence entre 12 et 14 h ou le soir à partir de 17 heures.

Confiserie - tea-room du Locle cherche

vendeuse

qualifiée, capable de seconder la patronne. Bon salaire. 1 ½ jour de congé par semaine. Ambiance agréable.

Adresser offres écrites à E K 7813 au bureau du journal.

Pour date à convenir ou entrée immédiate, nous cherchons

monteurs-électriciens

Faire offres à P. Jeanneret-Borel, électricité, 2016 Cortaillod. Tél. 6 41 52.

ROTARY

cherche

OUVRIÈRES

pour ses ateliers de production en particulier posage de cadrans et emboîtage. Une période de formation est envisagée.

Faire offres ou se présenter :
Fabrique de Montres ROTARY S. A., Crétêts 138, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. 2 50 21.

Pour notre chaîne de magasins de tabacs, journaux, librairie, papeteries, à Genève, nous cherchons une

GÉRANTE-TOURNANTE

(résidence à Genève).

Nous demandons :
Bonne présentation, goût du commerce, caractère agréable et dynamique, excellente santé.
Faculté d'adaptation à des horaires irréguliers.

Nous offrons :
Travail varié et très intéressant.
Divers avantages sociaux.
Bon salaire.
Possibilités de développement.

Prière de faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et, si possible photo récente, sous chiffres U 251056 - 18, Publicitas, 1211 Genève 3.

Noblesse

PLUS DOUCE QUE JAMAIS AVEC POLYFILTER

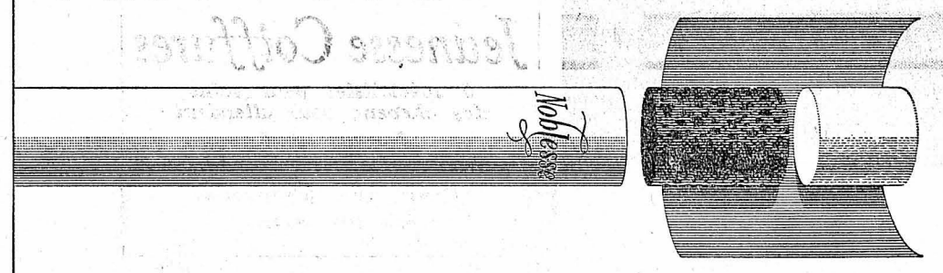

Filtre de granules de charbon actif – douceur nouvelle

Filtre blanc – richesse de l'arôme

DOUCEUR EXQUISE... HABILLÉE D'OR!

1.40

Deux filtres efficaces en un :

1. NOBLESSE – le nouveau filtre extérieur blanc préserve la richesse de l'arôme.
2. NOBLESSE – le nouveau filtre intérieur, constitué de granules de charbon actif, dote l'arôme d'une douceur nouvelle.

NOBLESSE – maintenant, avec le nouveau Polyfilter.

NOBLESSE – depuis toujours une cigarette exquise, parfaitement protégée dans son écrin doré. Maintenant, plus douce que jamais avec Polyfilter.

UN PRIX CITÉ

COSTUME PREN ras cou, élégant
et surtout pratique.
Il se fait en rouge, vert, flanelle ou marengo.

49.-

Votre avantage : la ristourne ou 5% d'escompte

cap-ol

La Cité

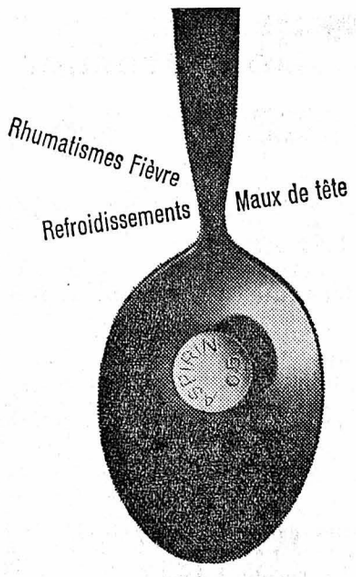

Nul ne l'ignore:
ASPIRINE
soulage

BAYER

Accordez à votre chien une nourriture naturelle assurant la croissance saine de n'importe quelle race

Matzinger
ALI-FLOC 5

Nouveauté !

une permanente «Jolistar»

pour la vie...
... pour la vie
de vos cheveux

Jeunesse Coiffures

6 spécialistes pour soins des cheveux vous attendent
Saint-Honoré 2
IIe étage Tél. 5 31 33 Ascenseur
Ouvert sans interruption
Prix très étudiés

La boisson dorée, fine, onctueuse, faite avec des œufs frais: le cordial aux œufs Savor en bouteille rouge.

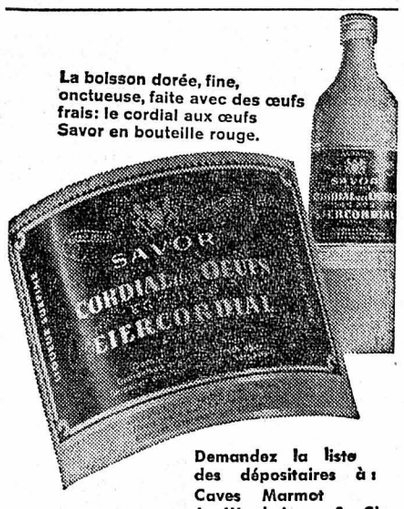

Demandez la liste des dépositaires à:
Caves Marmot
J. Wertheimer & Cie
Zurich 5

La nouvelle ligne masculine – parfum nerveux, prix raisonnable!

Zephyr-tellement viril

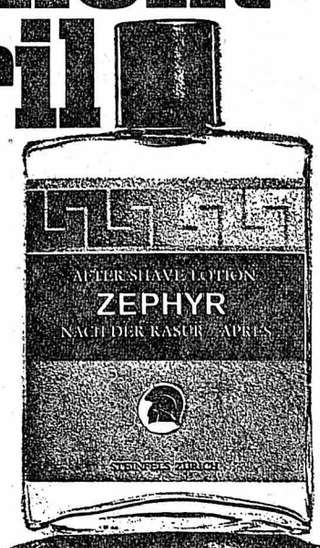

After Shave Zephyr
Rafraîchit, désinfecte et soigne la peau après le rasage.
Parfum viril et sympathique.
Fr. 3.40

Pre Electric Shave Zephyr
Pour un rasage électrique rapide, agréable et parfait.
Fr. 3.70

Eau de Cologne Fr. 4.70, Crème à raser Fr.1.70,
Crème à raser sans blaireau Fr. 1.70,
Savon pour la barbe avec support Fr. 1.–,
Savon pour la barbe avec étui Fr. 1.60,
Lames de rasoir (paquet de 5) Fr. 2.50,
Désodorisant Roll-on Fr. 3.60,
Désodorisant Stick Fr. 3.60,
Désodorisant Spray Fr. 5.90, Hair Tonic Fr. 5.50,
Shampooing pour cheveux normaux Fr. 2.30,
Shampooing contre les pellicules Fr. 2.50,
Hair Fixative Fr. 2.90, Soap for Men (savon de bain) Fr. 2.75, Crème pour hommes Fr. 3.60

Steinfels Zurich

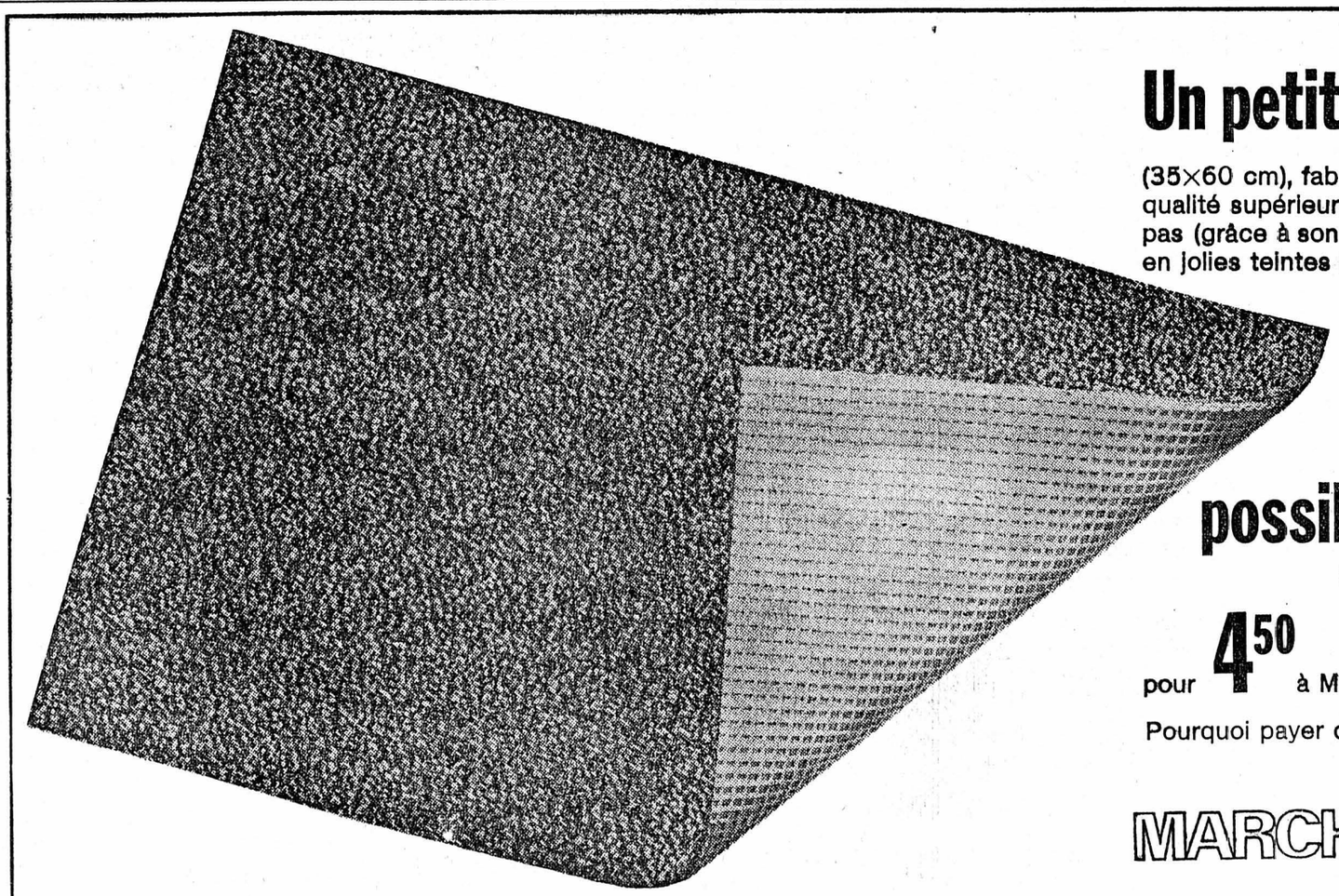

Un petit tapis

(35×60 cm), fabriqué avec des matières premières de qualité supérieure, très solide, ne glissant pas (grâce à son revers gaufré de caoutchouc) et en jolies teintes unies

offre de multiples possibilités

(pour l'auto, pour l'appartement, etc...)

pour **4.50** à Migros!

Pourquoi payer davantage?

MARCHÉS MIGROS

STUDEN

Voiture contre camion

Trois blessés

(c) Samedi, vers 17 h 30, une collision s'est produite entre un camion d'une entreprise de Bulle qui roulait en direction de Bienne, sur la route de Berne, et une automobile circulant en sens inverse. Le camion ayant barré la route à la hauteur de Studen, le conducteur de la petite voiture ne put stopper à temps et vint s'emboutir dans le poids lourd. De l'automobile, entièrement démolie, on retira trois blessés : M. Vito Vitti, 24 ans, de Lyss, qui souffre d'une fracture du crâne, M. V. Scisci, 22 ans, de Schupfen, et Mlle Cosima Scisci, 17 ans, d'Aarberg.

BIENNE — Jambe cassée

(c) Samedi après-midi, l'ambulance municipale a transporté à l'hôpital M. P. Tanner, 22 ans, domicilié à Berne, qui disputait un match de handball sur la place de sport de Mâche, à Bienne, et qui s'est cassé une jambe lors d'une chute.

Renversés par une auto

(c) Dimanche, à 20 h 20, M. Willy Vuilleumier et sa petite fille Thérèse, 6 ans, qui rentraient à leur domicile à Bienne, ont été renversés par une automobile circulant sur la route d'Evilard. Blessé à une hanche, M. Vuilleumier a été transporté à l'hôpital alors que la petite Thérèse ne souffre que de légères blessures.

Concours cynologique

(c) Dimanche s'est disputé à Port et Evilard le concours de la Société cynologique de Bienne. La lutte fut serrée pour l'obtention des premières places. Voici pour aujourd'hui lese premiers classés de chaque catégorie : chiens d'accompagnement, 1er M. G. Kiener de Bassecourt avec Tago ; chiens de défense I, 1er M. P. Luthi de Rothrist avec Caro ; chiens de défenses II, 1er M. J. Berz, de Rothrist avec Estor ; chien de défense III, 1er M. Baechli, Olten avec Ada ; classement international M. F. Heeb, de Thalwil avec Britto.

SCHEUREN
Tombé d'un arbre

(c) Dimanche M. Hans Struch, domicilié à Scheuren est tombé d'un arbre alors u'il cueillait des pommes. Il fut conduit à l'hôpital, où l'on diagnostiqua des côtes cassées.

Course-poursuite à Bienne

Au volant d'une voiture volée un chauffeur ivre évolue en slalom avant d'être pincé par une patrouille!

Dans la nuit de vendredi à samedi, une course-poursuite s'est déroulée entre un automobiliste et une patrouille de la police.

Les gendarmes de service ont aperçu un automobiliste qui, au volant de sa machine, prenait la route pour un slalom. Ils tentèrent de l'arrêter, mais l'automobiliste n'obtempéra pas aux signaux des agents, dont l'un d'eux faillit être renversé s'il n'avait pu se retirer à temps.

Ayant relevé le numéro minéralogique de la voiture, les policiers, aidés de quelques collègues, organisèrent diverses patrouilles dans les quartiers de la ville, mais à chaque rencontre, l'automobiliste fou réussissait à s'échapper. Finalement, l'arrestation se fit après quelques coups de poing et de matraque.

Bonne prise pour la police : l'automobiliste fou étaient un chauffeur en état d'ébriété, et son véhicule était une... voiture volée !

L'automobiliste a été incarcéré dans les prisons biennoises.

adg.

GUMMENEN

Jeune cycliste tué

(c) Samedi, vers 16 h 50, Guido Wallemann, âgé de 16 ans, domicilié à Berne, circulait à bicyclette à Gummenen, quand il dépassa son compagnon qui circulait également à vélo. Il fut alors happé par un ,motocycliste roulant dans le même sens, Guido Wallemann fut tué sur le coup.

DOUANNE

Cycliste grièvement blessé

(c) Samedi, vers 19 h 40, près de Douanne, Bernard Gerber, 14 ans, de Soleure, a été renversé par une automobile. Conduit à l'hôpital de Bienne, l'adolescent dut être transféré à l'hôpital de Berne, en raison de la gravité de ses blessures.

Premier à ouvrir un crédit destiné à la protection civile

Le canton de Fribourg s'est allié au canton de Neuchâtel pour bâtir son premier centre d'instruction

840,000 personnes : tel est en effet l'effectif global prévu pour la Confédération. L'Office fédéral de la protection civile, qui dépend du département de justice et police (dirigé par M. von Moos), a d'ores et déjà élaboré la planification de l'instruction pour les douzes années à venir. Celle-ci s'étalera sur 3 phases de 4 ans. Si l'on songe que l'effectif de 840,000 ne comprend que les hommes âgés de vingt ans révolus jusqu'à soixante ans, à l'exception de ceux soumis à des obligations militaires, on sera peut-être inquiet de constater la proportion des personnes astreintes. Toutefois ,il est bien entendu que le recrutement ne s'effectura que progressivement, au fur et à mesure des besoins. Notons en effet que, pour l'instant, les instructeurs font défaut et que, dans un proche avenir, nous assisterons à une phase de démarrage, donc d'expérience dans une conception nouvelle. D'autre part, il est utile de noter que la protection civile est sans conteste valable et urgente. Il n'y a qu'à se souvenir de la récente catastrophe de Mattmark pour entrevoir la nécessité bienvenue de groupes de protection civile multiple et efficaces, disposant du matériel nécessaire en cas de catastrophes naturelles. De plus, il est normal que les civils bénéficient également, en cas de conflit, de la protection réservée jusqu'ici aux seuls militaires.

DANS LE CANTON

Le canton de Fribourg, premier à ouvrir un crédit (5 millions de francs) destiné à la protection civile, s'est allié avec le canton de Neuchâtel pour bâtir son premier centre d'instruction, en l'occurence celui bien connu maintenant de Sugiez. En 1967, le canton dépensera encore 125,000 francs (moins les subventions fédérales). Il se trouve en conséquence en tête de tous les cantons suisses dans le domaine. L'appareil administratif fonctionnera dans quelque quinze jours, en vue de constituer les premiers organismes locaux.

Sur la base des directives fédérales, les divers organismes à constituer dans le canton de Fribourg exigeront approximativement 5000 personnes pour les organismes locaux, 8000 personnes pour les gardes d'immeubles et 3400 personnes pour la protection des établissements, ou un cinquième de la population des communes astreintes qui sont au nombre de 30. Celles-ci accusaient, au recensement de 1960, une population de 82,000 âmes. Si l'on en déduit les militaires, les enfants et les vieillards, les infirmes, les étrangers ,on constate que toute la population active et adulte de ces communes peut être appelée progressivement à faire partie de l'un des organismes de protection.

L'INSTRUCTION

La durée des cours est extrêmement brève. Les cours d'introduction, correspondant en quelque sorte à l'école de recrues, ne dureront que 3 jours, auxquels s'ajouteront les 2 jours du premier cours de répétition. Les cours de cadres peuvent aller jusqu'à une durée de 12 jours, selon le degré de fonction à atteindre. Toutes les personnes incorporées à un organisme peuvent être appelées chaque année à un cours, un rapport ou un exercice de deux jours. Dans les gardes d'immeubles, seuls les cadres et les spécialistes seront instruits pour l'instant. On constate donc que la mise sur pied des troupes de protection civile sera échelonnée sur une longue période. En outre, les cours de répétition (2 jours) ne seront certainement pas, au début au moins, suivis régulièrement par chaque personne.

R. G.

VAUD

Retour en force du pyromane...

En une demi-heure, quatre incendies éclatent à Lausanne

(C.P.) — Après une bonne quinzaine de jours d'accalmie, le pyromane refait parler de lui... de retour de Genève ? Hier soir, un premier début d'incendie s'est déclaré chemin Renoux, à 21 heures, dans un dépôt de bois. Le vent soufflait fort et le danger était grand. Les pompiers, alertés aussitôt, accoururent et eurent heureusement tôt fait de maîtriser ce foyer, grâce à une intervention énergique.

Quelques minutes plus tard, on leur signalait un feu de baraquements Avenue de Rhodanie, près du café du Stade. Il s'agit de baraquements qui se trouvent là depuis l'exposition nationale et qui servent de dépôts de matériel. Le vent attisa les flammes et là, le feu s'étendit malheureusement avant l'arrivée des pompiers. Deux baraquements, très proches l'un de l'autre, ont été presque entièrement détruits, avec une partie du matériel. Les dégâts sont donc importants. Néanmoins le feu fut rapidement dominé, quand les pompiers eurent réuni suffisamment de lances pour le combattre.

21 h 15 : nouvelle alerte, rue de la Louve 12, dans le toit en réparation du bâtiment d'angle avec le Grand-Saint-Jean, où le feu avait été bouté il y a deux mois ! Les pompiers eurent tôt fait d'éteindre le foyer.

21 h 30 : feu de cave à l'hôtel du Rond-Point. Là encore, l'intervention fut rapide et efficace. Mais, en si peu de temps, quatre foyers allumés ne peuvent être le fait d'un seul homme. Faudra-t-il parler des pyromanes ?

YVERDON
Auto contre scooter

(c) Hier, vers 17 h 20, à Yverdon, un scootériste d'Yverdon, M. Michel Guinard, circulait en direction de la ville. Il voulut bifurquer à gauche dans la rue William Barbey. C'est alors qu'il fut tamponné par un automobiliste qui sortait de la rue précitée. Le scootériste fut conduit aussitôt à l'hôpital d'Yverdon souffrant de plusieurs fractures de la jambe gauche. Dégâts aux deux véhicules.

Chasse à l'homme mouvementée à Vevey

(sp) Dans la nuit de samedi à dimanche, la gendarmerie de Vevey et la sûreté ont été sur les dents : vers 21 heures, près du pont des Gonelles, à l'entrée de Vevey, côté Lausanne, deux individus à l'allure suspecte inspectaient les lieux, semblant s'intéresser à une petite usine de mécanique récemment construite. Interpellé, l'un d'eux fournit des explications peu claires et fut prié de suivre la maréchaussée au poste, tandis que l'autre s'était « planqué ».

Arrivé au poste, l'inconnu fit soudain demi-tour et fila, poursuivi par deux gendarmes, s'engouffra dans une voiture aux plaques belges et démarra à pleins gaz. Un gendarme parvint cependant à le coincer dans une impasse. Le fuyard emboutit un mur, abandonna la machine et disparut dans la nuit.

La voiture, séquestrée, recelait un intéressant butin : des pièces d'identité, un jeu de fausses plaques, des meules à percer les blindages, des armes à feu, bref, tout un arsenal de cambrioleurs.

Le deuxième inconnu est également recherché.

PAYERNE — Accident de travail

(c) A Payerne, M. Ch. Mauroux, serrurier dans une briquetterie de la région, a eu la main gauche brisée en plusieurs endroits par un retour de manivelle. Il a reçu des soins à l'hôpital de Payerne.

Chute dans l'escalier

(c) Mme Pedroli, concierge de la poste, à Payerne, qui porte également les exprès, a fait, au cours de son travail, une mauvaise chute dans l'escalier d'une cave, rue des Granges. Elle souffre de multiples contusions.

Présentation des « Mirage »

(c) Samedi matin, les membres romands de la Société suisse des officiers ont été invités à l'aérodrome militaire de Payerne, où on leur a présenté les nouveaux avions « Mirage ». Les explications techniques furent suivies d'une démonstration de vol. Une manifestation identique s'est déroulée l'après-midi pour les officiers de la Suisse alémanique.

CHAVORNAY

Garçonnet grièvement blessé

(c) Samedi, vers 17 heures, un automobiliste, circulant en direction de Chavornay, s'apprêtait à dépasser un enfant qui roulait à trottinette. C'est alors que ce dernier fit un écart sur la gauche et fut touché par l'automobile au passage. Le jeune garçon fut projeté sur la gauche de la route au moment précis où survenait en sens inverse un tracteur accouplé de deux chars. Le conducteur de ce dernier véhicule fit l'impossible pour éviter l'enfant mais sans y parvenir. La victime le jeune Claude Dépraz, âgé de 10 ans, fut aussitôt conduit par l'ambulance d'Orbe à l'hôpital de Saint-Loup souffrant d'une fracture de la jambe et d'une forte commotion cérébrale.

SAINTE-CROIX

Chute

(c) Samedi, vers 16 heures, deux jeunes gens de 17 ans s'entraînaient à la varappe dans la région de Chasseron au Mont de la Mayaz (commune de Sainte-Croix).

Soudain, il semble qu'un piton se soit décroché et les deux jeunes gens firent une chute d'une dizaine de mètres. Ils furent conduits peu après à l'hôpital de Sainte-Croix. Il s'agit des jeunes Paul-André Jaccard qui souffre d'une forte commotion cérébrale et de contusions diverses et de son camarade Philippe Montandon qui, lui, souffre de contusions sur tout le corps.

Accrochage

(c) Dimanche, vers 11 heures, sur la route Yverdon - Sainte-Croix un car qui se dirigeait vers cette dernière localité a accroché dans un tournant, au lieu-dit « Grange-la-Côte » une voiture qui circulait en sens inverse. Il n'y a pas eu de blessé mais des dégâts aux deux véhicules.

POMY — Voiture démolie

(c) Dans la soirée de vendredi, vers 23 heures, une voiture yverdonnoise roulait de Moudon en direction d'Yverdon, quand, à la sortie de la localité de Pomy, au lieu-dit « Sauges », en raison de la chaussée glissante fort probablement, le véhicule sortit de la route, accomplit trois tonneaux et s'arrêta au bas d'un talus. A l'intérieur se trouvaient deux personnes qui ont été conduites à l'hôpital d'Yverdon. Il s'agit de M. Paul Adib, âgé de 26 ans, habitant Yverdon, et de sa femme, Françoise, âgée de 24 ans. M. Adib souffre d'une fracture de clavicule et d'une blessure à l'arcade sourcilière, alors que sa femme n'est que légèrement blessée.

La voiture a été complètement démolie.

Montagny-les-Monts

Bernadette : la fillette à l'aigle

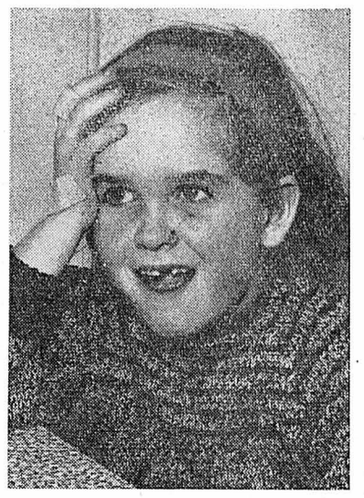

Dans notre édition de samedi, nous avons relaté l'aventure de cette fillette de Montagny-les-Monts, Bernadette Moulet, âgée de sept ans et demi, qui, alors qu'elle se rendait à l'école, fut attaquée par un aigle royal. Ayant eu plus de peur que de mal, la fillette s'en sortit avec quelques cris et une morsure au nez !

(Photo A.S.L.)

Fondation du parti indépendant chrétien-social de la Gruyère

(c) Réuni en assemblée générale sous la présidence de M. Pierre Pasquier, le groupe chrétien-social de la Gruyère, rattaché jusqu'ici au parti conservateur s'est constitué en parti indépendant chrétien-social, ce qui le lie au nouveau parti récemment fondé sur le plan cantonal.

FRIBOURG — Collision : un blessé

(c) Dimanche, vers 11 h 30, une collision s'est produite au carrefour du Temple, à Fribourg, une voiture n'ayant pas observé un feu rouge. L'un des chauffeurs, légèrement blessé, fut conduit à l'hôpital des Bourgeois, à Fribourg. Quant aux dégâts, ils s'élèvent à 5000 francs.

Route coupée

(c) Hier, à 21 heures, M. Hugo Scherwey, domicilié à la Pletcha, circulait à cyclomoteur pour se rendre, de Fribourg à son domicile. Arrivé à la bifurcation de la Pletcha, sur la route de Berne, il coupa la route à un automobiliste, M. César Tacchini, entrepreneur à Fribourg, qui circulait normalement en sens inverse. Une collision s'ensuivit. Les causes de l'erreur commise par M. Scherwey seront établies ultérieurement par l'enquête. Le cyclomotoriste, souffrant d'une double fracture ouverte à la jambe droite, d'une commotion, fut transporté à l'hôpital des Bourgeois, à Fribourg, par l'ambulance officielle. Les dégâts sont estimés à 500 francs.

MORAT
Moto contre îlot

(c) Hier, à Morat, un motocycliste circulait sur la place de la Gare. Au lieu-dit « froheim », il continua en droite ligne au lieu d'accomplir le virage fortement marqué. Le véhicule s'emboutit contre un îlot. Le passager arrière de la moto, M. Henri Weire, peintre à Morat, fut grièvement blessé, souffrant notamment de blessures au visage. Il fut transporté à l'hôpital de Meyriez.

WUENNEWIL
Automobiliste grièvement blessé

(c) Hier, à 4 h 30, M. Bernard Joseph Auderset, âgé de 27 ans, regagnait son domicile, à Balsingen. A Wuennewil, il s'écrasa contre un mur. Grièvement atteint, il fut transporté à l'hôpital cantonal. La voiture est complètement démolie.

SUGIEZ — Issue fatale

(c) Hier, à l'hôpital de Meyriez, est décédé M. Jean-Pierre Ruegsegger, âgé de 41 ans, menuisier à Sugiez. Le défunt était père de deux enfants âgés de 13 et 15 ans. Il avait été grièvement blessé en se rendant à son travail, au Loewenberg, en août dernier. Alors qu'il circulait à vélo, une voiture l'avait happé en le dépassant.

JURA

LA TÉLÉVISION ALÉMANIQUE ET LE PROBLÈME JURASSIEN

Les «méchants» habitent bien entendu le Nord...

De notre correspondant :

On sait avec quelle circonspection la télévision romande ainsi que la radio, traitent le problème jurassien. Et on comprend, dans un certain sens, cette retenue, étant donné les réaction qui ne manque jamais de provoquer, d'un côté ou de l'autre, le moindre commentaire abordant ce délicat problème.

La télévision suisse alémanique ne paraît pas mettre autant de discrétion à traiter le même sujet. Vendredi après-midi, dans le cadre d'une suite d'émissions consacrées au Congrès de Vienne, elle a, à ce qu'il paraît, outrepassé les limites de la bienséance, en présentant le problème jurassien d'une manière tout à fait tendancieuse.

Voici ce qu'écrivait, de cette émission insolite, samedi, « Le Pays » de **Porrentruy** : « La TV suisse alémanique a diffusé hier après-midi, à l'intention des écoliers, la sixième émission d'une série consacrée au Congrès de Vienne. Elle était entièrement consacrée au problème jurassien actuel, mais dans une optique que personne n'avait jusque-là imaginée.

On a en effet montré le problème jurassien sous le jour le plus bernois, en mettant habilement de ce côté les Jurassiens du sud les « gentils » alors que ceux du nord les « méchants », mènent une barque dans des eaux troubles : le séparatisme.

Tous les arguments invoqués étaient présentés d'une manière tendancieuse et on a eu recours, pour les appuyer, aux ficelles les plus usées, tel le problème confessionnel.

On ne saura sans doute jamais qui a téléguidé (on ne peut mieux dire) cette émission destinée à entretenir les petits Suisses allemands dans la « voie démocratique » de leurs pères. Mais il s'agit là d'une intoxication qui ne fait guère honneur à la TV Suisse.

Comme d'autres, en d'autres temps et en d'autres lieux, inculquaient aux enfants la manière, avec des sabres de bois de repousser l'ennemi, les maîtres à penser bernois de la gent scolaire alémanique impriment dans ces jeunes cerveaux une vision erronée d'un problème, qui demain les concernera.

MURIAUX — Contre une jument et son poulain

(c) Samedi soir à 18 h 45, un automobiliste des Breuleux s'est jeté, vers Muriaux, contre une jument et son poulain qui traversaient la route. Les deux animaux qui valaient 3000 fr., ont été tués sur le coup. Ils appartenaient à M. L. Henner, agriculteur à Muriaux. La voiture a subi de gros dégâts mais l'automobiliste n'a pas été blessé.

COURROUX
Et le « stop » ?

(c) Samedi, à 20 h 30, à la bifurcation Courroux - Delémont - Courrendlin, un cycliste de Courroux, M. Ariste Oriet, âgé de 57 ans, a brûlé le « stop ». Il a été happé par une camionnette et projeté à plusieurs mètres. Blessé à la tête, M. Oriet a été transporté à l'hôpital de Delémont. Les dégâts atteignent 2000 francs.

BONCOURT — Jambe cassée

(c) Hier après-midi, M. Franco Piccivolo, ouvrier italien, habitant Boncourt, a été renversé par un vélomoteur. Il a subi une fracture de la jambe gauche et a été hospitalisé à Porrentruy.

PORRENTRUY
Enfants blessés

(c) Le petit Thierry Daucourt, qui se trouvait en vacances à Courgenay, a fait hier matin une chute à trottinette et s'est fracturé la jambe gauche. Il a été transporté à l'hôpital de Porrentruy, de même que le jeune Philippe Farine, de Cornol, âgé de 5 ans, qui s'est sectionné plusieurs tendons de la main droite en tombant sur du verre.

MARIASTEIN
Contre un mur

(c) Hier matin, à 5 heures, M. Robert Kohler, de Soyhières, âgé de 37 ans, qui circulait en voiture près de Hofstetten, à proximité de Mariastein, est sorti de la route et s'est jeté contre un mur. La voiture est démolie. Quant au conducteur, il souffre de côtes cassées et de blessures à la bouche. Il a été transporté à l'hôpital de Delémont.

CORGÉMONT
Gros dégâts

(c) Dimanche, une circulation intense régnait sur les routes du Vallon. Une voiture qui descendait s'arrêta à la station d'essence à l'entrée du village de Corgémont. La machine qui la suivait ne s'étant pas aperçue de cette manœuvre essaya d'éviter la collision mais entra en collision avec une machine qui montait le vallon. Gros dégâts matériels et deux blessés, légèrement.

MOUTIER — Vernissage

(c) L'exposition itinérante de l'Alliance culturelle romande a été ouverte, samedi, à Moutier, en présence de nombreuses personnalités. M. Max Robert, président du Club des arts, M. Werner Strasse, le nouveau maire de Moutier et M. Weber-Perret, président de l'ACR, prirent notamment la parole. Nous reviendrons plus longuement sur cette exposition dans une de nos prochaines éditions.

TV CRITIQUE

Dossiers, mais une seule version

LE DOSSIER DE CHELSEA-STREET (Suisse, vendredi)

Il devient difficile d'attendre presque chaque soir des vingt-et-une, vingt-deux, voire vingt-trois heures pour assister à des émissions intéressantes. C'est pourquoi, je ne puis me livrer à la comparaison entre la version française (20 h 35) et la version allemande (22 h 45 à 0 h 25 !) de la pièce de Walter Weideli. La seconde version, de l'aveu même de l'auteur, est meilleure que la première.

En 1961, la TV romande commandait une pièce à l'auteur genevois Walter Weideli. C'était au temps, vieux mais pas bon, où l'on croyait encore que le théâtre faisait de la bonne télévision. Aujourd'hui, heureusement, les choses changent et la télévision commande un scénario à un écrivain, même s'il est auteur de théâtre. Et cela donne LA DAME D'OUTRE-NULLE-PART, par exemple.

C'est dire que Walter Weidli écrivit une pièce de théâtre, avec un dialogue fort abondant et peu de jeux de scène. Ce fut une manière, alors, de tenir compte du langage du petit écran, en incitant le metteur en scène à analyser les visages. Mais finalement, un gros plan de visage est plus intéressant par ses expressions, ses silences que par les mots. Mais il faut reconnaître que l'interrogatoire policier ou la scène de tribunal tient souvent en haleine par l'intensité dramatique des affrontements d'hommes et d'idés.

François YVON

On exige beaucoup de vous

observation, jugement, esprit de synthèse. A votre tour exigez, dans vos moments de détente: ESCALE, une cigarette de luxe, composée de tabacs sélectionnés et subtilement harmonisés.

box ou paquet Fr. 1.40

HENSCHEL

le camion *d'ÉLITE* pour *l'ÉLITE* des transporteurs !

L'EXPRESS

Président du conseil d'administration : Marc WOLFRATH

Rédacteur en chef : Jean HOSTETTLER

VAL-DE-TRAVERS

Buttes adhère au syndicat de remaniement parcellaire

D'un de nos correspondants :

Une première assemblée s'était tenue à la fin de l'été pour proposer l'adhésion de Buttes au syndicat de remaniement parcellaire du Val-de-Travers-ouest, duquel font déjà partie les communes de Couvet, Boveresse, Môtiers et Fleurier. Lors des premières délibérations, aucune décision ne fut prise : statu-quo, adhésion ou constitution d'un syndicat autonome ? Tel était le choix.

Une nouvelle séance a eu lieu vendredi soir sous la présidence de M. Fernand Zaugg, président de commune, à laquelle participaient MM. André Jeanneret, ingénieur rural, Thomas Steidle, son adjoint, Jean-Claude Landry, président et Lucien Frasse secrétaire du syndicat de remaniement parcellaire du Val-de-Travers-ouest. Les propriétaires présents ou représentés étaient au nombre de 31. Les absents de 23, ceux-ci étant considérés comme acceptant l'adhésion.

Cette adhésion a été votée par 34 voix contre 20 et au prorata des surfaces par 951,368 mètres carrés contre 579,820 mètres carrés. Le remaniement parcellaire englobera donc une surface de 1,531,188 mètres carrés. La montagne n'est pas comprise dans cette opération. Les représentants de Buttes au comité du syndicat ont été désignés en les personnes de MM. Edouard Kapp, vice-président du Conseil communal et Pierre-Auguste Thiébaud, agriculteur et conseiller général.

TRAVERS : Prévisions budgétaires plutôt pessimistes

(sp) Tel qu'il sera soumis le 10 octobre prochain à l'examen du Conseil général, le projet de budget pour 1967 se présente, en résumé, de la manière suivante à profits et pertes :

Revenus communaux : Intérêts actifs 23,367 fr. ; immeubles productifs 13,605 francs ; forêts 8650 fr. ; impôts 263,000 francs ; taxes 21,900 fr. ; recettes diverses 15,000 fr. ; service de l'eau 18,000 fr. ; service de l'électricité 30,000 fr., soit au total 393,522 francs.

Charges communales : Intérêts passifs 1000 fr. ; frais d'administration 48,291 francs ; immeubles administratifs 0 fr. ; instruction publique 165,150 fr. ; cultes 2000 fr. ; travaux publics 83,500 fr. ; police 22,820 fr. ; œuvres sociales 52,150 francs ; amortissements légaux 35,000 fr. ; dépenses diverses 17,250 fr., ce qui donne en tout 427,161 fr. Le déficit est de 33,639 fr., alors qu'il avait été prévu à 12,657 fr. pour 1966.

Dans ses conclusions, le Conseil communal précise que l'augmentation des dépenses, découlant essentiellement de décrets et d'arrêtés cantonaux, risque de compromettre la situation financière de nombreuses communes. Un projet de nouvelle répartition des charges est à l'étude, mais, jusqu'à preuve du contraire, Travers ne pense pas y trouver son compte. En cas de vote par le peuple de la revalorisation des traitements, le déficit prévu passera approximativement à 70,000 fr. L'exécutif ne voit pas encore comment il pourrait le couvrir, son intention étant de ne pas toucher à l'impôt. D'un autre côté, les dépenses ont été réduites au minimum. Malheureusement, on va au-devant d'années difficiles...

TRAVERS — Collision

(sp) Samedi ,à 7 h 15, M. A. J., domicilié à Coffrane, descendait en auto le chemin du Haut-de-la-Côte, sur Travers. Au-dessus de la Prise-Junod, dans un virage à gauche, il aperçut une voiture venant en sens inverse. Il freina, mais son véhicule glissa sur la terre battue et heurta celui de M. C. H., de Noiraigue. Les deux autos ont été endommagées. Pas de blessé.

TRAVERS — Baisse des recettes fiscales

(sp) Pour l'année prochaine, on prévoit que les personnes physiques seront taxées sur une fortune de 6 millions de francs et sur 4,500,000 francs de ressources, les personnes morales sur 3 millions de fortune et 250,000 fr. de bénéfices. L'impôt conventionnel de la mine de la Presta sera de 20,000 francs. Après déduction de l'escompte et de non-valeurs, le produit net des impôts a été supputé à 263,000 francs contre 255,000 francs cette année. Il convient toutefois de relever que l'imposition sur le revenu a marqué un net fléchissement en 1966. Les causes doivent en être recherchées dans les taxations des agriculteurs et de plusieurs contribuables de condition indépendante.

Dans la première de ces deux catégories, la baisse de la matière imposable varie entre 1000 fr. et 10,000 fr. par cas et la perte d'impôts qui en résulte dépassera 10,000 fr.

Le Conseil communal est intervenu avec fermeté auprès de l'administration cantonale des contributions de façon à faire reviser les normes pour 1967. En ce qui concerne les revenus, bon nombre de salariés ont fait moins d'heures supplémentaires en 1965, ce qui a aussi influencé les taxes de 1966, comme d'avoir réduit les taux et d'avoir porté l'escompte de 2 % à 5 %. En 1961, on avait encaissé, à titre d'impôts, 212,215 fr. ; en 1962, 234,028 fr. ; en 1963, 256,120 fr. ; en 1964, 271,192 fr. et en 1965, 289,647 francs.

VIGNOBLE

Deux voitures françaises se heurtent à Fretereules

CINQ BLESSÉS

Un grave accident de la circulation s'est produit hier vers 8 heures près de Brot-Dessous. Une voiture conduite par M. Christian Jeandroz, de Pontarlier, circulait sur la route cantonale Rochefort - Brot-Dessous. A Fretereules, dans un virage à droite, le conducteur perdit la maîtrise de sa machine qui fut déportée sur la gauche et tamponna de front une auto conduite par M. Michel Troncy, de Saint-Vallier (France), qui venait en sens inverse. M. Troncy a été transporté à l'hôpital des Cadolles souffrant d'une fracture de la rotule droite, d'une plaie au front. Dans sa voiture se trouvait Mlle Wanda Korbacinski, de Saint-Vallier également, qui a été conduite à l'hôpital Pourtalès ; elle souffre de coupures au genou droit, à l'oreille droite et d'une commotion. M. Jeandroz a été dirigé sur l'hôpital des Cadolles, souffrant d'une luxation à la hanche droite. Dans sa voiture avait pris place M. Roland Lehmann, de Pontarlier, qui, lui, souffre d'une plaie au tibia droit, d'une arcade sourcilière droite fendue et d'une plaie à la main gauche. Après avoir reçu des soins à l'hôpital des Cadolles, il a pu regagner son domicile. Enfin, Mlle Rosine Salvi, de la Cluse-et-Mijoux, se trouve à l'hôpital Pourtalès, souffrant d'une luxation à la hanche d'une plaie au genou droit, d'une perforation à l'œil gauche et d'une commotion. Toutes ces personnes ont été conduites dans les hôpitaux dans les ambulances. Une voiture a subi de gos dégâts tandis que l'autre est hors d'usage. Les deux conducteurs ont été soumis à une prise de sang.

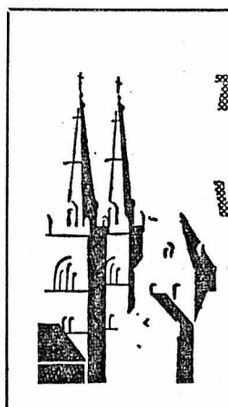

TOUR DE VILLE

Arrêt brusque

● UNE VOITURE française circulait hier, vers 13 h 40, dans une colonne de véhicules, route des Gorges, en direction de Vauseyon. Peu avant un virage à droite, le conducteur fut surpris par des enfants qui se trouvaient sur le talus à droite de la chaussée. Pensant qu'ils allaient traverser, il a stoppé sa machine, alors que la voie était libre. A ce moment-là, l'auto fut heurtée à l'arrière par une voiture genevoise. Dégâts.

Les freins lâchent

● DIMANCHE matin, vers 11 h 05, un habitant de la Haute-Saône circulait au volant de sa voiture route des Gorges, en direction de Neuchâtel. A la hauteur de la boulangerie Clerc, les freins de la machine lâchèrent subitement et celle-ci heurta une auto, stationnée régulièrement, et dont le conducteur, M. J. D., des Ponts-de-Martel, se trouvait encore à l'intérieur. Les dégâts sont assez importants.

VAL-DE-RUZ

Concours de taureaux à Cernier

(c) Organisé par le Syndicat d'élevage du Val-de-Ruz, le concours régional de taureaux a eu lieu samedi 1er octobre, à Cernier, sur l'emplacement de l'Ecole cantonale d'agriculture. Cinquante-six animaux ont été présentés, soit : 4 taureaux de plus de trois ans, 18 de deux à trois ans, 24 de dix-neuf à vingt-quatre mois, 5 de treize à dix-huit mois et 5 taurillons de moins d'un an. En octobre 1965, 84 animaux avaient été présentés. Le groupe des experts était présidé par M. Fritz Oberli, de la Chaux-de-Fonds.

Les écoliers en vacances

(c) Ce matin, 3 octobre, les écoliers ont commencé les vacances d'automne qui dureront deux semaines. C'est le 17 octobre qu'ils reprendront le chemin du collège, sans interruption jusqu'aux fêtes de fin d'année.

A BUTTES

Inspection et exercice des pompiers et démission du commandant

(sp) Samedi après-midi avait lieu la revue annuelle des sapeurs-pompiers. Sur un effectif de 57 hommes pour le village — il y a 2 sections à la montagne — il n'y avait que 3 absents pour des raisons majeures. Le capitaine Zwahlen, inspecteur cantonal et vice-président de la Fédération neuchâteloise des sapeurs-pompiers, accompagné du capitaine Buret, tous deux de Saint-Blaise, les autorités communales et la commission du feu étaient présents.

Tocsin et cornette du feu donnèrent l'alarme pour un sinistre supposé dans la partie locative d'une fabrique d'horlogerie d'où le feu se communiqua ensuite à la toiture de tout l'immeuble. Sous les ordres du capitaine Constant Lebet, chef d'intervention, les sapeurs ont été rapidement sur place avec les engins et se sont rendus maîtres de cet incendie factice à la satisfaction générale.

Ont aussi pris la parole devant le corps MM. Edwin Volkart, président de la commission du feu, Fernand Zaugg, président de commune, et le commandant Lebet. Pour le défilé, il se déroula au son de trois tambours.

M. Jean Ischer quittera le corps le 31 décembre après 21 ans de service. Il a reçu une plaquette en témoignage de reconnaissance. M. Willy Kurtz, fourrier, abandonnera aussi ses fonctions à la fin de l'année de même que le capitaine Constant Lebet, après 32 ans de service et 18 ans de commandement. Un bronze d'art, avec une plaquette dédicacée lui a été remis comme marque tangible de l'excellent travail qu'il a fourni pour doter le village d'un corps parfaitement bien au point, du point de vue de l'entraînement, de l'équipement et de la camaraderie. Le capitaine Lebet a remercié les autorités de leur marque de gratitude et a fait un tour d'horizon quant à l'activité des sapeurs. Il a évoqué la mémoire de deux disparus, les sapeurs Blanc, tué lors d'une intervention et Steiner, décédé subitement.

L'état-major, les autorités, les invités et la commission de police du feu se sont ensuite retrouvés au Cercle populaire pour une collation et des commentaires. A cette occasion, l'état-major a encore remis un livre sur les Alpes au commandant Lebet et une jardinière de fleurs à sa femme.

MONTAGNES

Le passager d'une moto tué à la Chaux-de-Fonds

Le conducteur est grièvement blessé après une collision à Jérusalem

De notre correspondant :

Un accident mortel s'est produit dimanche vers 11 h, à la bifurcation du chemin de Jérusalem et des Joux-Derrière, dans les Côtes-du-Doubs. Un motocycliste, M. Ernest Bachmann, circulait sur le premier chemin avec un passager sur le « tan-sad ». Débouchant sur la route cantonale, M. Bachmann ne respecta pas la priorité de droite ni le signal de « Respectez le passage » et s'engagea sur la route, alors que survenait une voiture loclolse conduite par M. Ernest Gafner. Celle-ci prit la moto de plein fouet et les deux occupants furent projetés à plusieurs mètres de distance.

M. Bachmann et son passager, M. Charles Leder, 67 ans, de la Chaux-de-Fonds, furent transportés à l'hôpital de la ville par l'ambulance. Le premier souffre d'une fracture du crâne et son état est jugé très grave. Quant à M. Leder, souffrant également d'une fracture du crâne, d'une fracture ouverte de la jambe droite, et de côtes cassées, il devait décéder dans l'après-midi sans avoir repris connaissance. L'automobiliste et sa femme purent regagner leur domicile après avoir reçu des soins.

Le défunt était un vieil ami du Doubs bien connu de tous les Chaux-de-Fonniers. Aves son frère, il avait été le dernier habitant de la ferme du Pélard, actuellement maison du Club jurassien, d'où sortit il y a un quart de millénaire l'horlogerie de gros volume. Ses parents la tinrent, dans la Combe de la Roche-Guillaume, durant plus d'un demi-siècle. On le voyait toujours dans ses Côtes-du-Doubs natales, bûcheron ici, réparant les chemins ailleurs. Il en connaissait tous les recoins et a rendu d'innombrables services à la Société des sentiers du Doubs.

N.

LE LOCLE

Un motocycliste blessé au Col-des-Roches

(c) Dimanche à 16 heures, sur la route Le Locle - Col-des-Roches, un motocycliste loclois, M. Jean Petitpierre, ne fit pas le signe de présélection en voulant se diriger vers la Brévine par le passage à niveau. De ce fait, l'automobile qui était en train de le dépasser le tamponna. Jeté brutalement sur la chaussée, il fut conduit d'urgence à l'hôpital du Locle, avec des blessures sur tout le corps et peut-être une fracture du crâne.

Victime d'une crise cardiaque

(c) A la sortie du match de football Le Locle - Saint-Gall, hier, un spectateur, M. André Boiteux, domicilié au Locle, fut pris d'un malaise. Rentré chez lui, il fut terrassé par une crise cardiaque. M. Boiteux, bien connu dans les milieux des tireurs, était âgé de 56 ans.

LA CHAUX-DE-FONDS

Collision

(c) Dimanche à 16 heures, un automobiliste, M. J.-P. B., d'Hauterive, montait la rue Staway-Mollondin, prenant son tournant trop à droite, au carrefour de la rue A.-M.-Piaget. De ce fait, M. P. C., qui descendait régulièrement à droite de la rue du Petit-Château, le tamponna. Gros dégâts matériels.

RÉGION DES LACS

L'Association pour la navigation du Rhône au Rhin a siégé à Bienne

De notre correspondant :

L'Association pour la navigation du Rhône au Rhin qui compte 1500 membres avait choisi Bienne pour y tenir ses assises annuelles.

M. Frédéric Fauquex, président central, salua les quelques 2000 membres et invités rassemblés à l'hôtel Elite, invités parmi lesquels se trouvaient M. Henri Huber, conseiller d'Etat bernois, les conseillers nationaux Breitenmoser de Bâle, André Martin, d'Yverdon, le maire de Bienne, M. Fritz Stähli, les représentants des différents cantons intéressés à la navigation du Rhône au Rhin, dont M. J.-D. Dupuis, ingénieur cantonal de Neuchâtel, des délégués de France et d'Allemagne.

Il ressort de l'intéressant rapport de M. Frédéric Fauquex, que le comité central a siégé 2 fois alors que le bureau central et le bureau restreint ont tenu séance chaque fois que les circonstances le demandaient.

Panorama de l'année écoulée

Trois faits principaux marquent l'année écoulée :

— le discrédit du rapport fédéral fondé sur le rapport Rittmann et sur celui de la KUBUF ;

— la nette et réjouissante prise de position de 12 cantons en faveur de la navigation intérieure ;

— la volonté du gouvernement de Bade-Wurtemberg de réaliser rapidement la voie navigable entre Bâle et les environs de Waldshut, c'est-à-dire l'embouchure de l'Aar.

Il faut admettre que le rapport fédéral ne peut pas constituer une base valable, acceptable par tous, de la question navigation fluviale suisse. Tendancieux et insuffisant, il est maintenant dépassé.

« L'administration fédérale a jusqu'à la fin de l'année pour répondre au questionnaire de la commission du Conseil des Etats. Puis le dossier sera examiné par un collège d'experts, que nous espérons neutres, étrangers à l'administration, avant d'être soumis à l'appréciation des cantons intéressés. Finalement, le dossier complet, appréciations des experts et des cantons comprises, fera retour à l'administration centrale pour rapport aux Chambres.

» Ainsi qu'on le voit, un temps assez long va de nouveau s'écouler avant que le Conseil des Etats, puis le National, soient à nouveau saisis du problème. »

Les gouvernements des cantons de Fribourg, Tessin, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève ont adressé une lettre au Conseil fédéral, le 9 août 1965, « exprimant leur déception et même leur consternation au vu du caractère péremptoire et négatif des conclusions de son rapport ». Cette lettre critique la composition de la commission et les points principaux des conclusions de son rapport. La lettre continue en constatant que :

« La navigation fluviale dépend des investissements d'avenir qui concernent notre économie nationale en général et spécialement l'équilibre économique confédéral dans son ensemble. Il faut l'examiner sur le plan de l'aménagement du territoire et non pas sous le seul angle d'une prospection à court terme.

» L'utilisation des voies fluviales pour le transport signifie également une économie de terrains pour nos cantons qui sont déjà trop à l'étroit.

» Si nos fleuves et rivières doublent la route et le rail, ils permettront une économie considérable au vu des prix pratiqués pour l'achat de terrains nécessaires à la construction de routes ou de voies ferrées.

» La commission Rittmann elle-même reconnaît l'importance que la voie fluviale peut avoir sur le développement d'activités économiques dans les régions peu industrialisées. »

La lettre des cantons romands et du Tessin poursuit, et ceci doit être remarqué :

« A aucun moment le rapport fédéral ne se préoccupe du problème grave que pose la disparité des croissances économiques régionales de notre pays. Cette lacune ne va pas sans provoquer une certaine inquiétude : si les cantons romands et du Tessin se réjouissent de l'essor industriel et économique de leurs Confédérés du nord, ils ne peuvent toutefois que s'alarmer de la différence de croissance qui se creuse de jour en jour entre leurs régions et le reste de la Suisse. »

En conclusion de leur lettre, les gouvernements cantonaux romands et tessinois adjurent l'Assemblée fédérale de rejeter les conclusions du rapport, demandent une étude complémentaire objective, et terminent en attirant « l'attention de tous les responsables sur le fait que le meilleur garant d'une rentabilité des investissements à consentir sera leur ferme et unanime volonté de promouvoir la navigation fluviale, dans la large optique de l'intérêt général ».

Cette lettre des gouvernements cantonaux romands et tessinois a trouvé un accueil sympathique auprès d'un certain nombre de cantons. Ainsi, le 5 octobre 1965, le gouvernement bernois faisait publiquement savoir qu'il ne pouvait admettre le rapport fédéral. Il déclarait notamment que le canton de Berne entendait réserver la possibilité de l'aménagement de l'Aar et qu'il désirait manifester sa solidarité confédérale à l'égard des cantons romands et du Tessin.

Cette année, le 3 février, les gouvernements des cantons de Glaris, Appenzell Rhodes-Extérieures et Intérieures, Saint-Gall, Grisons et Thurgovie, dans une lettre collective, assuraient les cantons romands et le Tessin de « l'appui solidaire des gouvernements cantonaux de la Suisse orientale ». Ils constataient « la solidarité qui se manifeste à ce propos entre les régions occidentales, orientales et méridionales de notre pays » et terminaient en disant qu'ils verraient « avec plaisir des contacts directs s'amorcer entre nos gouvernements cantonaux si des mesures de cette nature pouvaient contribuer à soutenir nos efforts communs, à les renforcer et à les coordonner ».

Le 16 février, le gouvernement bernois, s'adressant aux cantons romands et du Tessin, exprimait sa « satisfaction qu'une étroite collaboration soit en train de se réaliser entre les cantons de l'ouest, du sud et de l'est de la Suisse ». Il les assurait que le canton de Berne est « disposé à prendre part à des pourparlers intercantonaux dans le but d'avancer sur le chemin commun de la réalisation de la navigation intérieure ».

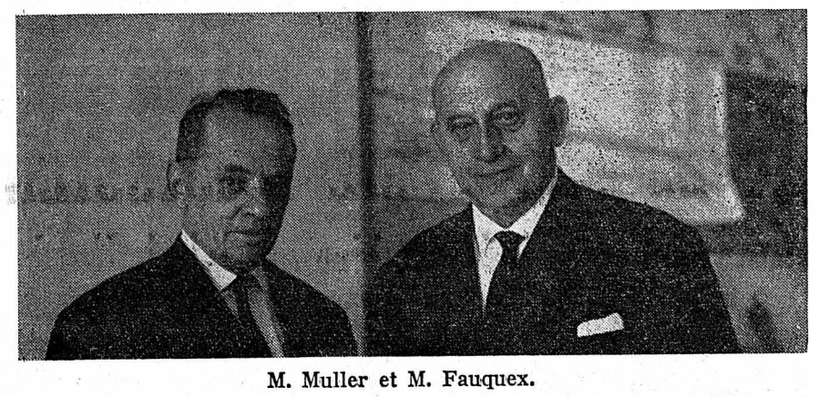

M. Muller et M. Fauquex.

Nous voyons ainsi que 12 cantons sur 22 ont vigoureusement pris position contre le rapport fédéral, se sont déclarés en faveur de la création de voies navigables en Suisse et sont prêts à unir leurs efforts pour les obtenir.

La collaboration intercantonale que nous avons toujours appelée de nos vœux, prend corps. Elle est réalisée pour l'étude des mesures de protection du tracé. Elle doit être continuée, raffermie, amplifiée dans tous les domaines où se prépare et se crée la voie navigable.

Une magnifique démonstration de la volonté de réaliser vient d'être donnée par le canton de Neuchâtel dont le Grand conseil, par 58 voix contre 20, a voté une participation de 150,000 fr. au capital-actions de Transhelvetica S. A. Confirmant sa condamnation de l'an dernier, du rapport fédéral, le Grand conseil neuchâtelois s'est massivement prononcé en faveur de la voie navigable. Un représentant du gouvernement neuchâtelois va siéger dans les conseils directeurs de Transhelvetica. Sa venue annonce celle d'autres cantons qui vont certainement suivre cet exemple. Nous voulons ici, au nom de cette assemblée, adresser à nouveau aux autorités cantonales de Neuchâtel, l'expression de la gratitude de tous les partisans de la voie navigable.

Le troisième point annoncé tout à l'heure concerne la volonté du gouvernement de Bade-Wurtemberg de réaliser rapidement le premier tronçon de la voie navigable du Rhin à l'amont de Bâle.

Protection de la nature et protection des eaux

Ce sont deux problèmes qui enveniment l'examen de la question des voies fluviales, qu'ils font dégénérer en polémiques — parfois hargneuses — auxquelles, pour notre part, déclare M. Fauquex, nous nous refusons de participer.

« Le souci de la protection de la nature n'est le monopole de qui que ce soit ; nous le partageons, car nous aussi désirons transmettre aux générations futures une patrie où il fasse bon vivre. Nous trouvons curieux que nos censeurs qui s'essoufflent à décrier la voie fluviale du Rhin et de l'Aar, restent sans voix lorsqu'il s'agit des énormes emprises sur terrains agricoles des gares de triage, ou du bouleversement d'un paysage par des autoroutes. Pourtant, les surfaces achetées pour les routes nationales, ou qui doivent encore l'être, représentent environ 8000 hectares pour l'ensemble du pays. Nous pensons que chemins de fer, routes nationales et voies fluviales sont également nécessaires dans un pays moderne. La technique, aidée par une critique constructive, sait maintenant l'art de sauvegarder la beauté d'un paysage. Au demeurant, la navigation, par sa nature même, est géographiquement limitée ; elle ne bouleverse rien ; elle n'exige pas la modification des rives ; les plans d'eau qu'elle utilise sont un élément de beauté, que la faune aquatique a tôt fait d'adopter. Le paysage que la navigation anime n'en subit aucun enlaidissement, au contraire. Il n'est pour s'en convaincre que de constater l'attrait que les voies de grande navigation représentent pour le tourisme. Enfin, chez nous et tout récemment, il faut relever que c'est un canton, celui de Neuchâtel, qui a, le même jour, voté un crédit en faveur de la navigation et innové dans le domaine de l'aménagement du territoire, en vue notamment d'une meilleure protection de certains sites naturels. Cette œuvre de pionniers met tout de même sous contrôle 60 % du territoire cantonal.

La protection des eaux est un des problèmes les plus urgents auxquels nous ayons à faire face. Elle préoccupe maintenant l'opinion publique et les autorités après des décennies de négligence et de laisser-aller. Les enquêtes soigneusement faites tant en Suisse qu'à l'étranger ont confirmé que la navigation n'est responsable que d'une part insignifiante de la pollution des eaux. Et cette part, aussi minime soit-elle, peut et doit être diminuée, ou même supprimée, par des mesures relativement simples et peu coûteuses dont l'application et la surveillance seront beaucoup plus faciles sur la batellerie marchande que sur la petite batellerie de plaisance et de pêche. L'étude approfondie menée par l'Association suisse pour l'aménagement des eaux est convaincante ; il vaudrait la peine de la lire avant de la critiquer.

» En Suisse, l'équipement d'assainissement des eaux sera en place et ses effets seront sensibles avant que les barges du premier pousseur soient parvenues à l'intérieur du pays.

» Relevons encore dans ce chapitre de la protection de la nature et de l'épuration des eaux, que les interventions de l'homme peuvent aussi se révéler bienfaisantes. Ainsi, le nouveau canal de la Broye élargi et approfondi par la correction des eaux du Jura, a été également assaini. Débarrassé de la vase qui le pourrissait, il est maintenant fréquenté par des poissons des espèces nobles que l'on n'y trouvait pas avant la correction. »

La Suisse romande insiste avec fermeté pour obtenir la navigation fluviale. Celle-ci n'est pas la panacée, c'est entendu ; mais elle est capable — et cela d'innombrables exemples le prouvent — de donner une vigoureuse impulsion à l'économie d'une vaste région. Il est irritant d'entendre dire que la Suisse est surindustrialisée pour la seule raison qu'on pense l'être dans un groupe de cantons qui détient la majeure partie de la puissance industrielle et financière du pays. Les cantons romands, eux, ne sont pas surindustrialisés, loin de là. Quatre d'entre eux — sur cinq — sont bien en dessous de la moyenne suisse pour le nombre d'ouvriers par 1000 habitants. La Suisse romande désire s'industrialiser et on prétendrait la priver d'un moyen efficace de le faire, parce qu'ailleurs que chez elle, il y aurait pléthore !

La voie navigable doit être aménagée par les cantons associés et la Confédération. Mais pour les ports et les places de débarquement, c'est autre chose ! Des cantons et des municipalités romands projettent d'en créer mais nul n'est contraint de les imiter !

Nous demandons à nos Confédérés une amicale compréhension de notre situation particulière, et de nous laisser aussi le choix des moyens d'y porter remède.

Le rapport présidentiel terminé, c'est M. Muller, le distingué ingénieur et patron de cette grande entreprise, qui monta à la tribune et parla de la IIme correction des eaux du Jura. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Ad. G.

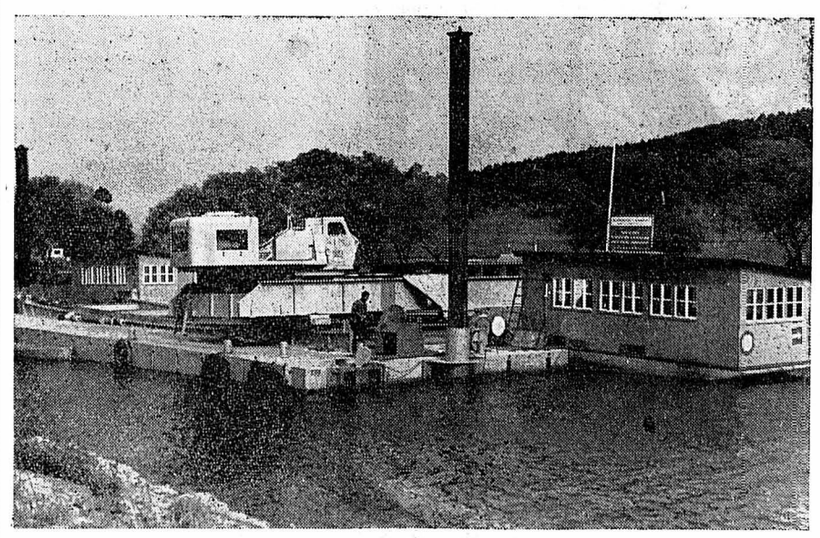

A Brugg, la deuxième correction des eaux du Jura.
(Avipress - Guggisberg)

ASTOR
— l'American Blend du fumeur raffiné

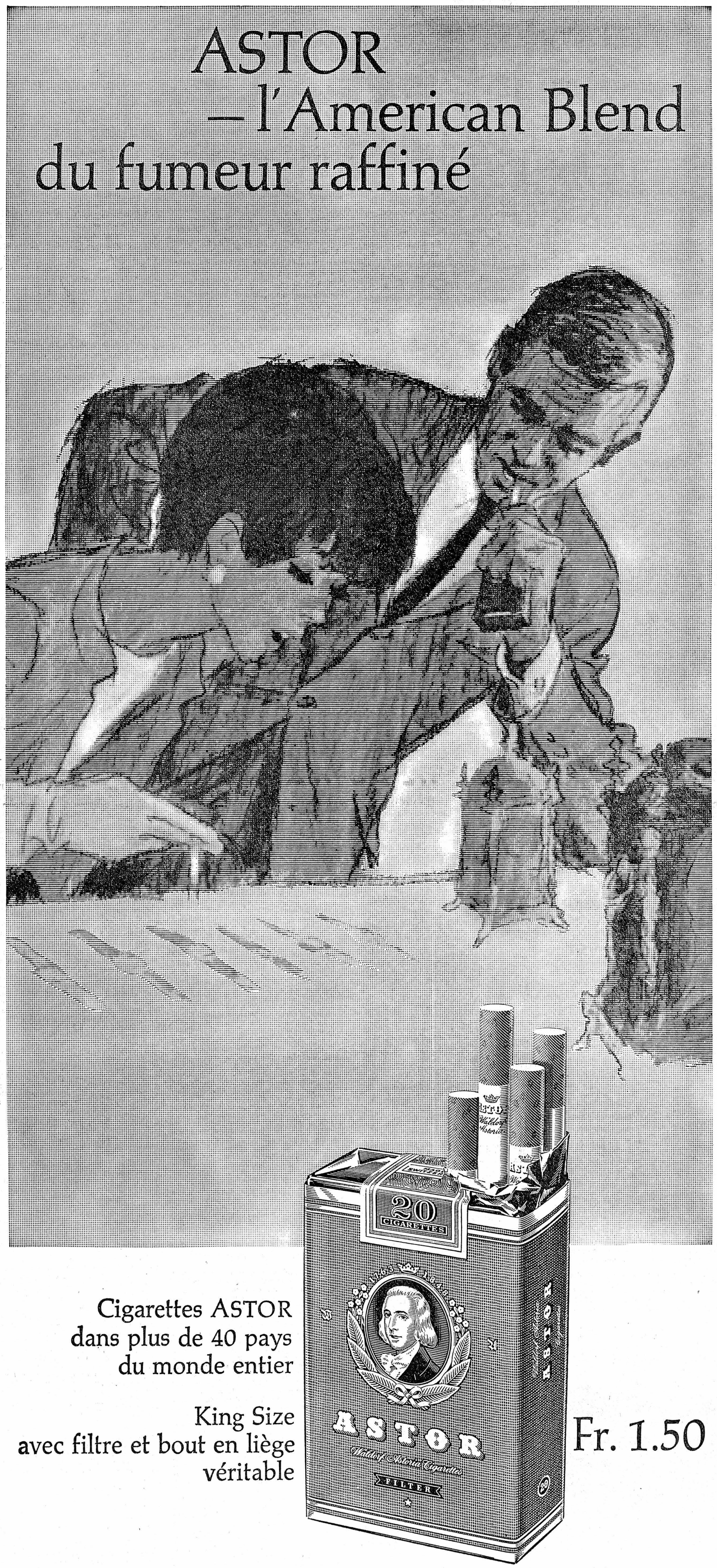

Cigarettes ASTOR
dans plus de 40 pays
du monde entier

King Size
avec filtre et bout en liège
véritable

Fr. 1.50

KRESSI

le vinaigre au vin — relevé mais velouté pour salades fines

avec toutes les herbes et épices qui confèrent la finesse aux sauces pour salades. Son goût velouté, plein de saveur, est incomparable. Kressi rend les salades fines.

1 litre fr. 1.60

Masserey

Neuchâtel
Tél. (038)
5 59 12

SOLS ESCALIERS et TAPIS ◆ DEVIS ◆ POSES

Permet toutes les coiffures avec n'importe quels cheveux

3 points précieux

des cheveux sains,
un éclat
merveilleux
avec une permanente
à l'apparence des
ondulations
naturelles
grâce à

ZOTOS
VITALIZER

la découverte la plus sensationnelle
depuis qu'existent les permanentes

ZOTOS-VITALIZER - Des créations toutes nouvelles sont possibles, car VITALIZER a quelque chose que n'ont pas les autres permanentes.

3 formules différentes : 1. Pour cheveux normaux ou rebelles. 2. Pour cheveux fins, faibles et sensibles. 3. Pour cheveux décolorés et teints.

Succès garanti. Coiffure durable, brillante et naturelle.

Une permanente qui fait merveille.

Une permanente qui revitalise, lubrifie et traite vos cheveux.

Tendance de la nouvelle ligne - Automne - Hiver 1966/67

☆

Cheveux courts toujours à la mode
Longueur maximum 20 cm

☆

il y a toujours une ligne libre pour vous

✆ **5 29 82 - 5 29 83**

Produits « Dorothy Gray »

Roger COIFFURE
Moulin-Neuf tél. 5.29.82|83

FOOTBALL

Résultat-fleuve à Moutier - Les Neuchâtelois stoppés au Letziground

La tactique de Rappan a condamné Lausanne et Servette a gagné le match de la peur

SERVETTE - LAUSANNE 2-1 (1-1).

MARQUEURS : Schneider (contre son camp sur tir de Schindelholz) 19me ; Fuchs, 35me ; Sundermann, 81me.

SERVETTE : Barlie ; Maffiolo, Martinago, Pazmandy, Moccellin ; Sundermann, Vonlanthen ; Conti, Georgy, Kvicinsky, Schindelholz. Entraîneur : Vonlanthen.

LAUSANNE : Schneider ; Grobéty, Luthi, Armbruster, Hunziger ; Weibel, Hosp ; Chapuisat, Durr, Kerkhoffs, Fuchs. Entraîneurs : Rappan et Hahnemann.

ARBITRE : M. Boller, de Bottmingen.

NOTES : Terrain des Charmilles ; sol inégal beau temps. 11,796 spectateurs. Qualité du match : moyenne. Vuilleumier, Fragnières et Tacchella manquent chez Lausanne. Trois minutes avant la pause, Nemeth remplace Kvicinsky. Coups de coin 9-2 (4-1).

LA LEÇON

Dans ce match de style finale de coupe, il fallait un vainqueur. Le sort a bien choisi en récompensant la froide détermination perceptible chez les Servettiens, à l'image de leur entraîneur expédiant la balle par-dessus les tribunes après dix minutes de jeu, le danger rôdant devant Barlie. On s'attendait à beaucoup de passion, à une levée en masse des défendants de la Mère Royaume. Rien de tout cela. 12,000 personnes pour un petit derby, l'énervement, la hâte fiévreuse, soulignée par de nombreuses mauvaises passes, à peine un brin de hargne, de l'affolement, quelques cris, un calicot vantant les vacances au Righi Kulm, on était loin de la ligne à haute tension. Lausanne a fait illusion en première mi-temps, par son aptitude à laisser circuler le ballon, mais quelle lenteur ! A la 6me minute, Kerkhoffs, seul devant Barlie, ratait la mise à mort. Un autre étranger, Sundermann, rachetait la corporation des mercenaires, son premier but pour Servette donnant une autre dimension aux affaires internes genevoises. Après la pause, sans que Servette soit meilleur, les Vaudois se replièrent exagérément dans leur coin. Ce but, on le sentait, l'Allemand prenant Schneider à contre-pied. Valeureux Schneider, malgré ses deux malheurs. Les mécomptes genevois sont à chercher dans l'indécision saisissant les avants arrivés à portée de but. D'un coup, ils oublient jusqu'à leur nom. Certains mouvements furent un régal, tandis que Lausanne a eu un sursaut lorsque, mené à la marque, il se mit à jouer plus vite. Six minutes avant la fin, un coup de tête de Kerkhoffs filait juste à côté. Le perdant a eu tort de spéculer sur un point : c'est la leçon de ce match qui prouve que si les joueurs avaient peur de perdre, hier, en tout cas, Rappan avait encore peur davantage.

A. EDELMANN-MONTY

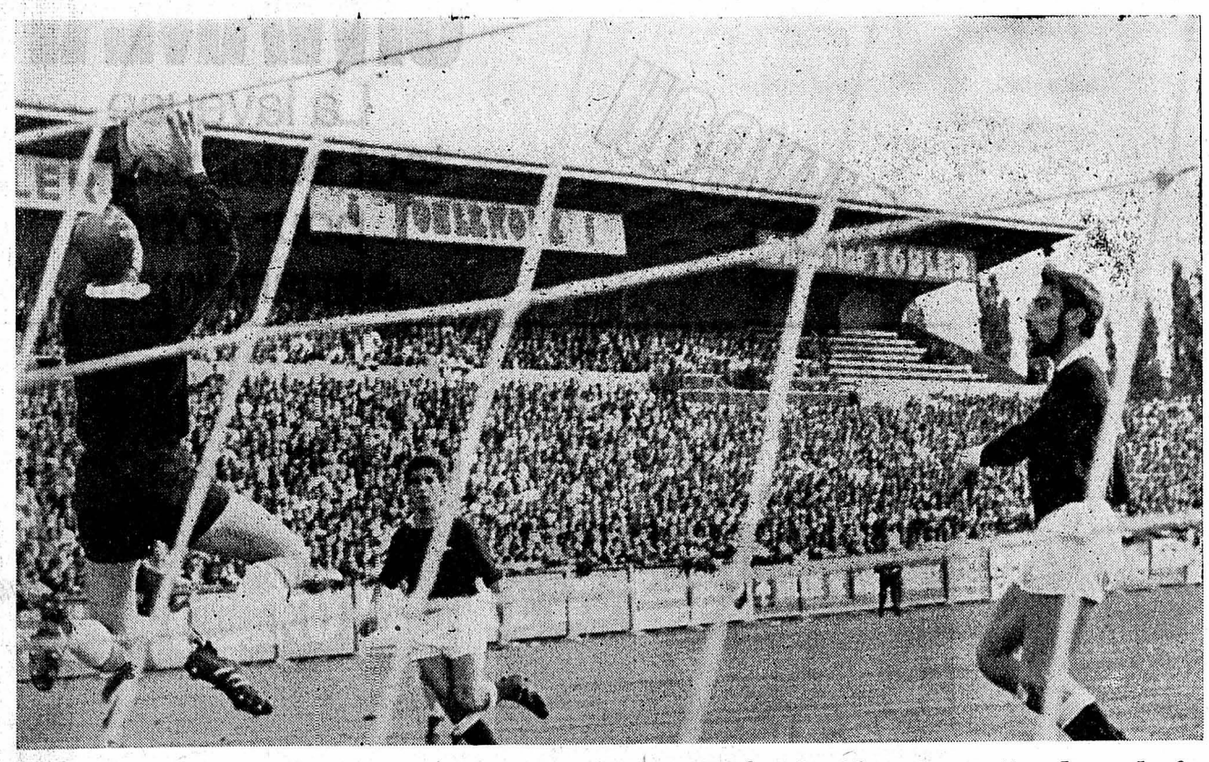

ATTENTIFS. — Les avants servettiens ont souvent alerté Schneider. Sur cette phase de jeu, le gardien lausannois est étrangement isolé entre Georgy (à droite) et Kvicinski. (Photo A.S.L.)

Grasshoppers inflige à Moutier une correction mémorable

MOUTIER - GRASSHOPPERS 2-10 (1-6).

MARQUEURS : E. Juillerat, 6me ; Blattler, 8me et 16me, 25me, 68me, 79me et 81me ; T. Allemann, 20me, 33me et 44me; Grahn, 54me ; Schindelholz, 85me.

MOUTIER : Wacker ; Kammer, Eyen, Studer, Joray, E. Juillerat, Von Burg, Ognanovic, D. Juillerat, Mathez, Vœlin. Entraîneur : Fankhauser.

PAS A LA FÊTE. — Gageons qu'Eyen se souviendra longtemps de Grasshoppers. Il est ici passé par Bernasconi, grimaçant de détermination. (Photo A.S.L.)

GRASSHOPPERS : Deck ; Ingold, Berset, Citherlet, Ruegg ; Gabrieli Grahn ; T. Allemann, Blaettler, W. Allemann, Bernasconi. Entraîneur : Sing.

ARBITRE : M. Sraessle, de Steinach.

NOTES : Terrain de Chalières en bon état ; temps ensoleillé. 4300 spectateurs. Qualité : mauvaise. Schorro et Fankhauser jouent avec les réserves. Grasshoppers est privé de Janser et Fuhrer. Avant la pause, Moutier introduit Schindelholz à la place de Joray et Schorro à la place de Wacker, tandis que Grasshoppers fait jouer Fuhrer à la place de Bernasconi. Coups de coin : 6-3 (0-1).

DÉBACLE

Moutier s'est perdu dans un schéma de jeu par trop compliqué, alors que Grasshoppers ne s'est pas embarrassé de fioritures. Le jeu percutant des visiteurs fut, d'ailleurs, favorisé par la faiblesse de la défense prévôtoise et Grasshoppers s'en donna à cœur joie. Il a suffi de trois éléments postés à l'affût pour prendre en défaut Eyen et ses camarades. De ce fait, les « Sauterelles » pouvaient assurer leurs arrières, tout en marquant de nombreux buts. Disons encore que, durant la première période, deux buts d'Allemann furent obtenus sur hors-jeu manifeste. Il n'en fallait pas davantage pour décontenancer complètement les défenseurs jurassiens.

Le résultat ne souffre cependant pas de discussions tant les Jurassiens connurent de difficultés contre une équipe trop mobile pour eux. Cependant, le résulat ne reflète pas entièrement la physionomie de cette rencontre et les Jurassiens ne méritaient pas pareille humiliation.

P. C.

Zurich a plané sur La Chaux-de-Fonds

Zurich - La Chaux-de-Fonds 3-1 (2-0)

MARQUEURS : Martinelli 8me, Kunzli 38me, 53me, Milutinovic 80me.

ZURICH : Iten ; Munch, Kyburz, Neumann, Stierli ; Baeni, Kuhn ; Martinelli, Kunzli, Sturmer, Meyer. Entraîneur : Kubala.

LA CHAUX-DE-FONDS : Eichmann ; Voisard, Milutinovic, Delay, Hoffmann ; Tholen, Brossard ; Silvant, Zapella, Duvoisin, Keller. Entraîneur : Skiba.

ARBITRE : M. Keller de Bâle.

NOTES : Stade du Letzigrund : terrain en excellent état. Beau temps : 10,000 spectateurs. A la 40me minute, expulsion de Neumann qui a donné un coup de pied à Delay — n'y avait-il pas eu provocation de Delay ? — peu après, remplacement de Keller par Baumann. A partir de la 20me minute de la seconde mi-temps, Martinelli ne joua que lorsqu'il avait la balle à cause d'un genou douloureux. Coups de coin 8-3 (6-1).

CRUEL

Pour la jeune équipe de la Chaux-de-Fonds, ce fut un match cruel : après quatre victoires consécutives, elle s'en va affronter Zurich qui — on le pense — doit être encore lourd des fatigues de son déplacement à Glasgow et ce Zurich ne la laisse pas toucher terre, la déclasse en jouant 50 minutes à dix — expulsion de Neumann — et Kubala peut même se permettre de donner l'ordre à Martinelli de se réserver pendant 25 minutes afin de ne pas aggraver sa blessure ! Ainsi, dans ce match où il était opposé à une des équipes les plus efficaces de notre compétition nationale, Zurich a pu se contenter de demi-mesures : marquer trois buts, puis casser le rythme, ralentir le jeu, garder la balle, maintenir l'adversaire dans les zones centrales, le décourager en le faisant courir dans le vide. Zurich paraissait vraiment maître absolu de son destin : dix contre onze : aucune importance, aucun déséquilibre. Et pourtant, Sturmer n'est plus — dans sa forme actuelle — qu'un remplaçant. C'est le Sturmer de... Young Fellows.

C'est la première fois que nous voyions jouer la Chaux-de-Fonds cette saison. Nous n'avons pas eu de chance, peut-être. Mauvais jour, forme collective déficiente : cela peut arriver. Mais, ce qui arrive moins souvent, dans notre pays, c'est de tomber sur un adversaire aussi fort, aussi souverain dans ses attitudes, dans la manière d'exposer ses qualités, aussi sûr de lui. Et avec raison. C'est là sans doute qu'il faut aller chercher une explication à la petite performance de l'équipe chaux-de-fonnière. Une jeune équipe en devenir ,une équipe qui a des moyens techniques et une bonne conception du football, mais à qui on n'a pas laissé la possibilité de s'exprimer. Un beau spectacle en première mi-temps, puis, une fois la victoire assurée, une longue patience. Après le 3-0 réalisé par Kunzli (malgré l'école de recrues, il est meilleur qu'il a jamais été : rapide, puissant, volontaire, il couvre bien la balle, il tire des deux pieds, il s'engage), Zurich s'est branché sur l'avenir et la Chaux-de-Fonds n'a pas pu l'empêcher de penser à Celtic Glasgow...

Guy CURDY

Explication ennuyeuse

YOUNG FELLOWS - GRANGES : 2-0 (1-0).

MARQUEURS : Fischli 15me ; Heer 87me.

YOUNG FELLOWS : Stettler ; Morgenegg, Kaiserauer, Hunger, Kubler ; Chiandussi, Matus ; Feller, Fischli, von Burg, Heer. Entraîneur : Gawlicek.

GRANGES : Gribi ; Schaller, Baumgartner, Guggi, Walter ; Obrecht, Zancanaro ; Madl, von Burg, Amez-Droz. Entraîneur : Kominek.

ARBITRE : M. Huber, de Thoune.

NOTES : Terrain du Letziground en parfait état. 5000 spectateurs en début de rencontre. Granges joue sans Wollmer blessé. Peu avant la mi-temps, Kellas et Blum remplacent Chiandussi et Obrecht respectivement. Coups de coin : 1-8 (1-4).

Ce fut long, ennuyeux, gauche, ce spectacle de deux équipes sans ambitions. Pourtant, Young Fellows nous avait habitué à beaucoup mieux. Dès le début, les mauvaises passes furent monnaie courante et le débat fut truffé de petits règlements de compte. L'arbitre se montra si candide, ignora tant les coups de coude, qu'il fut rare de voir un duel correct. On vit des joueurs se faire envoyer au tapis dans un style très étudié, sans punition. Ce fut ce qu'on retint d'une rencontre désespérément fade. Presque toutes les offensives restèrent à l'état d'embryon, à moins que la défense adverse ne participât à la cacophonie générale. Grands coups de botte, chandelles, irrégularités sont les signes habituels d'un jour où rien ne va. Pour remédier à cette situation Gawlicek fit un essai assez original : von Burg devint arrière central et Kaiserauer passa à l'attaque. Rien n'y fit.

W. Z.

Sion s'est dangereusement relâché

SION - LUGANO 2-2 (2-0).

MARQUEURS : Bosson, 12me ; Frochaux, 20me ; Gottardi, 46me et 78me.

SION : Biaggi ; Delaloye, Jungo ; Walker, Perroud, Elsig ; Stockbauer, Blasevic, Frochaux, Bosson, Quentin. Entraîneur : Mantula.

LUGANO : Prosperi ; Egli, Indemini ; Pullica, Coduri, Luttrop ; Gottardi, Lusensi, Brenna, Signorelli, Blumer. Entraîneur : Maurer.

ARIBTRE : M. Kamber, de Zurich.

rain en bon état. Temps splendide. 7000

NOTES : Parc des Sports de Sion. Terrain en bon état. Temps splendide. 7000 spectateurs. Qualité du match : moyenne. Lugano remplace Signorelli (très faible) par Rovatti, à la 43me minute. Coups de coin: ,5-2 (3-0).

A CHACUN SA MI-TEMPS

Opérant avec Coduri en position de « libero », Lugano chercha à faire la décision d'emblée, alors que Sion peinait à s'organiser. Brenna mit Biaggi à rude épreuve dès la troisième minute. Puis, Bosson prit les choses en main et fut un remarquable maître à jouer jusqu'à la pause. Il signa lui-même le premier but en trompant Prosperi de belle manière. Mis en confiance, les joueurs locaux s'imposèrent. Frochaux fit un numéro technique époustouflant, mettant successivement dans le vent trois arrières et le gardien pour marquer dans le but vide. Quentin gâcha encore une occasion « en or », si bien que la marque en resta là. Coup de théâtre dès la remise en jeu : Jungo, affolé, rata une intervention à proximité de Biaggi, ce qui permit à Gottardi, toujours à l'affut, de ramener l'espoir dans les rangs luganais. Désarçonné, Sion ne se remit plus de ce coup du sort et l'équipe sombra. Luttrop régna dès lors au centre du terrain. Sa merveilleuse technique lui permit de lancer adroitement des avants acharnés à obtenir l'égalisation et des joueurs locaux qui n'opposaient que de la bonne volonté, sans clairvoyance. Le 2-2 mûrissait lentement et fut acquis près de la fin. Sion faillit encore boire la coupe jusqu'à la lie, et s'il évita l'humiliation, ce ne fut qu'à une énorme maladresse de Rovatti qu'il le dut. Les rageuses réactions de Quentin et Perroud trouvèrent un remarquable Prosperi à la parade. En bref, match de qualité moyenne : chaque équipe eut sa mi-temps et le résultat final reflète bien les forces en présence. Lugano est bien plus séduisant que par le passé. Son équipe est homogène. A Sion, les défaillances individuelles (Jungo, Blasevic) détériorèrent une situation que l'on tenait pour acquise à la mi-temps.

M. F.

THEUNISSEN PEU UTILE À YOUNG BOYS

BÂLE SOLIDE AU POSTE AU WANKDORF

YOUNG BOYS - BALE : 1-1 (1-1)

MARQUEURS : Grunig, 19me (sur penalty), Hauser, 21me.

YOUNG BOYS : Ansermet ; Meier, Thomann, Schneiter, Butzer ; Marti, Theunissen ; Schultheiss, Hertig, Grunig, Scheibel. Entraîneur : Merkle.

BALE : Kunz ; Kiefer, Michaud, Stocker, Pfister ; Odermatt, Benthaus, Schnyder ; Hauser, Frigerio, Moscatelli. Entraîneur : Benthaus.

ARBITRE : M. Hardmeier, de Thalwil.

NOTES : Stade du Wankdorf. 10,000 spectateurs, terrain glissant et temps pluvieux. Kunz sauvé par la transversale à la 38me minute. sur un tir de Scheibel. Young Boys - Bâle 11-5.

Sepp Herberger, l'ancien entraîneur fédéral allemand, qui était parmi les spectateurs, n'a, sans doute, pas été enthousiasmé par le spectacle. Il aura constaté qu'un monde sépare encore notre football à l'échelon des clubs de celui des équipes germaniques. Le fait est que la partie fut sans beauté, mais intéressante par le résultat incertain jusqu'à la dernière seconde. Les Rhénans, solides sur jambes, dopés moralement par leur bon classement, en sont au stade de l'application. La classe n'est pas encore là. Mais avec une ligne comme celle d'Odermatt - Benthaus - Schnyder, ils peuvent aller loin. C'est ce qui manque à Young Boys, qui pratique le même système de 4-3-3. Les Bernois ont arraché un point en jouant pratiquement à dix, Theunissen étant quasi nul. Le Hollandais jouant comme demi d'attaque, c'est Grunig qui avait passé au centre de la ligne d'avants. Il fut plus brouillon qu'autre chose. Seul Scheibel, excellent technicien, se mit en évidence et ses essais au but auraient mérité un meilleur sort. Le match nul est équitable.

W. K.

Le Locle complètement remanié impressionne contre Saint-Gall

LE LOCLE - SAINT-GALL 5-3 (2-1)

MARQUEURS : Amez-Droz, 15me ; Dietlin, 16me ; 'jaeger, 18me ; Thimm, 11me ; Muller, 24me ; Deamoli, 25me ; Dietlin, 34me ; Jaeger, 36me.

LE LOCLE : Coinçon ; Veya, Bosset, Pontello, Hotz ; Thimm, Huguenin ; Dubois, Dietlin, Jaeger, Richard. Entraîneur : Furrer.

SAINT-GALL : Straessle ; Ziehmann, Schrager, Kessler, Welte ; Meier, Deamoli ; Sehovic, Amez-Droz, Muller, Widmer. Entraîneur : Popescu.

ARBITRE : M. Racine, de Prilly.

NOTES : Stade des Jeannerets en bon état ; temps agréable. 1300 spectateurs. En deuxième mi-temps, Straessle est blessé, le match doit être interrompu ; le montant le sauve quatre fois. Coups de coin : 7-7 (4-5).

A l'issue d'une rencontre fertile en événements, Le Locle a mérité sa victoire. En effet, dè le début de la partie, l'équipe de Furrer, remaniée de fond en comble, prit résolument la mesure d'un adversaire dont la défense ne parvenait pas à juguler les assauts amorcés par Thimm et Jeager et amenés à terme par Dietlin et Richard. Ce dernier a démontré sa très grande maîtrise technique et a laissé à plusieurs reprises son cerbère ébahi ; l'attaque locloise a construit un jeu rapide, solide et direct, elle ne s'est pas embarrassée de fioritures, se créant de nombreuses occasions. L'équipe locloise doit pouvoir rivaliser avec les meilleures si la concentration de chacun s'étend sur la durée du match. La formation a fourni dans l'ensemble une bonne prestation, mais nous mettrons en exergue à part Richard déjà cité, Thimm et Jaeger, travailleurs intelligents, qui donnent le ton à l'équipe. Du côté saint-gallois, déception, la défense est souvent prise de vitesse, manque de cohésion, est confuse dans l'entre-jeu et joue à la limite de la correction. L'attaque, elle, si elle était mieux soutenue, ferait encore bien plus de ravages que maintenant grâce aux réalisateurs que sont Amez-Droz, Muller et le géant yougoslave Sehovic. L'entraîneur Popescu doit encore accomplir la synthèse des deux blocs de l'équipe, qui sont par trop dissociés.

H. W.

LA SURPRISE. — Décidément, Winterthour fait parler de lui. Ce n'est pas Matter, aux prises avec Gloor (à droite), qui nous démentira ! (Photo A.S.L.)

L'ABSENCE DE DAINA ET SERMENT A PESÉ LOURD À XAMAX

Chiasso a rarement si bien joué

CHIASSO - XAMAX 4-2 (3-0).

MARQUEURS : Boffi, 10me ; Bergna 26me et 36me ; Rickens 61me ; Sandoz 62me (penalty) ; Villa 81me.

CHIASSO : Caravatti ; Luratl, Lussana ; Terzaghi, Gilardi, Sangiorgio ; Boffi, Villa, Berga, Riva IV, Romagna. Entraîneur : Monzeglio.

XAMAX : Jaccottet ; Vogt, Gentil, Merlo, Paccolat ; Rohrer, Sandoz ; Facchinetti, Rickens, Manzoni, Mantoan. Entraîneur : Humpal.

ARBITRE : M. Schneider, de Zurich.

Zurich.

NOTES : Stade de la Via Comacini ; terrain lourd et glissant. Pluie. 1000 spectateurs. Qualité du match : bonne. Il manque chez Xamax Daina (blessé) et Serment (malade). A la 43me minute, Xamax a recours au douzième homme : Tribolet pour Facchinetti. A la 17me minute de la reprise, Sangiorgio dévie de la main une balle qui pénétrait dans le but vide : Sandoz doit tirer deux fois le coup de réparation, le premier tir réussi étant annulé par l'arbitre. Coups de coin : 5-5 (3-1).

MALCHANCE

Xamax a eu la malchance de tomber sur un Chiasso retrouvé. Le retour en forme de Riva IV, la jeunesse, la vitalité et l'intelligence de jeu de Romagna et Boffi ont relancé les Tessinois. Pendant les quarante-cinq premières minutes, Chiasso était déchaîné. Avec un jeu sans fioritures, les Tessinois prenaient nettement l'avantage sur les Neuchâtelois. La défense xamaxienne contenait difficilement les véloces ailiers « chiassesi », Paccolat était régulièrement en difficulté avec Boffi, Vogt n'en menait pas large contre Romagna. Xamax ne jouait pas mal, la volonté ne manquait pas mais Chiasso était plus fort. A 3-0, tout le monde croyait la victoire tessinoise assurée. Pas Xamax. Jamais les Neuchâtelois ne se sont avoués battus. Grâce à leur volonté, un peu à cause de la défense tessinoise qui se relâchait, Xamax diminuait les distances. Sentant le danger, Chiasso se reprenait. Terzaghi et Riva IV, par leur expérience et leur calme ramenaient la confiance chez leurs camarades. Xamax, dans l'espoir d'égaliser, dégarnissait sa défense. Cela lui coûtait un quatrième but et les deux points.

Malgré cette défaite, les Neuchâtelois ont plu, bien que l'équipe ait été nettement affaiblie par les absences de Daina et Serment. Sandoz, Rickens et Rohrer se sont particulièrement mis en évidence. Depuis longtemps, Chiasso n'avait pas joué aussi bien que pendant la première mi-temps. Si les Neuchâtelois continuent de jouer avec ce moral, ils auront un bel avenir.

D. C.

Spectacle médiocre à la Gurzelen

BIENNE - WINTERTHOUR 0-3 (0-0).

MARQUEURS : Rufli, 61me et 72me ; Winiger, 80me.

BIENNE : Tschannen ; Treuthardt, Gnaegi, Meier, Gehrig ; Matter, Szymaniak ; Bai, Quattropani, Graf, Renfer II. Entraîneur : Sobotka.

WINTERTHOUR : Forrer ; Kehl, Kaspar, Gysin ; Odermatt, Dimmeler ; Winiger, Rufli ; Milutinovic, Schriber, Gloor. Entraîneur : Hussy

ARBITRE M. Droz, de Marin.

NOTES : Terrain de la Gurzelen, pelouse en bon état. Temps idéal pour la pratique du football. 5000 spectateurs. Avertissement à Renfer II pour faute grossière. A la 16me minute de la première mi-temps, l'arbitre annule un but marqué par Winterthour pour hors-jeu. Trois minutes avant la fin de la rencontre, le gardien Forrer, blessé dans un contact avec Graf, doit quitter le terrain. Coups de coin : 11-4 (9-1).

UNE SPÉCIALITÉ

En ce début de saison, les Biennois ont une spécialité : perdre contre les néo-promus, et cela va de pair, présenter contre ces équipes un spectacle médiocre. Pourtant rien, en première mi-temps, ne laissait prévoir le naufrage qui allait se produire en seconde période. Sans pour autant montrer un football intéressant, les joueurs locaux étaient cependant plus dangereux que leurs adversaires. Illusion ! Car plus le temps avançait, plus ils se perdaient dans un jeu anodin, se permettant de rater les passes les plus simples. Au contraire, les Zuricois prirent conscience qu'ils avaient en face d'eux un adversaire à leur portée. Aussi après une période d'hésitation, ils se montrèrent plus entreprenants pour finalement reprendre facilement la mesure de leurs adversaires. Rufli se chargeait d'être le bourreau des Biennois; il inscrivait les deux premiers buts bénéficiant les deux fois de magistrales passes faites par le maître à jouer de son équipe Milutinovic. Le feu follet Winiger au terme d'une action personnelle scella définitivement le sort des Seelandais.

Notre intention n'est pas d'accabler les Biennois, mais il faut reconnaître qu'il y a belle lurette que nous ne les avons plus vus jouer si médiocrement. La défense fut aussi faible que la ligne d'attaque fut inexistante. Seul Tschannen tira son épingle du jeu. Quant aux banlieusards zuricois, ils possèdent de sérieux arguments à faire valoir, ils seront à même d'inquiéter les meilleurs. Nous avons particulièrement apprécié la sûreté de Forrer, l'abattage d'Odermatt, la vivacité de Winiger et surtout le sens du jeu de Milutinovic.

P. B.

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

● A Sisak (Yougoslavie), en match aller comptant pour la coupe d'Europe des amateurs, la Yougoslavie et l'Allemagne de l'Ouest ont fait match nul 0-0.

● A Helsinki, en match comptant pour le championnat d'Europe (groupe 3), la Finlande et l'Autriche ont fait match nul 0-0. Les autres équipes du groupe sont la Grèce et l'URSS mais elles ne sont pas encore entrées en lice. Une nouvelle fois, les Autrichiens ont déçu et il semble bien qu'ils ne parviendront pas à se qualifier, surtout face à l'URSS.

● Au cours de la partie, « Pompon » Muller, qui s'était rendu à Fétigny à pied, a fait une collecte au profit des familles des victimes de Thielle. Cette collecte a produit 276 francs.

Résultats et classements

Bienne - Winterthour	0-3
Moutier - Grasshoppers	2-10
Servette - Lausanne	2-1
Sion - Lugano	2-2
Young Boys - Bâle	1-1
Young Fellows - Granges	2-0
Zurich - Chx-de-Fds	3-1
Baden - Wettigen	0-2
Bellinzone - Aarau	0-0
Bruhl - Thoun	0-0
Chiasso - Xamax	4-2
Le Locle - Saint-Gall	5-3
Lucerne - Blue Stars	2-0
Soleure - Urania	2-1

SPORT-TOTO

Colonne des gagnants :

221 - XX1 - 12X - X111

Ligue A

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. Zurich	7	6	—	1	25	8	12
2. Bâle	7	4	3	—	15	6	11
3. Grasshoppers	7	5	—	2	24	8	10
4. La Chx-de-Fds	7	4	—	3	16	12	8
Young Fellows	7	3	2	2	12	10	8
6. Sion	7	3	1	3	15	14	7
Winterthour	7	3	1	3	12	11	7
Young Boys	7	3	1	3	13	15	7
9. Lugano	7	2	2	3	11	13	6
Bienne	7	3	—	4	10	14	6
11. Lausanne	7	2	1	4	10	13	5
12. Servette	7	2	—	5	11	14	4
Moutier	7	3	1	3	6	30	4
14. Granges	7	1	1	5	8	20	3

Ligue B

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. Thoune	7	5	2	—	12	4	12
2. Lucerne	7	4	2	1	15	4	10
3. Wettingen	7	3	2	2	18	11	8
Le Locle	7	3	2	2	14	13	8
Baden	7	4	—	3	12	12	8
6. Saint-Gall	7	3	1	3	22	20	7
Xamax	7	3	1	3	15	15	7
Bellinzone	7	3	1	3	10	10	7
Aarau	7	2	3	2	7	7	7
Soleure	7	3	1	3	8	10	7
11. Chiasso	7	3	—	4	10	11	6
12. Bruhl	7	1	2	4	9	15	4
Blue Stars	7	1	2	4	4	15	4
14. Urania	7	1	1	5	8	17	3

nouveau

SIWAMAT

La laveuse
tout automatique
pour votre
appartement

SIEMENS

...à la chambre de bain

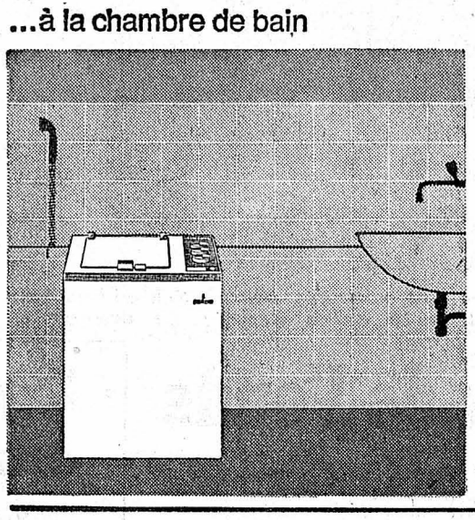

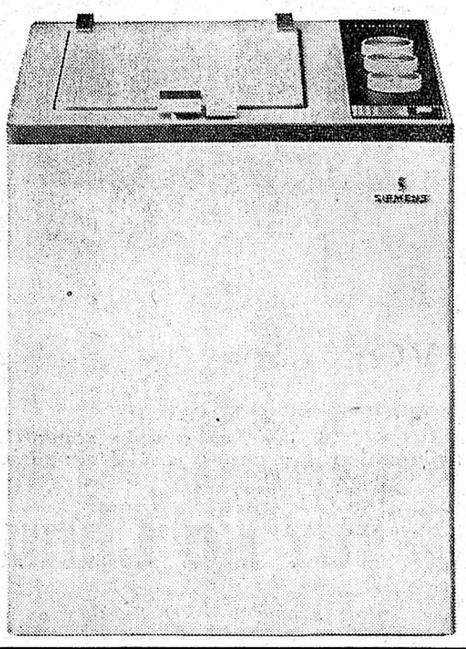

...sous la table

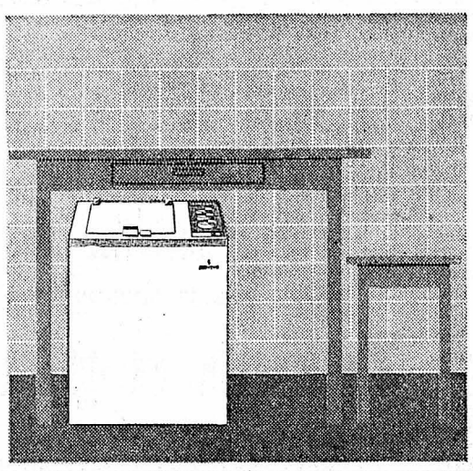

...dans l'agencement de cuisine

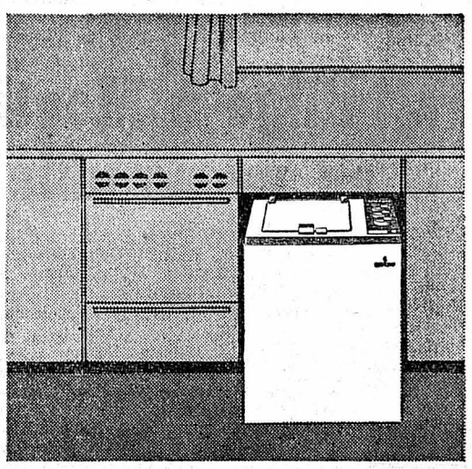

Prévue pour 4 kg, elle lave, rince et essore entièrement automatique. Les 7 programmes standards peuvent être combinés à volonté. Hauteur: 64 cm seulement, montée sur roulettes. Aucun frais d'installation si vous disposez d'une canalisation d'eau appropriée et d'une prise 2 P+T.

Prix sensationnel: Fr. 1295.-

Vente par les magasins spécialisés.

SEH 66

Le lait
compense
bien
des
choses

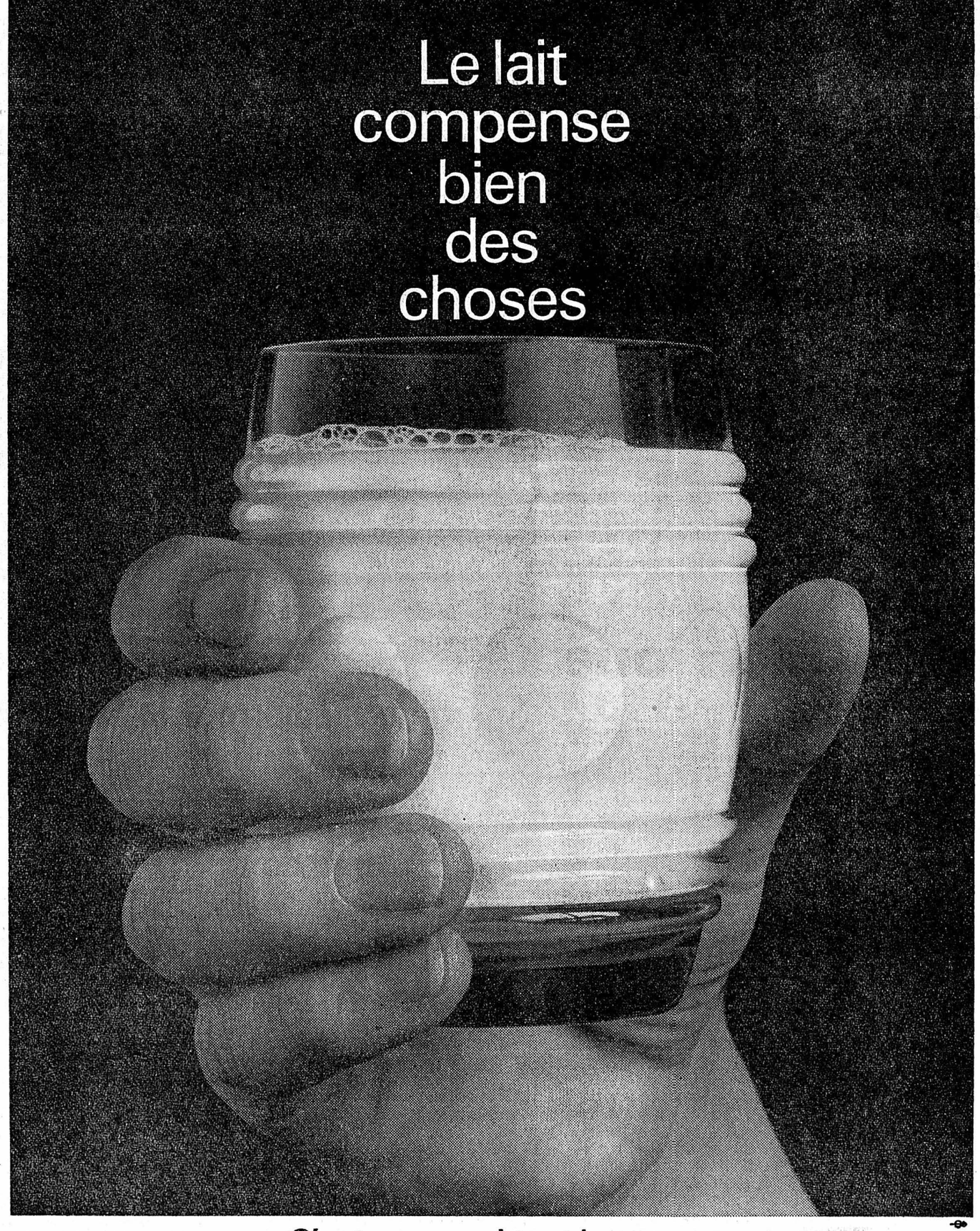

C'est pourquoi tout homme
qui se dépense toujours davantage boit,

chaque jour, un verre de lait en plus.

ÉCHANGEZ
vos vieux meubles
contre des neufs

C'est la meilleure solution pour faire une bonne affaire

MEUBLES LOUP

Beaux-Arts 4 Tél. 5 30 62

1485 mètres de cloisonnettes montés à ce jour en Suisse

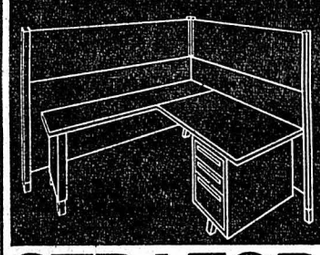

CLOISONNETTES métalliques, solution idéale pour vos problèmes d'espace. Pas de fixation au plancher ni au mur. Prix avantageux.

Avec ou sans portes, livrables aux hauteurs:
1080 mm 1380 mm
1680 mm 2150 mm

STRAFOR

Strafor S.A., 2000 Neuchâtel
Brandards 44
Téléphone (038) 8 49 21

Nos spécialistes vous rendront visite sans engagement.

NOUVEAU

Avertissement! Si vous n'êtes pas fermement convaincu des qualités de votre voiture, vous ne devriez essayer aucune de ces deux voitures-ci... Autrement, voici ce qui se produirait: la nouvelle Ford Taunus 12M ou 15M vous ouvrirait les yeux — vous ferait découvrir une toute nouvelle classe de voiture. En effet, quelle autre voiture pourrait vous offrir, à prix égal: moteur en V de 1300 cc et 7/63 CV (12 M), 1500 cc et 8/75 CV (15M) ou 8/80 CV (15M TS); traction-avant; freins à disque à l'avant; suspension McPherson à l'avant; sièges AV aussi confortables qu'un fauteuil club; ventilation «flow away» (15M et 15M TS); coffre de 565 litres? Ford Taunus 12M 2 portes et fourgonnette. A partir de Fr. 7850.— Taunus 15M 2 portes, 4 portes et stationwagon, TS 2 portes et coupé TS avec équipement spécialement luxueux. A partir de Fr. 8850.-

Ford Taunus 12M+15M

Ford

Neuchâtel : Garage des Trois Rois, J.-P. & M. Nussbaumer, 11, Pierre-à-Mazel, tél. (038) 5 83 01.

La Chaux-de-Fonds : Garage des Trois Rois, J.-P. & M. Nussbaumer, 102, rue de la Serre, tél. (039) 2 35 05.

Le Locle : Garage des Trois Rois, J.-P. & M. Nussbaumer, 20, rue du Temple, tél. (039) 5 24 31.

FOOTBALL

Les équipes de première Ligue jouaient pour la coupe de Suisse

Résultats

Coupe de Suisse, deuxième tour principal :

International - Etoile Carouge 1-4, Malley - Chailly 3-0 ; Chênois - Assens 2-1, après prolongations, Montreux - Rarogne 1-0, Martigny - Vevey 3-4, Couvet - Fribourg 0-1, Fétigny-Cantonal 1-3, Zaehringia Berne - Grunstern 2-3, Minerva Berne - Boujean 4-1, Berne - Olten 5-2, Porrentruy - Courtemaîche 4-0, Nordstern - Laufen 5-1, Dietikon - Dubendorf 3-4, après prolongations, Schaffhouse - Red Star 0-2, Zoug - Frauenfeld 1-2, Uster - Vaduz 2-1, Amriswil - Widnau 2-3, Rorschach - Bauma 2-1, Emmenbrucke - Giubiasco 3-0, Locarno - Bodio 0-2, Buchs - Turgi 3-6, Concordia Bâle - Breitenbach 2-0.

Tirage au sort du 23 octobre

Le Locle contre Montreux, Xamax contre Etoile Carouge, Urania contre Malley, Vevey contre Chênois, Gruenstern contre Soleure, Thoune contre Cantonal, Fribourg contre Berne, Aarau contre Concordia, Nordstern contre Wettingen, Porrentruy contre Minerva Berne, Turgi contre Baden, Bellinzone contre Bodio, Emmenbrucke contre Lucerne, Chiasso contre Red Star, Blue Stars contre Widnau, Saint-Gall Contre Dubendorf, Frauenfeld contre Rorschach, Uster contre Bruhl.

Fétigny est tombé avec honneur

FETIGNY - CANTONAL 1-3 (0-1)

MARQUEURS : Resar 28me ; Corminbœuf 54me ; Ryf 75me ; Rumo 76me.

FETIGNY : Venturini ; Arrighi, Joye, Vorlet, Mollard ; Bapst, Corminbœuf ; B. Marcello, Renevey, Fasel. Entraîneur Picot.

CANTONAL : Gautschi ; Correvon, Burri, Leuenberger, Tacchella ; Resar, Morand ; Rumo, Ballaman, Monnard, Ryf. Entraîneur : Morand.

ARBITRE : M. Wieland, de Soleure.

NOTES.— Terrain de Fétigny, petit et bosselé. Beau temps, 500 spectateur. A la 40me minute, Barbey remplace Mollard. Joye rate un penalty (29me minute) consécutivement à une faute de main de Burri. A la 39me minute, un tir de Morand aboutit contre le poteau. Coups de coins : 5-3 (2-2).

SÉDUISANT

Les encouragements d'un public sympathique et expansif, l'« esprit de coupe », — qu'on rencontre plus facilement chez le petit que chez le grand — et la présence dans ses rangs de quelques joueurs qui rendraient de fiers services à bien des clubs de première ligue ont permis à Fétigny de soumettre Cantonal à un pénible pensum. La tâche des Neuchâtelois était encore rendue plus difficile par l'étroitesse du terrain. Il fallut bien une trentaine de minutes avant que Morand et ses coéquipiers aient les distances « dans l'oeil ». Pendant cette demi-heure initiale, les Fribourgeois, animés par un brûlant désir de vaincre, présentèrent un jeu d'excellente facture. Maîtres du milieu du terrain parce que Morand et Resar qui n'ont plus vingt ans, n'avaient pas encore trouvé leur souffle, les gars de Fétigny mirent plusieurs fois la défense cantonalienne dans l'embarras. Le jeu des Neuchâtelois était fait de contre-attaques jusqu'au moment où Resar, d'un tir d'une trentaine de mètres, décontracta les visiteurs.

Après le repos, les Fribourgeois égalisèrent contre le cours du jeu et alors qu'on les croyait à bout de souffle. Cette égalisation, survenue de façon inopinée, obligea les Neuchâtelois à montrer tout leur savoir. Malgré leur bonne volonté, les joueurs locaux ne purent soutenir le rythme de leurs adversaires. Le jeu subtil et rapide des ailiers Ryf et Rumo, les décrochages à la Daina de Ballaman, les montées offensives de Morand, Resar et Burri, mirent à mal la défense jusque là irréprochable des Fribourgeois. En soixante secondes, tous les efforts consentis bravement pendant une heure étaient payés par deux buts en tous points remarquables.

Cantonal a mérité sa victoire, bien qu'il ait par Monnard, manqué les occasions les plus faciles de marquer. Mais les Neuchâtelois ne pensaient sans doute pas avoir affaire à un adversaire d'un tel gabarit. Fétigny est, en effet, une équipe d'un haut niveau de IIe ligue. Les Marcello, Vorlet, Corminbœuf et Bapst valent même mieux que cela. Si les Broyards jouaient toujours comme ils l'ont fait hier, ils se « royaumeraient » en championnat. Mais il paraît que ce n'est pas tous les dimanches fête ! Peu importe. Devant Cantonal, ils ont fait mieux que plaire : ils ont séduit.

F. Pahud

Coupe de Suisse des juniors

BERNE NORD-NEUCHATEL 1-4 (1-2)

Ce match, qui comptait pour le premier tour de la coupe de Suisse juniors, s'est joué sur le terrain de la Champagne, à Bienne. Surpris par la vitesse d'exécution de leurs adversaires (tenant de la coupe) en début de rencontre, les Neuchâtelois, contre le cours du jeu réussirent un but à la suite d'une faute de main d'un défenseur jurassien dans le carré fatidique. Ce succès donna confiance aux protégés de Mandry qui augmentèrent encore l'écart. En seconde mi-temps, les Neuchâtelois se portèrent résolument à l'attaque et marquèrent encore deux buts mérités. Grâce à cette victoire, les juniors neuchâtelois affronteront pour le prochain tour l'équipe du Valais le premier dimanche de novembre.

La sélection neuchâteloise jouait dans la composition suivante : Bucher (Xamax) ; Stauffer (Comète), Gut (Chaux-de-Fonds) ; Châtelain (Saint-Imier), Schoeni (Fleurier), Gerber (Hauterive) ; Oeuvray (Xamax), Roth (Cantonal), Jeandupeux (LA Chaux-deFonds, Desjardins et Frieden (Xamax). En seconde mi-temps : Planas (Cantonal) et Leuba (La Chaux-de-Fonds) ont pris respectivement les places de Gerber et Châtelain.

Les buts neuchâtelois furent obtenus par Jeandupeux (penalty), Desjardins, Frieden, Planas (penalty). R. M.

Porrentruy vainqueur... sur le tard

PORRENTRUY - COUTEMAICHE 4-0 (0-0)

MARQUEURS : Mischler 57me, Mazimann 77me, Mischler 79me, Mazimann 89me.

PORRENTRUY : Rathgeb ; Schlichtig, Dussault, Leonardi, Luthi ; Hoppler, Althaus II ; Godi, Mazimann, Mischler, Loichat. Entraîneur : Garbani.

COURTEMAICHE : Maître ; Saner, J. Reber, M. Krayenbuhler ; Froidevaux, Lièvre ; C. Krayenbuehler, D. Reber, Humbert, Maillard. Entraîneur : Lièvre.

ARBITRE : M. Dienst, de Bâle.

NOTES : Stade du Tirage, terrain en très bon état. Temps ensoleillé. 700 spectateurs. Porrentruy tire six fois (!) sur la latte du but de Maître. Mazimann en est l'auteur de cinq. A la 42me minute, Lièvre prend la place d'Althaus II. Coups de coin : 7-1 (3-1).

La tactique du hors-jeu adoptée par Courtemaîche lui permettra de maintenir le résultat vierge jusqu'au début de la seconde mi-temps. Il faut dire que durant les premières quarante-cinq minutes, les belles combinaisons de Porrentruy furent repoussées à plusieurs reprises par la...barre transversale du but visiteurs. Lorsque Mischler eut enfin ouvert la marque, Courtemaiche se relâcha et les Bruntrutains n'eurent, dès lors, plus aucune peine à s'imposer. La différence de ligue se fit alors sentir et le succès de Porrentruy confirma l'excellente forme actuelle des joueurs de Garbani. Soulignons l'excellente partie de Dussault qui se révèle un excellent arrière-central, de même que Schlichtig qui s'affirme de plus en plus à son nouveau poste d'arrière. Seuls Althaus, Lièvre et Mischler, actuellement tous à l'école de recrues semblent éprouver quelque peine, d'ailleurs bien compréhensible.

C.S.

CORIACE. — A l'image de Luscher (à droite, poursuivi par Gross) d'une volonté de tous les diables, Couvet a offert une belle résistance. (Avipress - Eigenmann)

Fribourg pénible vainqueur d'un Couvet au cœur en or

COUVET - FRIBOURG 0-1 (0-0).

MARQUEUR : Jordan 75me.

COUVET : Bésomi ; Faivre, Fabrizzio, Tosato, Chiuminati ; Luscher, Rotenbuhler ; Garcia, Guye, Righetti, Bouveret. Entraîneur : Munger.

FRIBOURG : Brosi ; Chavaillaz, Waeber, Gross, Blanc ; Jungi, Schaller ; Jordan, Birbaum, Wyman, Moser. Entraîneur : Sommer.

ARBITRE : M. Burioli de Lausanne.

NOTES : Stade Dubied à Couvet. Terrain sec. 400 spectateurs. A la 35me minute, Chiuminatti arrête la balle avec la main sur la ligne de but ; le pénalty ,tiré par Wymann, est magnifiquement arrêté par Bésomi. Dans la même minute, Righetti tire sur la latte alors que Brosi était battu. Les deux équipes ont remplacé deux joueurs : Schwab prenant la place de Garcia à la 30me et Perillard celle de Tosato à la 40me pour Couvet. Alors qu'à Fribourg, Birbaum et Wymann cédaient leurs places, peu avant la pause, à Rappo et Faver. Coups de coin 3-12 (2-6).

ISSUE LOGIQUE

Couvet s'est magnifiquement défendu face à une équipe fribourgeoise qui, si elle a une certaine classe, n'en fit jamais montre. Chaque homme possède une bonne technique, la défense est excellente ; mais le tout joue sans génie, le une-deux y est inconnu. Aussi, n'est-il pas étonnant qu'onze Covassons emplis du meilleur esprit aient longtemps pu contester la victoire à l'actuel premier de première Ligue. Toutefois, le succès des visiteurs n'est pas immérité, car Couvet — et ce n'était que sagesse — a joué avec une grande prudence. Fabrizzio et Luscher firent la loi en défense, cependant que Rotenbuhler organisa le milieu du terrain avec un rare brio. La ligne d'attaque, où excella Bouveret, fut mise sous l'éteignoir par la solide défense fribourgeoise. Ainsi les visiteurs, chez lesquels il est impossible de sortir des noms tant l'équipe est homogène, dictèrent le plus souvent leur loi et obligèrent le remarquable Bésomi à faire étalage de toutes ses qualités, jusqu'au moment où ce dernier, surpris par la trajectoire de la balle, dut concéder le but de la défaite. Les quinze dernières minutes ne devaient rien changer. La fatigue faisant son œuvre, les Covassons durent se résigner à la défaite. Une défaite normale et dont les Neuchâtelois n'ont pas à rougir. Si les hommes de Munger ne retrouvent pas leur place en deuxième Ligue à la fin de la saison, ce sera à n'y plus rien comprendre.

D. EIGENMANN

Football à l'étranger

Italie

Troisième journée : Atalanta - Inter 0-5 ; Cagliari-Bologne 4-0 ; Fiorentina-Juventus 1-2 ; Lecco-Lazio 0-1 ; Milan-Mantoue 2-2 ; Rome-Naples 0-2 ; Spal-Brescia 1-1 ; Turin-Venise 0-0 ; Vicence - Foggia 3-1. Classement : Inter, Juventus et Naples, 6 points ; 4. Gagliari, 5 ; 5. Milan, Turin et Mantoue, 4 ; 8. Fiorentina, Lazio et Bologne, 3 ; 11. Rome, Brescia, Venise et Vicence, 2 ; 15. Atalanta et Spal, 1 ; 17. Lecco et Foggia, 0.

Allemagne

Septième journée : Bayern Munich-Nuremberg 0-1 ; Borussia Dortmund-Werder Brême 2-0 ; Meiderich-Stuttgart 0-0 ; Fortuna Dusseldorf-Rotweiss Essen 2-0 ; Schalke-Eintracht Brunswick 0-0 ; Kaiserslautern-Cologne 0-0 ; Hambourg-Munich 3-2 ; Hanovre-Borussia Moenchenglabach 1-1 ; Carlsruhe-Eintracht Francfort 3-2. Classement : 1. Eintracht Brunswick, 10 points ; 2. Kaiserslautern, 10 ; 3. Meiderich, 9 ; 4. Fortuna Dusseldorf, 9 ; 5. Eintracht Francfort et Nuremberg, 8.

Angleterre

Dixième journée : Arsenal-Leicester City 2-3 ; Aston Villa-Liverpool 2-3 ; Burnley-Blackpool 1-0 ; Everton - Newcastle United 1-1 ; Fulham-Tottenham Hotspur 3-4 ; Manchester City-Chelsea 1-4 ; Nottingham Forest - Manchester United 4-1 ; Sheffield United-West Bromwich Albion 4-3 ; Southampton-Sheffield Wednesday 4-2 ; Stocke City-Leeds United 0-0 ; Sunderland-West Ham United 2-4. Classement : 1. Chelsea, 16 points ; 2. Tottenham Hotspur, 15 ; 3. Stocke City et Leicester City, 14 ; 5. Burnley et Liverpool, 13.

FRANCE

Neuvième journée : Racing Sedan - Reims 1-0 ; Monaco - Stade de Paris 0-1 ; Rennes - Angers 2-3 ; Lyon - Saint-Etienne 3-0 ; Lens - Lille 1-1 ; Nantes - Valenciennes 3-1 ; Rouen - Nice 1-0 ; Marseille - Toulouse 2-0 ; Bordeaux - Nimes 2-0 ; Strasbourg - Sochaux 3-1. — Classement : 1. Nantes, 13 p ; 2. Lens et Saint-Etienne, 12 p ; 4. Angers, Strasbourg et Stade de Paris, 11 p.

VERSOIX UN PEU FRAGILE EN ATTAQUE

Fontainemelon domine souverainement

FONTAINEMELON - VERSOIX 4-1 (2-1)

MARQUEURS : Ventura (1re), Barbezat (2me et 71me), Siméoni (17me), Jendly (55me).

FONTAINEMELON : Etienne ; Cuche, Edelmann ; Aubert, Auderset, Jendly ; Dousse, Andreaneli, Siméoni, Wenger, Barbezat. Entraîneur : Péguiron.

VERSOIX : Moser ; Denereaz, Terrier, Zanoni, Gobet ; Marchi, Prod'hom ; Bannwart, Escofey, Meyer, Ventura. Entraîneur : Terrier.

ARBITRE : M. Ceretti, de Bienne.

NOTES : Parc des Sports de Fontainemelon dont la pelouse est verdoyante. Temps couvert mais agréable. A la 40me minute, Bavaud prend la place de Meyer. Un but de Fontainemlon est annulé pour une faute que l'arbitre a sifflé trop rapidement. « Pompon » Muller a fait une marche d'encouragement depuis Neuchâtel. A la mi-temps, il a collecté une somme de Fr. 132.— pour la famille des victimes de l'accident de Thielle. Coups de coin : 13-4 (6-3).

Fontainemelon n'a pas connu de difficultés. Bien que le but-surprise des Genevois réussi après trente secondes aurait pu couper le moral des Neuchâtelois, ceux-ci sont repartis de plus belle et ont égalisé une minute plus tard. Comme Fontainemelon possède un bagage technique supérieur à la moyenne du groupe de première Ligue, il s'est imposé relativement facilement. Versoix n'a nullement joué avec des expédients. Rendons-lui hommage. Il a appliqué un jeu normal tourné vers l'offensive et n'a commis aucune incorrection. Cela nous changeait des matches de l'année dernière contre les formations « musclées » de Suisse centrale.

Ce fut un joli match où il y aurait pu avoir encore plus de buts. Les attaquants des deux camps se sont efforcés de jouer rapidement et la rencontre est demeurée intéressante jusqu'au bout. Avec un capital de cinq points, Fontainemelon va créer des inquiétudes à ses prochains adversaires. Il possède les moyens de se défendre honorablement contre les équipes de tête. On se réjouit de le revoir prochainement. C. W.

Championnat suisse de première ligue : Groupe central : Langenthal - Durrenast 5-2.

Une place au soleil pour les «sans grade»

Jura

Deuxième Ligue: Ceneri-Bévilars 1-3; Madretsch - U.S.B.B. 1-3. **Troisième Ligue :** Couvet-U.S.B.B. B 1-0; Madretsch-Bienne 0-1 ; La Neuveville - Tramelan 4-2 ; Reconvilier-Tavannes 3-0 ; Mâche-Aurore 0-1 ; Courrendlin-Mervelier 3-2; Alle-Courfaivre 1-2 ; Develier - Saignelégier 6-1 ; Delémont - Glovelier 4-1 ; Les Genevez-Courtételle 1-2.

Valais

Deuxième Ligue : Salgesch - Saint-Maurice 0-0 ; Saxon-Saillon 1-2 ; Vernayaz - Saint-Léonard 5-3 ; Grône-Port Valais 3-1 ; Sierre-Brigue 2-0. **Coupe valaisanne :** Viège-Agern 7-1 ; Naters-Steg 1-5 ; Chippis-Châlais 2-7 ; Evolène - Ardon 1-3, après prolongation ; Granges-Grimisuat 3-3 après prolongation ; Riddes-Martigny II 2-0 ; Orsières - Martigny III 2-0 ; Monthey II-Evionnaz 10-0 ; Vouvry - Troistorrents 3-0 ; Saint-Gingolph - Collombey 0-6. **Coupe de Suisse juniors :** Valais-Vaud 3-0.

Vaud

Deuxième Ligue : Yverdon-Echallens 7-0 ; Grandson-Nyon 2-2; Sainte-Croix-Payerne 1-4 ; Renens-Orbe 2-2 ; U.S.L.-Stade 4-4 ; Le Mont-Vevey 1-1 ; La Tour - Lutry 2-1. **Troisième Ligue :** Nyon-Gland 1-3 ; Perroy-Rolle 2-3 ; Prangins-Crans 2-2; Saint-Légier - Villeneuve 2-1 ; Aigle-Montreux 4-0 ; Bex-Pully 4-3 ; Roche - Saint-Sulpice 1-4 ; Moudon-Vignoble 1-0 ; Yverdon-Avenches 1-2 ; Assens-Corcelles 1-2 ; Pailly-Payerne 3-0 ; Chevroux-Bavois 1-4 ; Donneloye-La Sarraz 1-1 ; Crissier-Renens 3-0 ; PTT-Ecublens 5-1 ; Penthalaz - Concordia 2-3 ; Chavannes-Cossonay 5-3.

Fribourg

Deuxième Ligue : Gurmels-Tavel 3-1; Bulle-Central 1-0 ; Beauregard-Fribourg 1-7 ; Domdidier-Morat 3-0. **Troisième Ligue :** Châtel-Siviriez 3-4 ; Romont-Semsales 4-1 ; Attalens-Gumefens 4-3 ; Central II b-La Tour 2-5 ; Vuisternens-Broc 4-1 ; Prez-Central II a 2-5 ; Cottens - Estavayer I b 7-1 ; Fribourg III-Courtepin 0-3 ; Arconciel-Matran 2-0 ; Neirivue-Guin 5-0 ; Estavayer I a-Saint-Aubin 3-5 ; Bussy-Vully 0-5 ; Misery-Montet 1-2 ; Mombrelloz-Cugy 1-0 ; Villeneuve-Portalban 2-5.

Broutille

● Les deux représentantes suisses aux derniers championnats du monde de gymnastique ont dominé les championnats féminins Satus, à Suhr. La Vaudoise Gabrielle Theintz s'est montrée la meilleure au saut de cheval, aux barres et aux exercices au sol, mais elle a complètement raté sa présentation à la poutre et elle a dû s'incliner devant Emma Schubiger au classement général.

● A Magdebourg, devant 15,000 spectateurs, en athlétisme, la Pologne a battu l'Allemagne de l'Est par 110 -101. Chez les dames, les Polonaises ont dû s'incliner par 52,5 - 64,5.

Les premiers championnats d'URSS par équipes ont débuté à Leninakan, ville située à 1670 mètres d'altitude, en Arménie soviétique. La Fédération soviétique a voulu, en organisant ces championnats en altitude, faire une expérience en vue des Jeux olympiques de Mexico. D'après les résultats de la première journée, il ne semble pas que les sprinters aient été affectés par l'altitude. Par contre, les coureurs de fond ont été handicapés.

ATHLÉTISME

Record de participation à la course Morat - Fribourg

Doessegger: «J'ai souffert avant de retrouver mon aisance»

La 33me course Morat - Fribourg s'est déroulée par un temps magnifique. Au départ, plus de 1300 coureurs, (record de participations), qui souffrirent beaucoup de la température presque estivale. Malgré une participation particulièrement relevée, la course n'a pas eu d'énigme. En effet, elle connut le même dénouement que l'année dernière. Seul le record de l'épreuve ne fut pas inquiété.

Un homme, de petite taille pourtant, domina de la tête et des pieds tout le monde. Ce coureur, c'est l'Argovien Doessegger. Eloigné des courses tout au long de l'année en raison d'une blessure, il fit une rentrée fracassante. A la sortie de Courgevaux, soit après la première côte située à 3 km 200 du départ, il passait déjà en tête, suivi de Friedli, cependant que Sander était déjà distancé de même que Knill, Kunisch, le Français Burgi et Meier. A Courtepin, soit à mi-parcours, Doessegger avait fait le trou et précédait Friedli de 12 secondes. Plus loin Kunisch, Burgi et Sander, déjà attardés, Knill et Meier. Après 10 km de course et après la longue descente vers la Sonnaz, Friedli avait rejoint Doesseger et ils caracolaient en tête de la course. Derrière, nous avions toujours Kunisch. Vraiment étonnant, devant Burgi et Sander. A ce moment, le retard de ceux-ci était d'une minute 3 secondes et l'Américain Sander dépassait irrémédiablement le Français. Cependant, la course allait bientôt connaître un dénouement définitif. Dès les premières rampes de la montée vers Agy, Doessergger accélérait et lâchait définitivement Friedli. Dès lors, plus rien ne pouvait arrêter l'Argovien, qui filait vers sa deuxième victoire consécutive. Derrière, Kunisch parvenait à conserver la troisième place tandis que Sander réalisant un beau retour précédait nettement le grand favori, le Français Burgi.

DEUX CAUSES

Celui-ci devait nous déclarer après la course, qu'il était très satisfait de son résultat car il n'aurait vraiment pas été à même d'inquiéter les plus forts. Que dire de ceux-ci, Friedli a fait une très bonne course confirmant une valeur déjà connue quant à Doessegger il est vraiment l'homme d'un tel parcours. Malgré la présence de concurrents de valeur, tels que Burgi, les frères Lavoine de Pontarlier et surtout Sander, il démontra que Morat - Fribourg est vraiment une course spéciale. Par la découpure de son profil, ses brusques accélérations, ses côtes abruptes et ses descentes coupant les jarrets, elle réclame un effort tel que seul un homme complet peut fournir. Celui-ci fut, à nouveau, l'Argovien et si le record qu'il a établi l'année dernière ne fut battu, il faut rechercher deux causes, tout d'abord la chaleur et surtout que celui-ci n'a pas encore la puissance et la résistance qu'il avait l'année dernière à pareille époque.

A l'arrivée, frais et détendu, il devait nous commenter sa course : je suis parti comme l'année dernière et tout à coup regardant autour de moi, il n'y avait plus que Friedli, alors j'ai accéléré et pris résolument la tête. Mais quand celui-ci est revenu, j'ai connu de pénibles minutes. Rassemblant toute mon énergie et serrant les dents ,je suis resté dans sa foulée. Au bas de la côte menant à Agy, remarquant qu'il éprouvait quelques difficultés et ayant quelque peu récupéré de mon effort, j'ai tenté d'accélérer et remarquai que Friedli faiblissait alors j'ai attendu les premiers lacets de la montée pour placer mon démarrage. Dès lors j'avais pratiquement course gagnée car Friedli seul se démoralisa et ne retrouva plus son rythme alors qu'en tête je retrouvai à nouveau toute mon aisance.

P. R.

CLASSEMENTS

Licenciés (16,4 km) : 1. Doesseger (Aarau) 54' 09" ; 2. Friedli (Berne) 54' 38" ; 3. Kunisch (Berne) 55' 52" ; 4. Gwerder (Ibach) 57' 21" ; 7. Kaiser (Saint-Gall) 57' 31" ; 8. Knill (Saint-Gall) 57' 48" ; 9. Holzer (Berne) 58' 05" ; 10. Neill (Zurich) 58' 07". **Seniors sans licence** (16,4 km) : 1. Pfanner (Richterswil) 1 h 00'37". **Vétérans I** (16,4 kilomètres) : 1. Laeupi (Zurich) 57' 38". **Vétérans II** (16,4 km) : 1. Durpald (Fr) 1 h 02"22". **Juniors licenciés** (4,4 km) : 1. Berthel (Lucerne) 15' 12" ; 2. Leiser (Zurich) 16' 07". **Juniors sans licence** (4,4 km) : 1. Fischer (Brougg) 17' 02". **Jeunesse I** (1,5 km) : 1. Dolder (Thoune) 5' 56". **Jeunesse II** (1,5 km) : 1. Wirt (Huttwil) 7' 21".

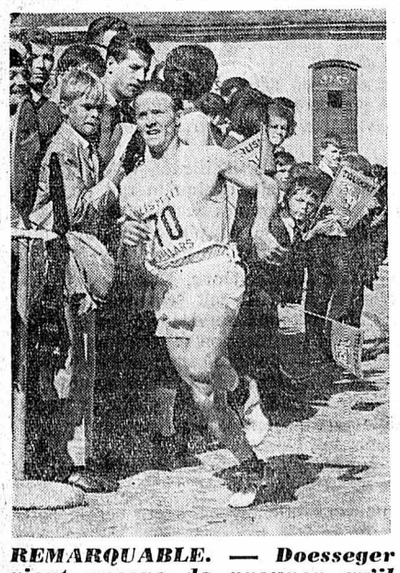

REMARQUABLE. — Doesseger vient encore de prouver qu'il n'a pas son pareil sur le plan national. (Photo A.S.L.)

Les Français les meilleurs des trois nations

La pluie empêcha les performances

Plus encore que ceux du premier jour, les résultats de la seconde journée de la rencontre France - Grande-Bretagne - Finlande, furent dans leur presque totalité d'une valeur internationale fort moyenne. Mais, si la pluie avait cessé au début de la réunion de samedi, elle tomba, souvent avec violence, jusqu'au milieu de l'après-midi de dimanche.

Cette pluie n'empêcha pas les Français de remporter deux fort nettes victoires sur la Grande-Bretagne (113-98) et la Finlande (128-83), tandis que la Grande-Bretagne écrasait, elle aussi, la Finlande par 122 à 90.

RÉSULTATS DÉCEVANTS

Et si le Français d'Encausse, médaille de bronze des championnats d'Europe de Budapest, ne put renouveler ses performances habituelles à la perche, son compatriote Madubost, champion d'Europe (hauteur) avec 2 m 12, ne pouvait franchir... 1 m 95. Ces concours furent enlevés par le Finlandais Kairento (4 m 80) et le Français Sainte-Rose (2 m 04). Champion d'Europe du 200 m, le Français Bambuck fut vainqueur dans le temps modeste de 21"4, tandis que clôturant cette réunion gâchée par la pluie, la Grande-Bretagne enlevait le relais 4 fois 400 m en 3'13"1.

Maurer s'élève au-dessus du record de Suisse

Le match intercantonal de Thoune a été marqué par la chute d'un record national. En effet, René Maurer (30 ans) a amélioré son record de Suisse du saut en hauteur d'un centimètre, le portant à 2 m 07. Son précédent record (2 m 06) avait été établi le 1er août 1965 à Schaffhouse. Après avoir franchi successivement 1 m 90, 1 m 95, 2 m et 2 m 04 à sa première tentative, René Maurer à dû s'y reprendre à trois fois pour passer 2 m 07. C'est la septième fois que l'athlète de Dielsdorf inscrit son nom sur les tabelles helvétiques de la spécialité. Il réussit son premier record national (1 m 96) [illegible] septembre 1959, à Barcelone.

HOCKEY SUR GLACE

Victoire suisse en Suède

Pour son cinquième match en Suède, l'équipe nationale suisse a remporté sa première victoire par 6-5 (3-2, 2-3, 1-0) aux dépens de Avesta.

Les Suisses eurent le mérite de surmonter une certaine malchance. En effet, dès les premières minutes, le gardien Rigolet fut blessé et dut être remplacé par Meier, lequel, heureusement, livra une grande partie. Puis ce fut Muhlebach qui, également au premier tiers-temps, abandonna ses camarades sur blessure. Touché à la face, il dut même être soigné à l'hôpital. Naef, auteur de trois buts, fut l'un des principaux artisans de cette victoire, acquise contre une équipe de première division. Les autres buts suisses furent l'œuvre de Huguenin, Turler et Weber, alors que Lindqvist (2), Norman, Carlsson et Schollin marquèrent pour le club suédois.

Pour la coupe Spengler
Des Canadiens attendus

Quatre des équipes qui participeront à la 40me édition de la coupe Spengler, à Davos (26-30 décembre) sont connues. Il s'agit de la Dukla Jilhava, tenant de la coupe, de Modo Alfredshem, de Bad Toelz (champion d'Allemagne) et du H. C. Davos. L'engagement d'une équi[illegible] est prévu.

AUTOMOBILISME

Au Grand prix des Etats-Unis à Watkins-Glen

Clark favorisé par de nombreux abandons

Le Britannique Jim Clark au volant d'une Lotus-B.R.M., a remporté le grand prix des Etats-Unis, huitième manche du championnat du monde des conducteurs qui s'est courue sur le circuit de Watkins Glen devant 75,000 spectateurs. Le grand prix ne pouvait avoir une influence que sur les places d'honneur du championnat du monde des conducteurs étant donné que le titre est d'ores et déjà revenu à l'Australien Jack Brabham. Ce dernier a été contraint à l'abandon après 55 tours de course, alors qu'il était en tête.

Au départ, c'est l'Italien Bandini (Ferrari) qui se montra le plus rapide. A 28me tour cependant, il était contraint à l'abandon à la suite d'ennuis mécaniques, laissant Brabham prendre le commandement de la course. Au volant de sa Brabham-Repco, Brabham était alors en tête devant Clark (Lotus), Rindt (Cooper-Maserati) et Stewart (BRM). Le champion du monde prenait jusqu'à 15" d'avance sur Clark. Au 55me tour, il devait toutefois laisser passer l'Ecossais à la suite d'ennuis mécaniques et il abandonnait peu après. A u 73me tour, Clark avait déjà creusé l'écart et il comptait 55" d'avance sur Rindt et 1'46" sur Surtees (Copper-Maserati). On apprenait alors l'abandon de l'Américain Bucknum au volant de l'Eagle Coventry Climax. La seconde Eagle en course, confiée à Gurney, avait également dû renoncer.

Autres abandons ceux de Graham Hill (BRM) Jackie Stewart (BRM), et Mike Spence (BRM-Lotus). Clark n'était dès lors inquiété et il s'imposait devant Rindt et Surtees, tous deux sur Cooper-Maserati.

Les Anglais gagnent à Brands Hatch

Sur le circuit de Brands Hatch, la première coupe d'Europe de formule 3 s'est terminée par une nette victoire de la Grande-Bretagne, dont les coureurs ont enlevé la première place du classement par équipes et les trois premières places du classement individuel. Chris Irwin, au volant d'une « Repco-Brabham-Ford », s'est montré le plus rapide, portant le record du tour à la moyenne de 158 km 510. Dans la formation suisse, composée de Silvio Moser, Yves Gaggio et Jean Blanc, seul Moser a terminé.

Automobilistes !...
TAPIS
idéal pour autos
Antidérapants, ne laissant passer ni eau, ni poussière
Housses pour sièges d'autos
thermostatic
plusieurs coloris au choix à des prix très avantageux chez
W. RUEGSEGGER
Sellerie d'autos
VALANGIN, tél. (038) 6 91 06

Constipation: prendre au repas du soir un GRAIN de VALS
Il régularise doucement les fonctions digestives et intestinales, décongestionne le foie, élimine les toxines. — En vente dans toutes pharmacies et droguerles : Fr. 2.— et Fr. 3.—

Chez soi, à la maison

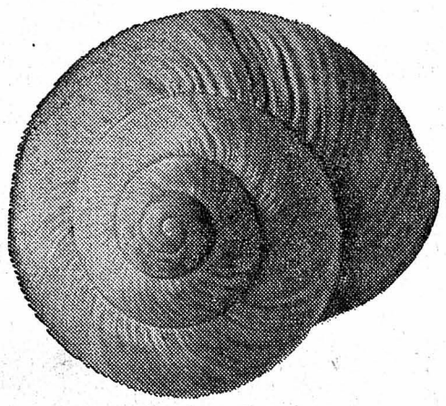

pour lire

rêvasser

se reposer

se détendre

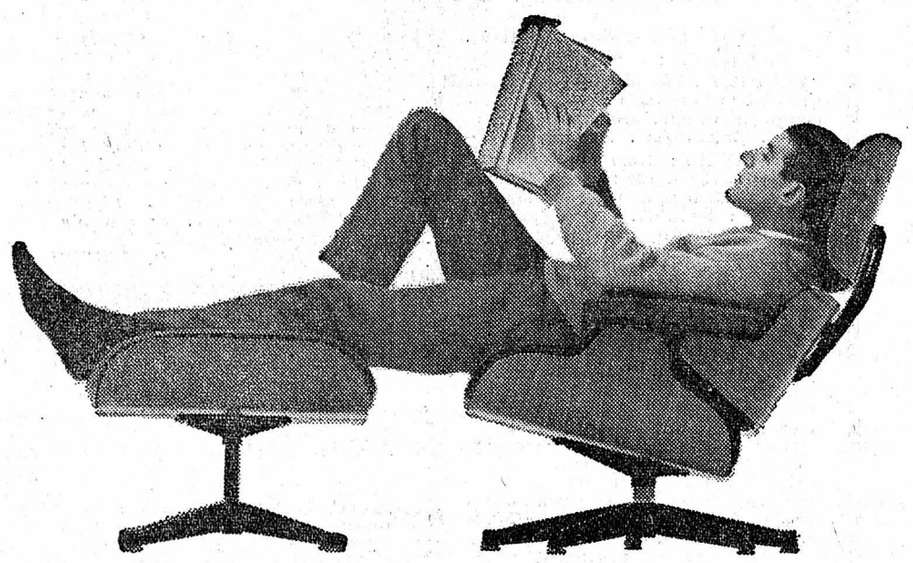

Eames Lounge Chair

Réputé mondialement, le fameux fauteuil créé par Charles Eames est devenu le symbole du parfait délassement.

Caractéristiques : coques en palissandre à 3 éléments, coussins cuir garnis de mousse latex et de duvet, suspension élastique, piétement tournant.

Essayez le Lounge Chair, vous éprouverez un sentiment de confort et de détente incomparables.

Hermann Miller Collection

Agence exclusive, Neuchâtel et environs :

Rossetti

Fabrique, exposition de meubles
BOUDRY / NE Téléphone (038) 6 40 58

Comment votre enfant dort-il?

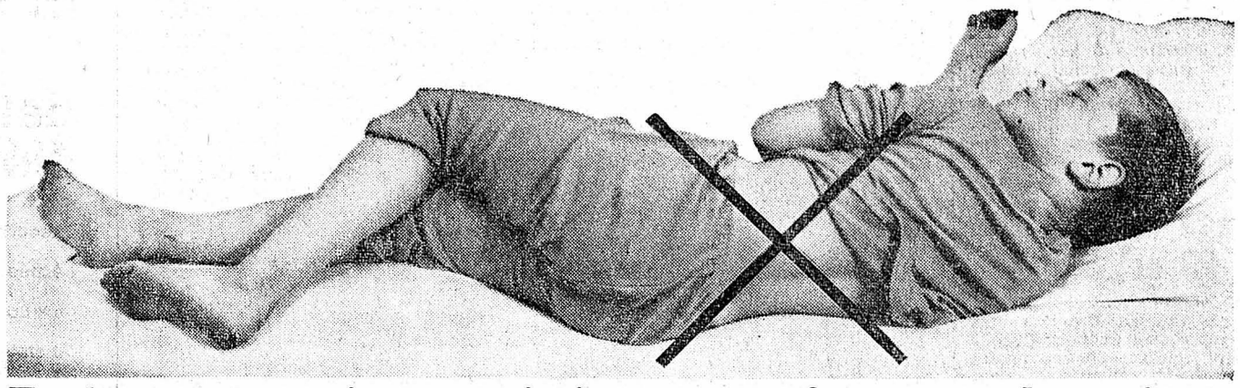

Espérons que ce n'est pas ainsi; car cet enfant est en danger!

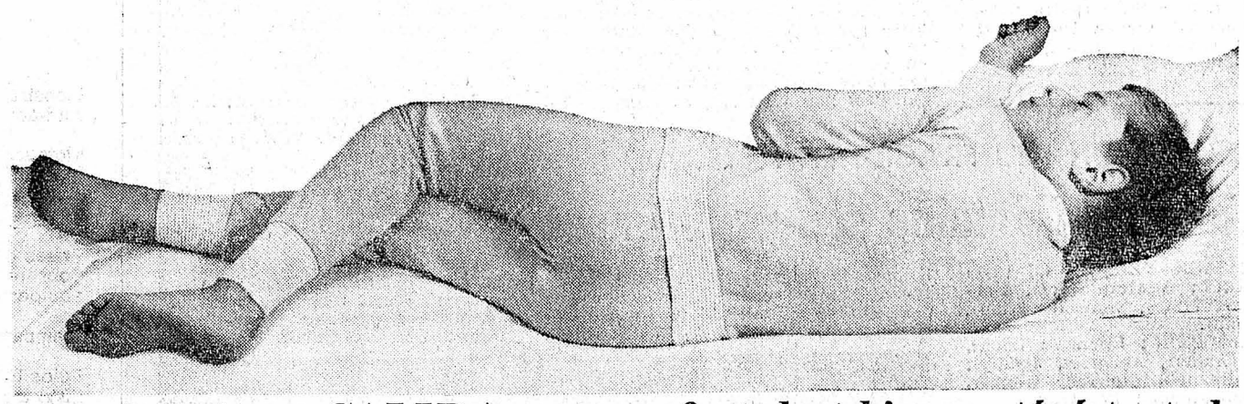

Dans le pyjama CALIDA, votre enfant dort bien protégé toute la nuit. Ses organes les plus délicats — les bronches et les reins — sont préservés. La veste CALIDA ne remonte pas.

CALIDA
Pyjama

Les pyjamas CALIDA, en pur coton supportant la cuisson, de 2 à 16 ans, dès 12.90

armourins
neuchâtel

BAISSE!

Savoureuses
poires louises-bonnes
du pays, 1er choix
le kilo -.90

MIGROS

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le M. I. 5 est dans le bain

par 16

ROLAND DANIEL

Adapté de l'anglais par PAUL FERAULT

Sir John souffrait atrocement à cette pensée, mais il s'interdisait de le laisser voir. Il se borna à répondre :

— Vous avez sans doute raison. J'ai confiance en vous, Brian. Agissez comme vous le jugerez préférable.

— Merci de votre confiance, Sir John. Il faudrait pourtant que vous me donniez aussi quelques renseignements sur le contenu du document volé.

— Mais... je ne puis faire cela ! protesta le chef du M.I. 5. J'ai des ordres absolument formels.

— Comprenez bien, Sir John, insista Brian, que je ne le demande pas par simple curiosité. Si je savais pourquoi ce document est à la fois si dangereux pour l'Angleterre et si précieux pour d'autres, je pourrais au moins essayer de deviner qui peut vouloir l'acheter, donc à qui Kurt essaiera de le vendre.

— Oh ! mais je puis vous dire cela : c'est pour la Russie que ce papier présente le plus grand intérêt, et le voleur l'offrira certainement d'abord aux Services secrets soviétiques. Personne ne le paierait autant qu'eux !

— Je crois que ce renseignement me suffira, Sir John. Je connais les deux extrémités de la chaîne : il faudra que j'intercepte le papier avant qu'il passe du vendeur à l'acheteur.

— Je me demande s'il n'a pas déjà quitté le pays, murmura Sir John d'un ton soucieux.

— Je suis à peu près certain du contraire : le voleur désire évidemment en obtenir le plus d'argent possible et les acheteurs tenteront de l'obtenir au meilleur marché. Cela va exiger des discussions. Autre chose encore : d'après ce que vous savez de ce document, quelqu'un qui ne serait pas un spécialiste des problèmes dont il parle pourrait-il, à simple lecture, se rendre compte de quoi il s'agit ?

— Je suis en mesure de vous affirmer que non : il s'agit de formules qui ne sont compréhensibles qu'à des spécialistes.

— Donc, David ne savait pas de quoi traitait le document qu'il devait copier...

— J'en suis convaincu. Je suppose, d'ailleurs, qu'on a précisément choisi, pour faire ce travail, quelqu'un qui ne pouvait pas comprendre à quoi les formules se rapportaient. On évitait ainsi de mettre une personne de plus dans la confidence.

— C'est, ma foi, très vraisemblable. Donc, Kurt ne sait pas non plus au juste de quoi il s'agit. Il sait seulement que le document est précieux. Cela lui rend service, en un certain sens. S'il était au courant de la signification du document qu'il détient, nous aurions été forcés de l'exécuter, même après avoir repris ce papier, pour l'empêcher d'en parler ensuite. Il en aurait été de même pour Olga Gooshen. Puisque le document est incompréhensible aux profanes, nous ne serons pas forcés d'en arriver à des mesures extrêmes...

Brian disait cela pour sonder les intentions de son chef. La réponse de Sir John ne le déçut pas :

— Je sais que vous ne vous attendrissez guère sur le sort des traîtres, Brian, et je ne le fais pas non plus. Vous savez bien que ces gens ont mérité la mort, mais que nous ne pourrons pas leur faire un procès régulier, parce que cela mettrait au grand jour des secrets d'Etat. Je ne vous dicte pas votre conduite : vous ferez ce qui vous paraîtra juste et, quoiqu'il arrive, je veillerai à ce que vous n'ayez pas d'ennuis.

— Je comprend fort bien, Sir John : pas de coupable, pas de procès. L'action publique est éteinte. Je me sens un cœur de pierre pour Otto Kurt et pour Olga Gooshen et si je puis les abattre — en légitime défense, évidemment — je ne m'en priverai pas. J'ai sur le cœur tous les ennuis qu'ils ont causés à David, et aussi le traitement indigne qu'ils ont infligé à une certaine jeune personne qui n'a commis d'autre crime que de vouloir m'aider.

— Au revoir, Brian. Je ne veux pas vous retenir davantage. Espérons que, quand vous les arrêterez, les coupables se défendront...

Brian sourit, d'un sourire de fauve, et murmura :

— Ils se défendront, n'en doutez pas... Au revoir, Sir John.

* * *

Pendant le trajet de retour à son appartement, Brian ne put s'empêcher de remuer dans sa tête d'inquiétantes pensées.

Il avait affirmé à son chef que David était certainement innocent du vol du document. Il avait cru de son devoir de ne pas ajouter à la douleur de Sir John et même d'étendre un peu de baume sur la blessure ouverte. Mais il n'était pas du tout aussi certain qu'il l'avait dit de la loyauté du jeune homme.

Car une femme était en jeu. Une femme diaboliquement belle et aussi diaboliquement intelligente. Durant sa carrière d'agent secret, Brian n'avait eu que trop souvent l'occasion de constater que, par amour pour une femme, des hommes dont la loyauté, attestée par des années d'honnêteté, ne faisant de doute pour personne, s'étaient pourtant un jour laissés aller à commettre des actes dont nul ne les aurait crus capables...

A plus forte raison un homme aussi jeune et aussi inexpérimenté que l'était David, pouvait-il tomber dans le piège de deux beaux yeux et de deux bras caressants !

Mais Brian refusa de s'attarder à de telles pensées. Il avait besoin de faits, de preuves, avant de conclure. David avait disparu, Olga Gooshen affirmait être en mesure de disposer de sa vie. Otto Kurt possédait un document dont il espérait tirer une grosse somme en le vendant aux Services secrets soviétiques. Zelda avait été assommée et rossée et, en ce moment, elle reposait dans une chambre de son appartement...

C'étaient des faits, sur lesquels il pouvait bâtir une théorie qui servirait de point de départ à une action. Mieux valait s'occuper à cela qu'échafauder des suppositions sur le comportement du jeune Marsden...

Brian se hâta de rentrer chez lui. Il désirait interroger Zelda, qui aurait certainement repris connaissance. Elle lui apprendrait des choses intéressantes sur ce qui lui était arrivé après qu'elle eut quitté son appartement pour rejoindre Otto au « Golden Lady ».

La nurse ne fit aucune objection à le laisser seul avec la blessée, qui semblait aller beaucoup mieux. Il se pencha sur elle et lui caressa gentiment les cheveux en disant :

— Je suis heureux de voir que vous êtes déjà en état de parler...

— Oh ! je suis très bien... quand je ne bouge pas ! Merci de ce que vous avez fait pour moi, Brian. Je suis très bien installée et votre infirmière est très attentionnée et très douce. Je brûle d'apprendre comment vous avez pu me retrouver si vite et m'arracher aux mains des gens qui m'ont enlevée. Il faudra tout me dire, parce que je ne me souviens de rien entre le moment où j'ai reçu un coup sur la tête et celui où je me suis éveillée dans cette chambre.

— N'allez surtout pas vous imaginer que je suis un sorcier ou un héros, Zelda, dit l'agent secret en riant ! Je n'ai rien fait, en réalité : on vous a découverte, vers la fin de la nuit, étendue dans une ruelle de l'East End. La police a trouvé, dans votre sac à main, la carte de visite que je vous avais remise hier, et on m'a téléphoné pour me demander si je pouvais vous identifier. C'est aussi simple que cela. Mais vous pouvez au moins me raconter ce qui s'est passé depuis que vous êtes arrivée au « Golden Lady ».

— C'est très simple aussi : Kurt m'y attendait. Il m'a fait des reproches, pour ne pas vous avoir retenu au bar, mais quand je lui ai raconté que vous aviez voulu vous en aller et que je vous avais suivie pour ne pas perdre votre trace, il a eu l'air d'ajouter foi à ce que je lui disais. Il est allé téléphoner. Cela lui a pris assez longtemps. Puis il est revenu à ma table, m'a annoncé que de toute façon je ne pourrais plus travailler ce soir-là, et m'a proposé de me faire reconduire à mon appartement par son chauffeur. Je n'avais aucun motif de refuser.

» Je suis entrée dans la voiture. Il y avait un ou deux hommes à l'intérieur, mais je n'ai pas eu le temps de les voir : on m'a donné un coup sur la tête... et je ne me souviens de rien. J'imagine qu'on a dû me battre... Il me serait difficile de l'ignorer ! Ce petit traitement a laissé assez de traces pour que je ne l'oublie pas de si tôt !

(A suivre.)

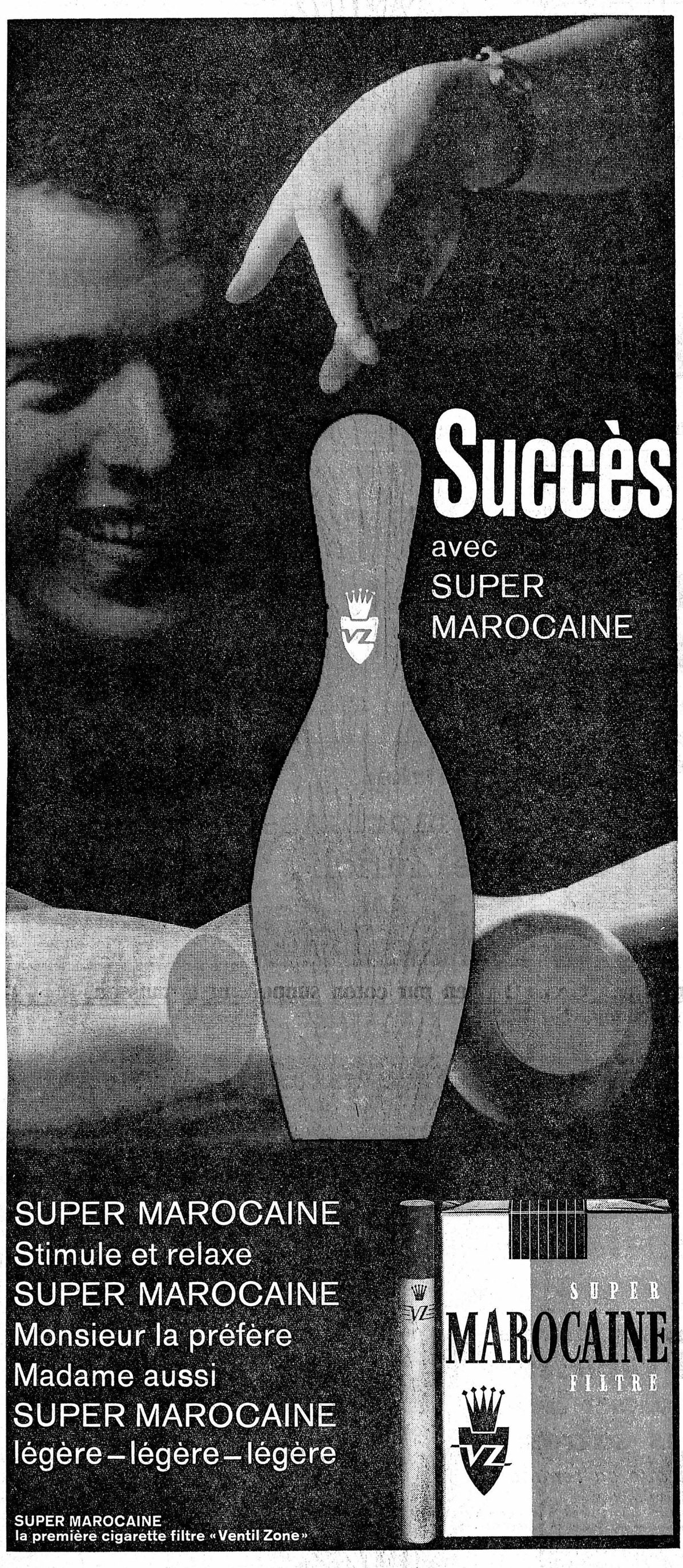

visitez

A NEUCHATEL
LE PARADIS
DU MEUBLE

meubles meyer
Faubourg de l'Hôpital
Ø (038) 5 75 05

Choix grandiose sur 6 étages
200 chambres à coucher, salles à manger, studios - Plus de 1000 meubles divers.
30 VITRINES

Et voilà **AUSTIN GIPSY**

dans son élément!

Exécutions livrables:

bâchée,

pick-up avec cabine

ou station-wagon
de 3 à 11 places.

Véhicule pour communes, pour la protection civile et aérienne, avec benne et chasse-neige.

*

Construction robuste tout-acier.

Moteur à benzine, 4 cyl. 11/72 CV
Moteur Diesel, 4 cyl. 11/65 CV
4 vitesses avec réduction
8 vitesses pour tout-terrain.

Prises de force avant et arrière pour treuils et divers équipements.

2 empattements: 2,29 et 2,82 m.

Poids total autorisé:
2200 à 2480 kg.

Force de traction à 15% d'inclinaison jusqu'à 5500 kg.

Equipement avec chauffage et dégivreur, crochet à remorque conforme aux exigences de l'armée, etc.

Prix à partir de Fr. 12950.–

2/3 des frais d'importation remboursables en tant que véhicule d'armée
X1

AUSTIN GIPSY 2x4 pour route
4x4 pour tout-terrain

Il n'est guère un autre véhicule à usages multiples aussi robuste et économique avec traction sur 4 roues qui ne soit capable de s'adapter aussi bien à la route qu'au tout-terrain.

En effet, l'AUSTIN GIPSY ne connaît ni obstacle, ni problème mécanique. Elle est idéale autant pour l'agriculture et l'économie forestière que pour les travaux de construction, l'industrie, le commerce et l'armée.

Prospectus, offres et listes d'agents par

AUSTIN – un produit BMC

la représentation générale pour la Suisse:
EMIL FREY AG, Motorfahrzeuge, 8021 Zurich, Badenerstrasse 600, tél. 051 / 54 55 00

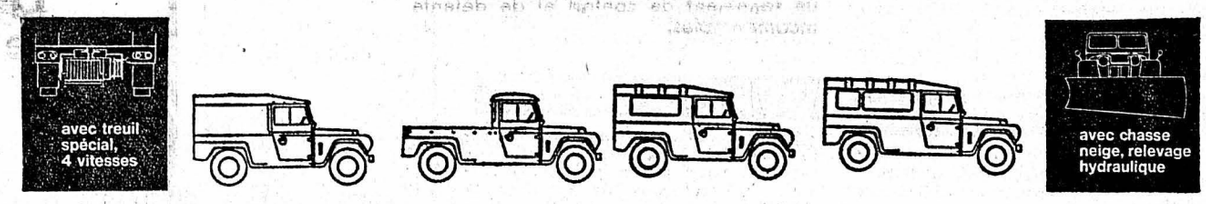

Precisa 162 – Elle transforme le calcul en une distraction... grâce à son dispositif de reprise automatique et grâce à sa mémoire. Additionne, soustrait, multiplie. Une fabrication suisse. **Fr. 1125,–**

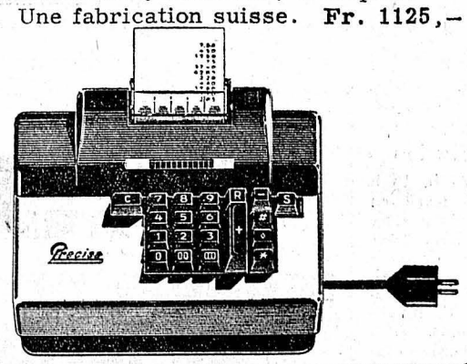

Mise à l'essai gratuite, location-vente, reprise avantageuse d'anciens modèles et service d'entretien chez

Reymond
Neuchâtel, faubourg du Lac 11, tél. (038) 5 44 66
Neuchâtel, Saint-Honoré 5, tél. (038) 5 44 66
La Chaux-de-Fonds, L.-Robert 110, (039) 2 85 95

Brûlures d'estomac?

Soulagement rapide grâce aux Pastilles Rennie.

Soulagez immédiatement les brûlures, aigreurs, migraines d'origines digestives, crampes d'estomac en suçant 2 pastilles Rennie, au dessert. Les douleurs cessent tout naturellement. Toutes pharmacies et drogueries.

RENNIE PASTILLES

MACULATURE
à vendre à l'imprimerie de ce journal

Nouveau!

Sauce à la crème
... chauffer, goûter et servir

Quelques suggestions:
Croûtes aux champignons avec sauce à la crème
Emincé de viande avec sauce à la crème
Escalopes de veau avec sauce à la crème
Nouilles ou riz avec sauce à la crème

MOTS CROISÉS

Problème No 995

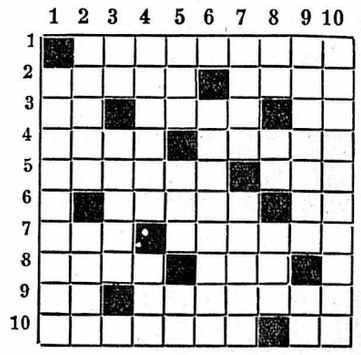

HORIZONTALEMENT

1. Pour voir au-dessus de l'obstacle.
2. Il arrose Grenade. — Criât, en parlant du hibou.
3. Bat tous les records. — Administre. — Service d'Etat-major (abr.).
4. Victoire de Bonaparte. — Une des neuf sœurs.
5. Original. — Ils ont cours en Roumanie.
6. Enceinte de filets dormants pour retenir le poisson. — Note.
7. Rebelle à l'action du peigne. — Vieille baliste des Romains.
8. Coupe court. — Fauche dans son champ.
9. Pronom. — Transformées sur machines-outils.
10. On voudrait bien les rattraper. — Adverbe.

VERTICALEMENT

1. Culbute.
2. Il n'a pas la précision d'une pesette. — Préposition.
3. Pronom. — Boa.
4. Qui n'a aucune souplesse. — Non réglée.
5. Ses bords sont toujours humides. — Fille d'Harmonie. — Connu.
6. Produire un son éclatant.
7. Qui coûte gros. — Ils font réfléchir.
8. Adverbe. — Article arabe. — Fantaisie.
9. Dolois illustre. — Préposition.
10. Défaut de largeur dans l'esprit.

Solution du No 994

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	■	E	R	U	D	I	T	I	O	N
2	O	C	U	L	I	■	U	R	N	E
3	F	R	■	T	E	S	T	■	N	B
4	F	I	N	I	■	T	U	Y	A	U
5	E	T	A	M	A	I	■	S	I	L
6	N	■	S	E	R	G	E	■	N	E
7	S	A	S	■	A	M	B	I	G	U
8	E	P	E	E	■	A	R	S	■	S
9	U	R	■	P	E	T	I	O	L	E
10	R	E	T	I	R	E	E	■	A	S

HOROSCOPE

LUNDI 10 OCTOBRE 1966

La matinée présente une physionomie assez incertaine et agitée. Le milieu de l'après-midi voit se produire des influences très dynamiques mais violentes et agressives qui se manifesteront jusqu'à la fin de la journée.
NAISSANCES : Les enfants de ce jour seront rêveurs, distraits, fantaisistes.

BÉLIER

Santé : Soins à donner aux oreilles. **Amour :** Si l'on revient vers vous, soyez sans rancune. **Affaires :** Sachez voir où sont vos intérêts.

TAUREAU

Santé : Couvrez votre gorge. **Amour :** L'esprit conciliant de l'être aimé vous surprendra. **Affaires :** Vous risquez d'être distancé.

GÉMEAUX

Santé : Caries dentaires. **Amour :** Une discussion pourrait dégénérer en dispute. **Affaires :** Une surexcitation créerait le vide autour de vous.

CANCER

Santé : Ne buvez pas trop. **Amour :** Faites preuve de générosité. **Affaires :** La chance vous est favorable.

LION

Santé : Méfiez-vous des nourritures épicées. **Amour :** Faites la part des choses. **Affaires :** Efforcez-vous de rester indépendant.

VIERGE

Santé : Fuyez les contagieux. **Amour :** Ne changez pas d'attitude sur des présomptions. **Affaires :** Concentrez votre attention.

BALANCE

Santé : Décontractez-vous. **Amour :** Ne cherchez pas à faire pression. **Affaires :** Défendez vos intérêts avec énergie.

SCORPION

Santé : Ne faites pas d'excès. **Amour :** N'allez pas contre votre idéal. **Affaires :** Prenez vos responsabilités.

SAGITTAIRE

Santé: Evitez les fatigues. **Amour:** Restez simple et sincère. **Affaires :** Organisez votre travail.

CAPRICORNE

Santé : Gardez un régime strict. **Amour :** Dites franchement ce que vous voulez. **Affaires :** Persévérez, même si le succès tarde à venir.

VERSEAU

Santé: Ménagez vos reins. Amour: Ne mêlez pas les sentiments aux affaires. **Affaires :** Vos problèmes financiers sont à étudier avant d'agir.

POISSONS

Santé : Attention aux intoxications. **Amour :** Faites quelques concessions pour avoir la paix. **Affaires :** Efforcez-vous de clarifier la situation.

INCROYABLE MAIS VRAI !

Pilule de fécondation pour les porcs

En Grande-Bretagne, les porcs pourront très bientôt prendre la « pilule ». Un médicament efficace pour contrôler l'ovulation et le moment où une truie est prête pour l'insémination sera mis en vente dans quelques semaines. Le produit, qui est fabriqué par les laboratoires pharmaceutiques ICI et qui agit de la même façon que la « pilule » destinée à la contraception humaine est actuellement étudié dans les laboratoires du ministère de l'agriculture par le Dr C. Polge. A l'aide de cette pilule, un éleveur pourra déterminer absolument les périodes de fécondation et de mise à bas des truies, que l'insémination soit artificielle ou naturelle. De cette façon on pourrait améliorer le rendement de la reproduction des porcs et aussi réduire les pertes d'animaux en choisissant les conditions les plus favorables pour la reproduction.

Un calcul du poids total de l'atmosphère

Le poids total de l'atmosphère terrestre vient d'être calculé par un astrophysicien de l'observatoire «Smithsonian Astrophysicalô du Massachusetts, aux Etats-Unis, Francis Verniani. Cette masse est de 5136 millions de milliards de tonnes, c'est-à-dire, un millionième de la masse totale de la planète Terre. Une estimation approximative de la masse totale de l'atmosphère terrestre peut être obtenue en multipliant la moyenne au niveau de la mer par la surface totale de la terre et en divisant par le coefficient de gravité terrestre. Un calcul plus précis par contre doit tenir compte de bien d'autres facteurs tels que les variations de la pesanteur suivant les régions, de la densité de l'air et aussi du fait que, à cause des continents et des montagnes, l'atmosphère terrestre n'atteint pas partout le niveau de la mer. Le chercheur américain a trouvé également que la moitié de la masse totale de l'atmosphère réside en dessous de l'altitude : 6200 mètres.

SUPERMAN

© 1966, Copyright by Cosmopress, Genève.

DONALD DUCK

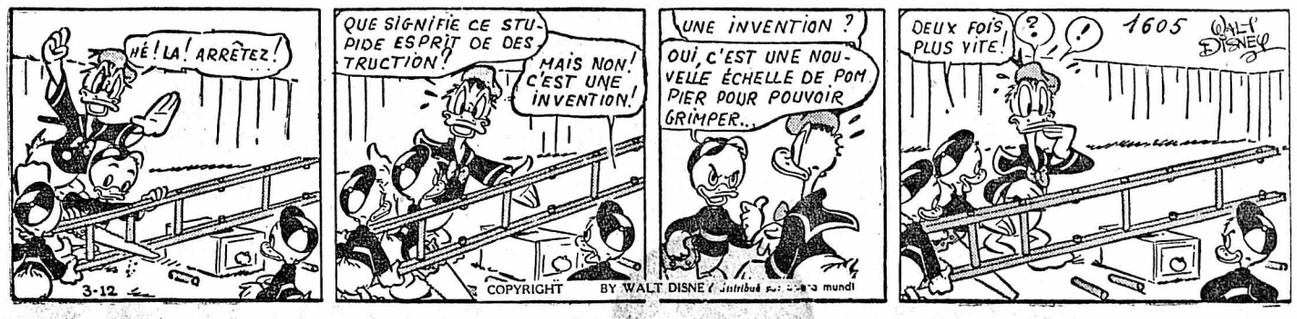

FERDINAND

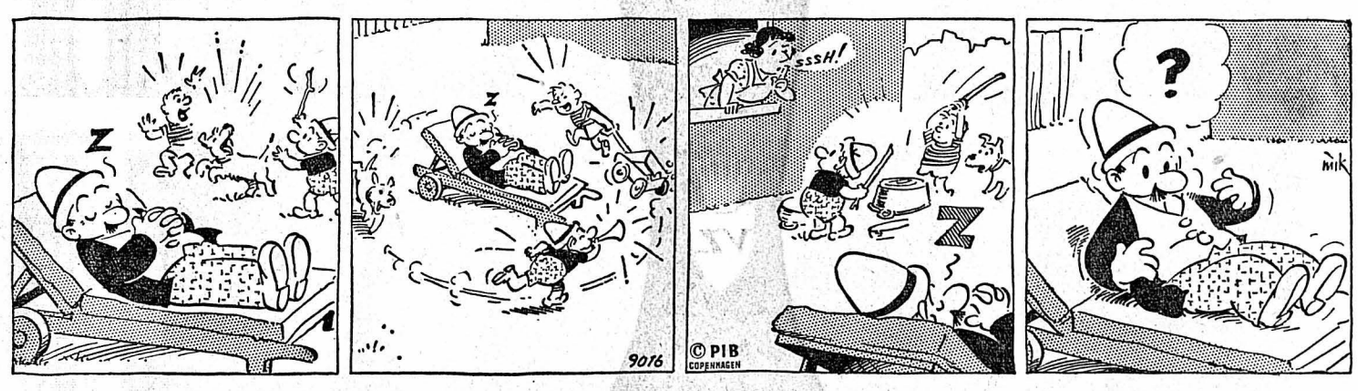

Copyright by P.O. Box. Copenhague

Après celle qui ne sert à rien...

Tinguely expose seize machines dans une galerie de Zurich

ZURICH (UPI). — Tandis que les Zuricois n'ont pas encore eu l'occasion d'admirer « Eureka » , qui se trouve encore chez le mécène qui en fait cadeau à la métropole de la Limmat, Jean Tinguely expose depuis samedi, dans une galerie connue m16 autres machines, qui, pour n'avoir pas le volume d'« Eureka » n'en mesurent pas moins jusqu'à 210 x 106 x 65 cm.

A ma prochaine exposition, ma 17me œuvre sera une machine parlante, a déclaré l'artiste bâlois au vernissage. Elle pourra alors me remplacer à la cérémonie.

Toutes les machines sont peintes en noir et donnent l'impression de peintures à l'encre de chine sur les murs blancs, jusqu'à ce qu'elles se mettent en mouvement. C'est pour les « dé-psychologiser » déclare l'artiste qui demande entre 15,000 et 30,000 fr. par machine.

Celles-ci portent des noms tels que : Isidor, Iii, Sactana, (en l'honneur du champion espagnol de tennis), Margueritas modifiée et Char M.K. iv, un autre objet s'appelle Mikador (à la mémoire du chien du sculpteur Bernhard Luginbuehl)...

Jean Tinguely a fourni quelques renseignements sur la fresque mouvante destinée au pavillon suisse de l'exposition mondiale à Montréal. Cela représentera le dessous d'une locomotive à vapeur de 13,50 mètres de longueur et 3,05 mètres de hauteur, le tout étant en bois et en aluminium.

Il a regretté que l'on ne se soit pas définitivement mis d'accord sur l'emplacement réservé à « Eureka », mais a trouvé que la proximité du port de Wollishofen, sur le terrain gazonné de la « Landi 39 » se prêterait bien. Il estime que la proposition très sérieuse faite, de placer la « machine-qui-ne-sert-à-rien » sur un emplacement de jeux d'enfants est un « affront ».

Après le viol de Herisau

3 arrestations ont été opérées

HERISAU (ATS). — Les trois individus qui avaient violé, dans la nuit du 28 septembre, une jeune fille de 17 ans près de Baldenswil, à l'ouest d'Herisau, ont été arrêtés grâce aux nombreux renseignements fournis par la population à l'autorité cantonale compétente.

Il s'agit d'un contremaître dans l'industrie textile, âgé de 38 ans, de Bichelsee (Thurgovie), et de deux manœuvres de Saint-Gall, âgés de 18 et 19 ans.

La banque russe

Ouverture retardée

ZURICH (UPI). — Contrairement à des informations parues samedi dans la presse suisse, la banque russe « Wozchod Handelsbank A.G. », à Zurich n'a pas ouvert le 1er octobre.

Ces informations ont été accueillies samedi avec étonnement par la direction de l'établissement.

D'où les journalistes savent-ils cela ? Nous n'avons jamais nommé la date du 1er octobre. Il serait ridicule d'ouvrir une banque un samedi. D'ailleurs, les ouvriers sont encore dans la maison. Si tout va bien nous ouvrirons dans deux semaines a déclaré M. Hans Adam, directeur de la « Wozchod ».

Sur une route d'Argovie

Tragique collision : deux morts

BREMGARTEN (Argovie), (upi). — Deux automobiles sont entrées en collision, samedi soir, sur la route nationale, entre Taegerig et Nesselbach, près de Bremgarten, en Argovie.

L'accident a fait deux morts et trois blessés. Il a été causé par un dépassement imprudent d'un lieutenant qui a été grièvement blessé. Dans l'autre voiture, se trouvaient M. Jacob Huber, contremaître, âgé de 34 ans, de Mellingen (Argovie), qui a été tué sur le coup, de même que son fils âgé de 6 ans.

Ses deux autres enfants ont été grièvement atteints de lésions internes et de multiples fractures. La voiture doublée par le lieutenant a, à son tour touché une des deux voitures qui se sont entrechoquées et s'est retournée sur le toit, sans que son conducteur soit sérieusement atteint.

La justice militaire participe à l'enquête.

TV RADIO TV

Lundi 3 octobre

Sottens et télédiffusion

6.10, bonjour à tous. 6.15, informations. 7.15, miroir-première. 8 h et 9 h, miroir-flash. 9.05, à votre service. 10 h et 11 h, miroir-flash. 11.05, émission d'ensemble. 12 h, miroir-flash. 12.05, au carillon de midi. 12.35, 10, 20, 50, 100. 12.45, informations. 12.55, Le Volcan d'or, par Robert Schmid d'après le roman de Jules Verne. 13.05, les nouveautés du disque. 13.30, musique sans paroles ou presque. 14 h, miroir-flash. 14.05, réalités. 14.30, la terre est ronde. 15 h, miroir-flash. 15.05, concert chez soi.

16 h, miroir-flash. 16.05, le rendez-vous de seize heures, Le Passage disputé. 17 h, miroir-flash. 17.05, perspectives. 17.30, jeunesse-club. 18 h, informations. 18.10, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, sur parole, jeu-concours. 19.55, bonsoir les enfants. 20 h, magazine 66. 20.20, La Parole d'une morte, pièce policière de Charles Maître. 21.15, quand ça balance. 22.10, découverte de la littérature. 22.30, informations. 22.35, sur les scènes du monde. 23 h, la musique contemporaine en Suisse. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme

12 h, midi-musique. 18 h, jeunesse-club. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.25, musique légère. 20 h, vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20, Le Volcan d'or. 20.30, compositeurs favoris : Serge Rachmaninov. 21.30, regards sur le monde chrétien. 21.45, l'ONU, enquête. 22.10, les provinces du langage. 22.30, actualités du jazz. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 9 h, 10 h, 11 h, 15 h, 16 h et 23.15, informations. 6.20, gai réveil en musique. 6.50, propos. 7.10, musique légère. 7.25, pour les ménagères. 7.30, pour les automobilistes. 8.30, musique de concert. 9.05, fantaisie sur le monde musical. 10.05, quatuor Danzi. 10.25, sonate, M. Reger. 11.05, émission d'ensemble. 12 h, ensemble L. Young. 12.30, informations. 12.40, commentaires, nos compliments, musique récréative. 13 h, orchestre récréatif de Beromunster. 13.30, orchestre de chambre du Palatinat. 14 h, magazine féminin. 14.30, chants. 14.50, sonate, Poulenc. 15.05, accordéon. 15.30, poèmes et prose de H. Bossert.

16.05, orchestre de Cleveland. 17.30, pour les enfants. 18 h, informations, actualités. 18.20, disques pour tous. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, échos du temps. 20 h, concert demandé. 20.25, notre boîte aux lettres. 21.20, le Japon moderne. 22.15, informations, revue de presse, commentaires. 22.30, orchestre récréatif de Beromunster et solistes.

Télévision

Suisse romande

17 h, émission pour la jeunesse de la Suisse italienne. 18 h, les jeunes aussi. 19 h, téléjournal. 19.05, le magazine. 19.20, publicité. 19.25, horizons. 19.40, Les Pierrafeu. 19.55, publicité. 20 h, téléjournal. 20.15, publicité. 20.20, carrefour. 20.35, Blocus, film de la série La Grande Aventure. 21.15, bonnes adresses du passé. 22.15, Pelléas et Mélisande, ballet, musique de C. Debussy, chorégraphie de G. Skibine. 22.30, téléjournal.

Suisse allemande

18 h, jazz-club. 18.30, le français par la télévision. 19 h, téléjournal. 19.05, l'antenne. 19.25, échos sportifs. 20 h, téléjournal. 20.20, rendez-vous au bord du Rhin. 21.20, mille ans de Pologne. 22.20, département M. 22.45, téléjournal.

France

12.30, Paris-club. 13 h, actualités télévisées. 18.25, magazine féminin. 19.25, Tintin. 19.40, actualités régionales. 20 h, actualités télévisées. 20.50, en direct avec M. Christian Fouchet. 21.30, pas une seconde à perdre. 22.10, Les Incorruptibles. 23 h, actualités télévisées.

Notre sélection quotidienne

— MILLE ANS DE POLOGNE (Suisse alémanique 21 h 20) : Un documentaire.
— LIVRE MON AMI (France 18 h 55) : Une émission française beaucoup plus régulière que joie de lire.
— EN DIRECT AVEC M. CHRISTIAN FOUCHET (France 20 h 50) : L'émission qui remplace face à face.
— LES JEUNES AUSSI (Suisse 18 h) : Une émission qui devient meilleure.
— HORIZONS (Suisse 19 h 25) : Avant les vendanges.
— BONNES ADRESSES DU PASSÉ (Suisse 21 h 25) : A Arles, Saint-Rémy-de-Provence, Auvers-sur-Oise.
— PELLÉAS ET MÉLISANDE (Suisse 22 h 15) : Un ballet mis en scène par Roger Burckhardt.

F. L.

GENÈVE

Il tenait un commerce du tonnerre

Les fruits de l'épicier modèle provenaient hélas du jardin des autres

Il a été arrêté ainsi que sa femme

D'un de nos correspondants :

Un épicier du quartier des Charmilles, à Genève, était réputé pour vendre à prix honnête de magnifiques pommes « Golden »... moins cher qu'au supermarché.

Et chacun d'admirer et d'applaudir ce commerçant d'avant-garde assez stoïque pour réduire ainsi à presque zéro sa marge bénéficiaire...

Hélas, si les prix étaient honnêtes, le procédé utilisé pour le ravitaillement l'était beaucoup moins...

Cet épicier et sa digne femme ont, en effet, été surpris en flagrant délit de chapardage dans un verger de Lully...

Un garde-champêtre les a surpris à l'instant précis où ils s'apprêtaient à partir nantis de deux grands sacs à provision copieusement remplis de pommes magnifiques...

Antécédents

La femme prit la fuite à travers champs, tandis que son mari, paralysé de peur, se laissait appréhender sans coup férir, puis tentait de faire croire que ces fruits étaient venus se loger tout seuls dans ses cabas...

Arrêté, ainsi que sa femme quelques heures plus tard, il a été conduit au « violon » où il a passé une triste nuit.

Relaxé le landemain matin, il n'en a pas moins été inculpé et... privé de son permis de conduire puisque sa voiture servait à l'accomplissement de ce vol caractérisé.

A noter que ce couple peu reluisant avait déjà été surpris par le même garde-champêtre, il y a deux ans. L'affaire s'était alors arrangée à l'amiable, avec une simple amende.

C'était des artichauts que ces singuliers épiciers avaient dérobés alors, toujours à Lully.

Ces commerçants-maraudeurs seront traduits devant la cour correctionnelle.

R. T.

CARNET DU JOUR

NEUCHATEL

CINÉMAS. — **Palace :** 20 h 30, Le Dernier témoin.
Arcades : 14 h 30 et 20 h, My fair lady.
Rex : 20 h 30, L'Or des Sioux.
Studio : 20 h 30, La Bourse et la vie.
Apollo : 15 h, 17 h 30 et 20 h 30, Opération Opium.
Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h) : F. Tripet, Seyon. De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition.

VAL-DE-TRAVERS

Pharmacie de service. — Schelling (Fleurier).
Permanence médicale et dentaire. — Votre médecin habituel.

CROISIÈRES

21/12-5/1/67 « ANCERVILLE »
Canaries-Dakar-Madère
à partir de Fr. 1638.—
18/12-2/1/67 « RENAISSANCE »
Terre sainte à partir de Fr. 1985.—
20/12-3/1/67 « FRANCE »
Canaries-Dakar-Freetown
à partir de Fr. 2002.—
21/31 mars et 1/13 avril « FRANCE »
2 croisières en Méditerranée
à partir de Fr. 1602.—
VOTRE AGENCE DE VOYAGES
ou
22, rue du Mont-Blanc 1211 Genève 1
VERON, GRAUER S.A.

Grand concours

LES AMOUREUX CÉLÈBRES

Portrait N° 1 Portrait N° 2

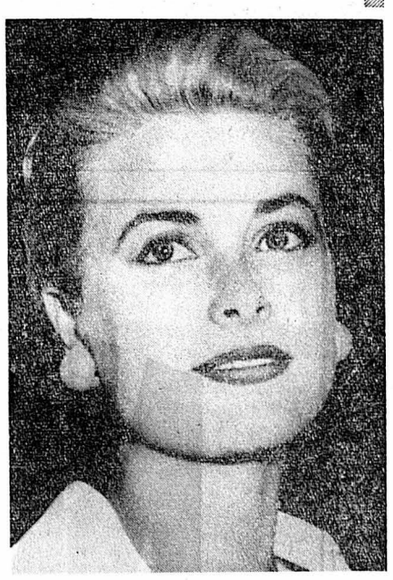

Tâchez d'identifier les personnages ci-dessus ; découpez leurs portraits et conservez-les soigneusement jusqu'à la fin du concours. Cela vous permettra de reconstituer facilement les couples véritables.

Avant la fin du concours, nous publierons une nouvelle fois le RÈGLEMENT du concours, ainsi que le BULLETIN-RÉPONSE DE PARTICIPATION.

Le rasage au Remington devient, grâce à cette roue,

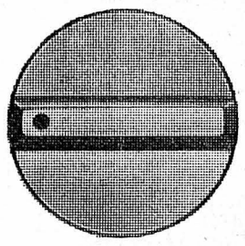

un rasage

sur mesure

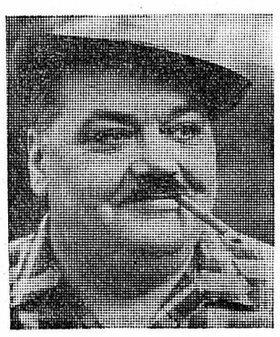

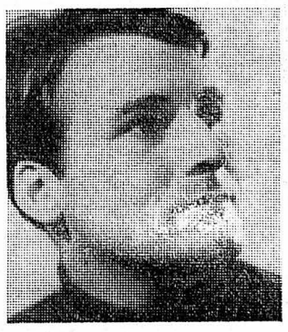

Pour vous aussi !

REMINGTON SELECTRIC®

La raison? Le nouveau Remington Selectric a cinq positions. L'une d'elles est la position pour votre rasage sur mesure. Adaptée exactement à la forme de votre visage. Pour que vous puissiez vous raser avec une douceur inimitable. Et à fond. Et vite.

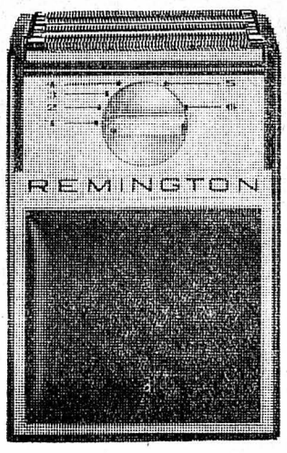

En outre, le nouveau Remington Selectric a des têtes de coupe aiguisées comme des lames. Des rangées de peignes saisissent même les poils couchés. Il a aussi un sélecteur de tension. Pour que vous puissiez, même loin du pays, vous raser à la perfection.

Essayez-le... bientôt!

Fr. 86.—

Remington Stations-Service: Lausanne, Galerie St-François B, tél. 021/22 53 64 Bienne, 18, rue de Morat, tél. 032/3 80 50 ▲▲▲ 3882

BOUCHERIES-CHARCUTERIE Margot TEL. 5.14.56 5.66.21 BD. SEYON 5 - PARCS 82

SAINDOUX
raffiné et non raffiné
Prix avantageux

Jersey - Tricot
Seyon 5c,
NEUCHATEL
tél. 5 61 91
Exécute tous les travaux soigneusement et rapidement à des prix raisonnables

Messieurs
Vos problèmes de calvitie résolus.
Renseignements :
G. Hausamann
coiffeur
Moulins 27
tél. 5 37 06.

Urgent besoin d'argent? Alors, envoyez ce coupon à la Banque de
PRETS
et de Participations s.a.
Rasude 2, 1000 Lausanne
Tél. (021) 22 52 77
Nom, prénom et adresse:

Morbiers
chaudrons en cuivre, en fonte et en airain, crémaillères, grandes tables Louis XIII armoire Louis XIV. S'adresser l'après-midi à Arts et Styles, Saint-Blaise.

A vendre
points Silva
NPCK
Avanti - Juwo
Case 281
1401 Yverdon

PRÊTS Rapides Discrets Sans caution
EXEL
BANQUE EXEL
Rousseau 5
Neuchâtel
(038) 5 44 04

Couture
Transformations
Remise à la taille
robes, jupes, manteaux
PITTELOUP
Temple-Neuf 4
Tél. 5 41 23

A vendre 4
caisses
en bois, en bon état H. = 1600 à 1900, L. = 600 et P. 300 à 500 mm. environ. Prix 15 à 20 fr. Tél. heures des repas (038) 5 43 95.

Haute coiffure Schenk, Neuchâtel, tél. 5 74 74, cherche
modèles
pour permanentes et mises en plis.

5 tapis
Superbes milieux moquette, 260 x 350 cm, fond rouge ou beige, dessins Chiraz
Fr. 190. — pièce
(port compris)
G. Kurth 1038 Bercher. Tél. (021) 81 82 19.

Bibliothèque circulante
Français-Allemand
Romans policiers
B. DUPUIS
tabacs - journaux
Flandres 5
Neuchâtel

MESSIEURS faites **moderniser vos pantalons** pour le prix de 8 fr. 50, chez Mme Henri Gambarini, rue Louis-Favre 32, Boudry, tél. 6 40 23.

Avez-vous besoin d'argent?

Des difficultés financières vous empêchent de vous concentrer sur votre travail. Vous avez la tête lourde de soucis. Il vaut mieux aller chercher de l'argent auprès de sa banque de confiance, en attendant que la situation soit améliorée. Nous vous consentons des

prêts

discrets de 500 à 10 000 frs sans en aviser votre employeur, votre parenté ou vos connaissances. Notre crédit n'est donc pas seulement discret mais aussi avantageux. Envoyez-nous le talon ci-dessous ou téléphonez-nous. Notre prompte réponse vous parviendra sous enveloppe neutre. Vous serez satisfait de nos services.

Banque Rohner + Cie S.A.
8021 Zurich Löwenstrasse 29 Tél. 051 / 23 03 30

Envoyez-moi les documents concernant un prêt

Nom
Prénom
Rue
No postal et localité IV 401

CORS enlevés par L'HUILE DE RICIN
Finis les emplâtres gênants et les rasoirs dangereux. Le nouveau liquide, NOXACORN, stoppe la douleur en 60 secondes. Dessèche les durillons et les cors jusqu'à (y compris) la racine. Contient de l'huile de ricin pure, de l'iode et de la benzocaïne qui supprime instantanément la douleur. Un flacon de NOXACORN à Fr. 2.60 vous soulage d'un vrai supplice. Résultats garantis, sinon vous serez remboursé.

Machines à laver neuves, cédées avec fort rabais
(Peinture légèrement défraîchie.) Garantie d'usine .Livraison par nos monteurs. Facilités de paiement. Prospectus et conditions :
A. Fornachon, 2022 Bevaix, tél. (038) 6 63 37.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **20 c.** le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Demandes à acheter

TIMBRES-POSTE collections, dépareillés, anciennes lettres, Case 42, 2003 Neuchâtel.

YOUPALA pliable, en bois, serait acheté. Tél. 5 19 39.

ÉTABLI DE MENUISIER, usagé mais en bon état. Tél. 8 19 34 aux heures des repas.

A louer

CHAMBRE INDÉPENDANTE avec eau courante disponible immédiatement, près de la gare. Tél. 5 71 01, interne 240.

JOLIE CHAMBRE à 2 lits, part aux bains. Tél. 5 91 81.

BELLE GRANDE CHAMBRE meublée, 2 lits, participation cuisine et bain, à Peseux. Tél. 8 32 21, dès 19 heures.

JOLIE CHAMBRE moderne ensoleillée à personne sérieuse. Tél. 5 39 59.

Offres d'emplois

FEMME DE MÉNAGE, 1 matinée par semaine, quartier du Mail. Tél. 4 01 70 aux heures des repas.

Demandes d'emplois

N'IMPORTE QUEL TRAVAIL pour le samedi est cherché par étudiant en langues (électromécanicien). Permis A et B. Adresser offres écrites à NV 7831 au bureau du journal.

DAME STÉNODACTYLO français, allemand, anglais, cherche dès le 15 octobre travaux de correspondance à domicile, éventuellement 2 ou 3 après-midi par semaine dans bureau. Région Neuchâtel-Saint-Blaise. Adresser offres écrites à LT 7829 au bureau du journal.

A vendre

CANICHES, petits nains, abricot, blanc. Tél. 5 91 81.

SOUCHES DE VIGNE pour feux de cheminée. Tél. (038) 8 21 06 de 12 à 13 heures ou de 18 à 20 heures.

UN PICK-UP PHILIPS stéréo, état de neuf à bas prix, et un éclairage cinéma autonome 500 watts sur batterie, pour filmer. Neuf, jamais utilisé. Tél. 8 24 33.

CHAMBRE A COUCHER ancienne (2 lits), en noyer avec literie, à vendre. S'adresser : rue du Rocher 30, 3me étage.

FRIGO ÉLECTRIQUE (système compresseur) en bon état. Tél. 4 21 51.

CHAMBRE A COUCHER de style, parfait état. Tél. 8 42 07 après 19 heures.

PETIT POTAGER A BOIS Sarina, plaque chauffante, gris bleu. L. Girardier, la Chaux-du-Milieu.

Perdus - Trouvés

GRANDE CHATTE demi-angora noire et blanche, perdue quartier Champréveyres. Prière de téléphoner au 3 36 13.

Divers

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE Le Rêve, très bon état, 3 plaques et four, serait échangée contre cuisinière à gaz. Tél. 8 24 33.

Perdus-Trouvés

Perdu depuis 8 jours jeune
chatte tigrée
Amis des bêtes. Tél. 3 30 02.

Dem. à acheter

Meubles anciens
J'achète toujours meubles, gravures, monnaies, timbres, etc. Auguste Loup place du Marché 13 tél. 5 15 80.

MACULATURE BLANCHE

en vente au meilleur prix au bureau du journal

On cherche à acheter
vendange blanche
S'adresser aux Caves du Prieuré, 2036 Cormondrèche, tél. (038) 8 12 90.

L'IMPRIMERIE CENTRALE
NEUCHÂTEL
achète
CHIFFONS
toile et coton, dimensions minimales : 30 cm × 30 cm, propres, blancs et couleurs.

Succès sur toute la ligne

De la place en abondance pour 5 personnes et leurs bagages, malgré les dimensions extérieures les plus réduites, un confort de suspension exceptionnel, une tenue de route et une stabilité dans les virages sans pareil sont les qualités principales de la révolutionnaire *Austin 1100.*

Sa conception d'avant-garde qui lui valut le succès: traction avant BMC * moteur transversal 6/50 CV * système de suspension Hydrolastic® * économie et minimum d'entretien et l'élégante carosserie de Pinin Farina en font, aujourd'hui déjà, une des voitures des plus appréciées.

Fr. 7580.- Austin 1100 «S», exécution plus puissante «Speedwell», Fr. 8180.-
Représentation générale pour la Suisse: Emil Frey AG, Motorfahrzeuge, Badenerstrasse 600, 8021 Zurich, tél. 051 54 55 00
Austin — un produit BMC. Plus de 250 agences et stations service BMC en Suisse.

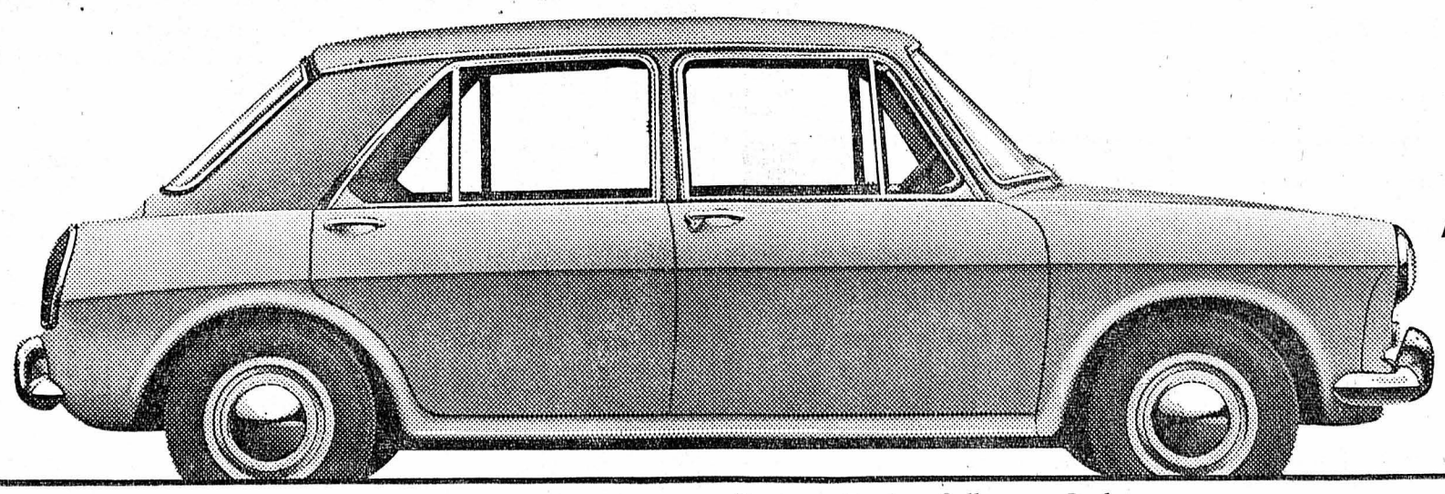

Austin 1100 Hydrolastic®

H 32 ® = marque déposée

Peseux : Garage Colla, rue Pralaz
Bevaix : O. Szabo, Garage de Bevaix — **Dombresson** : Garage A. Javet & Fils — **Fleurier** : MM. Basset & Magg, garage, rue du Sapin 4 — **Morat** : SOVAC S. A., Garage de Morat — **Neuchâtel** : H. Comtesse, garage, rue des Parcs 40 — **Praz** : Garage du Vully, Paul Dubied — **La Chaux-de-Fonds** : G. Châtelain, Garage de l'Etoile — **La Neuveville** : Grand Garage de la Neuveville S. A., — **Concise** : Peter Vonlanthen, Garage la Cibe.

LE CENTRE NEUCHÂTELOIS DE LA RADIO, TÉLÉVISION ET DU DISQUE

Sensationnel...

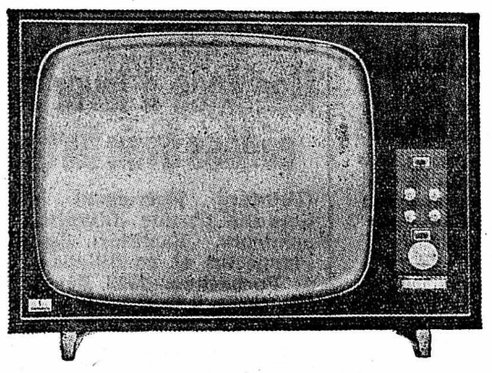

TÉLÉVISEUR à un PRIX DE JUBILÉ

945.–

Téléviseur grand écran, 5 normes, avec deuxième chaîne française. Livrable du stock.

JEANNERET & Cº — NEUCHÂTEL — Seyon 28-30

Tél. 5 45 24

Concessionnaire officiel des PTT

LE CENTRE NEUCHÂTELOIS DE LA RADIO, TÉLÉVISION ET DU DISQUE

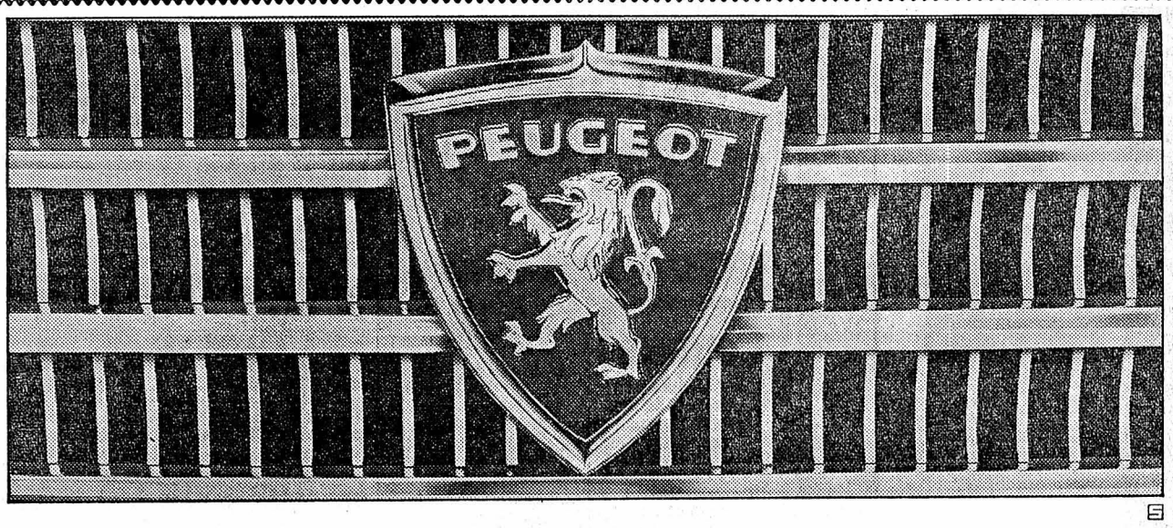

Quoi de nouveau chez Peugeot?

Les modèles 1967 sont déjà là. Belles améliorations. Prix sans changement.

204 Grand Luxe - Sièges-couchettes **livrés en série.** - Nouvelle combinaison sièges/accoudoirs/poignées de portes offrant un confort accru.

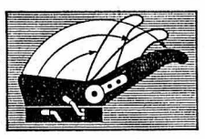

- Tableau de bord capitonné.
- Diverses améliorations de détail.

Et de plus: Nouvelle présentation de l'arrière avec pare-choc massif en acier inoxydable (aussi sur 204 Luxe).
La construction robuste et la magnifique mécanique de la 204 restent inchangées depuis le premier jour. Toujours les freins assistés.

Prix également inchangés:

Grand Luxe Fr. 8'900.-
Luxe Fr. 8'275.-
Toit ouvrant seulement Fr. 175.-

Elle a tout la 204!

404 à carburateur - Moteur plus puissant, maintenant 80 CV SAE. Vitesse de pointe: 150 km/h!

- Coffre agrandi (la roue de secours placée sous la voiture).
- Tableau de bord modifié.
- Suspension avec barre anti-dévers (tenue de route encore supérieure).
- Diverses améliorations de détail.

Prix inchangés (ce n'est pas un petit détail)

Grand Tourisme Fr. 10'700.-
Super Luxe Fr. 12'100.-
Moteur à injection Fr. 1'400.-
Boîte automatique ZF (sur Super-Luxe à carburateur seulement) Fr. 1'000.-

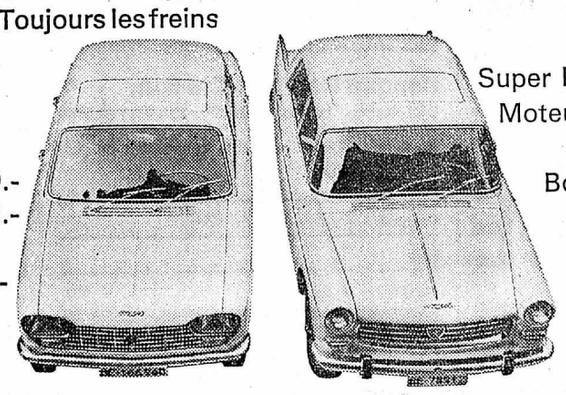

PEUGEOT

Faites un essai sérieux de la 204 et de la 404

Demandez aussi une offre à prix spécial pour quelques 204 et 404 1966 encore en magasin à:

J.-L. SEGESSEMANN & FILS - Garage du Littoral - Tél. 5 99 91

Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises

Succursale à Monruz-Champréveyres: Garage des Gouttes-d'Or, à 200 m à l'est de la patinoire et de la plage de Monruz

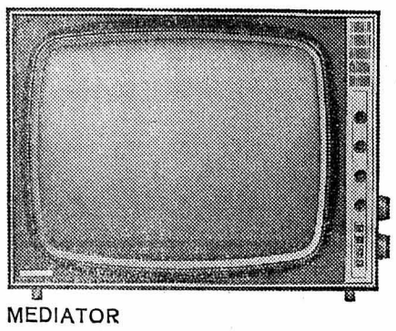

MEDIATOR

Tous les nouveaux modèles Médiator 66 - 67 sont arrivés

G. HOSTETTLER

Radio - Télévision - Disques

Saint-Maurice 6 - Neuchâtel - Tél. 5 44 42

Vente et location: demandez nos conditions

Si petit et déjà ambitieux!

Devenir pilote, c'est actuellement le rêve de Jean-Pierre. Notre fils a déjà l'esprit si éveillé que nous tenons à ce qu'il puisse, le moment venu, choisir une profession de son goût. C'est pourquoi nous lui avons ouvert un livret à la Société de Banque Suisse; il y porte de temps en temps le contenu de sa tirelire et nous complétons cette modeste épargne par des versements mensuels de 100 francs, parfois même de 200 francs. En 10 ans, nous constituerons ainsi un petit capital de 15000 francs, et même davantage si nous plaçons une partie des fonds en obligations de caisse. En poursuivant nos versements pendant 5 autres années, nous éviterons à notre fils tout risque de devoir renoncer à une carrière pour des raisons financières, quand bien même nous ne sommes pas des gens fortunés.

La Société de Banque Suisse considère comme un client à part entière le plus petit de ses déposants et le fait bénéficier à ce titre de ses conseils. Tenant compte des conditions particulières à chaque cas, elle propose telle forme de placement plutôt que telle autre, par exemple un livret de placements ou des obligations de caisse.

Société de Banque Suisse

Schweizerischer Bankverein

1872

mode Teinturier

réunit 5 précieux services pour les soins de vos vêtements

SUPER — Pour nos clients exigeants. Nettoyage à sec le plus approfondi. Retouche des doublures. Apprêt du neuf.

FINI-SEC (service en 48 heures) — Pour nos clients pressés. Nettoyage à sec rapide mais simplifié dans sa finition.

SERVICE A DOMICILE — Sur demande, nous prenons vos vêtements et vous les rapportons à votre domicile, nettoyés. (supplément minime pour petites commandes) Région Neuchâtel et environs: Tél. 5 31 83 et 5 31 93

DES MAGASINS PROCHES DE VOTRE DOMICILE

Neuchâtel	Bassin 8	Tél. 5 31 93
	Battieux 3	Tél. 8 42 32
	Maladière 20	Tél. 5 32 30
	Gouttes d'Or 92	Tél. 5 31 83
Peseux	rue de Neuchâtel 1	Tél. 8 42 16
St-Blaise	Grand'rue 8	Tél. 3 23 88

DES PRIX A VOTRE PORTÉE

Exemples	SUPER	FINI-SEC
Complet 2 pièces	Fr. 11,80	Fr. 8,50
Veston	Fr. 6,40	Fr. 4,80
Pantalons	Fr. 5,50	Fr. 3,70
Jaquette	Fr. 6,40	Fr. 4,80
Jupe simple	Fr. 4,60	Fr. 3,70
Robe simple	Fr. 9,30	Fr. 7,50
Pull	Fr. 3,80	Fr. 3,30
Manteau	Fr. 12,30	Fr. 9,50

Offre spéciale modèle du jubilé

...un de ces fameux TV Médiator de la série 1966/67,
réputés pour leur extraordinaire qualité d'image et de son; avec
la garantie d'un service impeccable, à un prix sensationnel.
Voilà ce que Médiator vous propose à l'occasion de son jubilé.
Saisissez maintenant cette occasion unique de vous procurer un
téléviseur à des conditions aussi avantageuses.

945.–

MÉDIATOR, 30 ANS D'EXPÉRIENCES
ET DE SERVICE À LA CLIENTÈLE

Médiator MD 59 T 055 A/16
5 normes. Suisse-France.
Tous les programmes européens.
Fr. 945.– seulement.

médiator

En vente chez:

Fleurier: R. Jaccard, radio-télévision
Le Landeron: A. Perrot, radio-télévision
Neuchâtel: Aux Armourins, dép. radio-télévision
G. Hostettler, radio-télévision
F. Luder, radio-télévision
A. Maag, radio-télévision
Ed. Roulin, radio-télévision
Telemo S.A., radio-télévision
Peseux: A. Haefeli, radio-télévision
Saint-Blaise: Telemo S.A., radio-télévision

OFFRES D'EMPLOIS

COOP

engage :

DÉCORATEUR

diplômé

Travail varié, salaire intéressant ; date à convenir,

ainsi qu'une

manutentionnaire

pour réception et marquage de la marchandise, à

LA CITÉ

Formuler offres au service du personnel, Portes-Rouges 55, Neuchâtel. Tél. 5 37 21.

COOP

Nous cherchons une

EMPLOYÉE

de langue maternelle française qui, à part les travaux habituels de bureau, devrait pouvoir s'occuper du télex.

Nous demandons la connaissance de la dactylographie et, si possible, une formation PTT au télex.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae aux Fabriques de Balanciers Réunies, Case 1139, 2501 Bienne.

CLAIRVUE

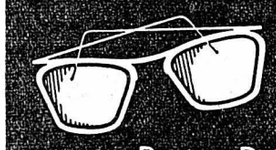

NEUCHATEL

Portes-Rouges 163 + Bassin 8

cherche

OUVRIERS - OUVRIÈRES

de nationalité suisse, pour son département matières plastiques à Corcelles.

Téléphoner au (038) 5 41 09.

Winterthur ACCIDENTS

cherche pour son agence générale de Neuchâtel, ensuite de réorganisation :

sténodactylographe

de langue maternelle française, ayant si possible quelques années de pratique ;

collaborateur

de langue maternelle française, de préférence spécialisé dans la branche des assurances accidents et responsabilité civile.
Il s'agit de places stables, avec possibilité d'avancement.
Semaine de cinq jours. Caisse de pension, etc.
Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, références et photographie à
M. André Berthoud, agent général,
rue Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel.

Le Bureau culturel de l'ambassade de la République Arabe Unie, à Berne, cherche pour entrée immédiate une

SECRÉTAIRE-DACTYLO

cultivée, sachant bien le français et l'allemand, si possible aussi l'anglais, pour traductions et correspondance.

Adresser offres d'emploi, avec curriculum vitae et photocopies de documents, au Bureau culturel de la R.A.U., 61, Elfenauweg, 3000 Berne.

COOP

La Cité

cherche

VENDEUSES

pour date à convenir.

Nous offrons places stables et bien rétribuées, semaine de 5 jours, prestations sociales avancées.

Faire offre ou se présenter à

COOP

La Cité

LA FEDERALE

Nous cherchons, pour notre département d'assurance des crédits commerciaux, un

collaborateur pour le service externe

Fonctions et tâches : Visite des fabricants, maisons de commerce et grossistes, pour l'acquisition d'assurés nouveaux, la gestion du portefeuille existant et le règlement des sinistres.

Rayon : Suisse romande et régions alémaniques limitrophes.

Qualités requises : Formation commerciale complète, expérience du service externe, aptitudes réelles à traiter les affaires.

Nous offrons : Mise au courant théorique et pratique, étroite collaboration, champ d'activité très varié, intéressantes possibilités de gain (salaire fixe), frais de voyages et d'entretien, prestations sociales.

Prière d'adresser offres détaillées à la Direction de la Fédérale, Compagnie Anonyme d'Assurances, St. Peterstrasse 20, 8022 Zurich. Téléphone (051) 27 34 33.

Représentation pour un peintre

SI vous connaissez le métier de peintre en bâtiment.

SI vous êtes actif et sérieux.

SI vous désirez obtenir une situation d'avenir avec un haut salaire.

SI vous vous sentez à même de représenter efficacement une importante fabrique de vernis et couleurs bien introduite dans le canton de Neuchâtel et le Jura bernois.

alors faites des offres détaillées, avec curriculum vitae et photo, sous chiffres P M 61622 à Publicitas, 1002 Lausanne.
Permis de conduire et voiture sont nécessaires.

Importateur exclusif d'articles ménagers cherche

représentants

à la commission très bien introduits auprès de la clientèle particulière et des commerçants revendeurs, pouvant s'adjoindre nouvel article sans concurrence.

Conditions intéressantes, soutien publicitaire suivi.

Faire offres sous chiffres V 251035 - 18 Publicitas, 1211 Genève 3.

On cherche

CHAUFFEUR

avec permis poids lourds pour chantiers et grande route. Place stable et bien rétribuée. Entrée immédiate ou à convenir.
Faire offres écrites à JOSEPH Frères, transports, Sainte-Croix.

Fabrique d'horlogerie cherche

metteuse en marche

à domicile ou en atelier. Se présenter à Nobellux Watch Co S.A., Seyon 4, 2000 Neuchâtel 2.

Nous cherchons

vendeuse qualifiée

pouvant travailler seule.

Ecrire ou se présenter au magasin Cuisines Méjolier S.A., Gouttes-d'Or 17, Neuchâtel.

Froidevaux S.A.

fabrique d'horlogerie, cherche

poseuses de cadrans

et

personnel féminin

pour travaux faciles en atelier.
Faire offres ou se présenter : ruelle Vaucher 22, tél. 5 70 21.

Leschot S.A., fabrique de cadrans, Mail 59, 2002 Neuchâtel,
engage

personnel féminin

de nationalité suisse pour ses départements montage et facettage. Travaux propres et intéressants.
Faire offres ou se présenter. Tél. 5 84 44.

Entreprise de moyenne importance, dans la capitale neuchâteloise, engagerait immédiatement ou pour date à convenir,

ferblantier-appareilleur

Ambiance jeune et agréable. Place d'avenir intéressante pour toute personne ayant de l'initiative et désirant assumer des responsabilités.
Faire offres sous chiffres P 4194 N à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Ouvrières

sont cherchées par petit atelier d'horlogerie. Bons gains. Passera, Crêt-Taconnet 48, tél. (038) 5 62 76.

BAR AQUATIC cherche

SOMMELIÈRE

pour entrée immédiate.
Tél. 8 25 47.

Pharmacie de la Chaux-de-Fonds cherche une

AIDE EN PHARMACIE

Bon salaire, semaine de 5 jours. Adresser offres écrites à DM 7848 au bureau du journal.

Caisse de compensation de Neuchâtel engagerait pour date à convenir :

EMPLOYÉE DE BUREAU

et

AIDE DE BUREAU

pour travaux de classement et de mécanisation.
Semaine de travail de 5 jours, prestations sociales modernes.
Adresser offres, avec prétentions de salaire, sous chiffres P 4199 N à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

AIDE-CAVISTE

serait engagé tout de suite ou pour date à convenir. Semaine de cinq jours.
Faire offres à la Distillerie Sydler, Auvernier, tél. 8 21 62.

Papeteries de Serrières S. A.
Nous engageons immédiatement, ou pour date à convenir, des

OUVRIERS

pour le travail en équipes ou le travail de jour

OUVRIÈRES

pour le triage et l'emballage du papier

MÉCANICIENS

pour l'entretien et la réparation des machines

Les personnes intéressées, de nationalité suisse ou en possssion d'un permis d'établissement pour étrangers, voudront bien envoyer leurs offres ou se présenter à la Direction de Papeteries de Serrières S.A., 2003 Neuchâtel-Serrières, tél. (038) 5 75 75.

Gain accessoire !

Désirez-vous encore gagner davantage ? Alors, envoyez-nous le bon ci-dessous. Vous recevrez notre proposition sans obligation et sans risque pour vous.

BON Découpez ici et remplissez lisiblement et placez sous enveloppe ouverte affranchie d'un timbre-poste de 5 ct. que vous adresserez à Distillerie Rütter, 6212 Saint-Erhard.

Nom :
Prénom :
Lieu :
Rue :

B/29

Nous cherchons

horloger

à domicile pour décottages. Faire offres sous chiffres BF 6781 au bureau du journal.

Je cherche

coiffeur

messieurs

coiffeuse

dames.

Salaire élevé à personnes capables.
Entrée immédiate ou à convenir.
Faire offres à
Marcel Aeschlimann
Cernier
tél. 7 11 86.

On cherche

garçon ou fille de cuisine

pour entrée immédiate.
Semaine de 5 jours.
Foyer Dubied
Bellevue 1
Marin
tél. 3 23 39.

On demande

sommelière

S'adresser au café des Moulins, Neuchâtel.

Nous engageons

horloger complet

pour département rhabillages, et

jeunes filles

pour contrôles sur appareils « Greiner ».
Décalques de noms sur **cadrans Villard Watch 2035 Corcelles (NE)**
Tél. (038) 8 41 48.

On cherche

garçon de cuisine

Restaurant du Jura
tél. 5 14 10.

COMMERCES
Offres et demandes

A remettre dans ville bilingue

BOUCHERIE CHEVALINE

bien située, beau magasin, installation en parfait état. Chiffre d'affaires à développer. Adresser offres écrites à FO 7850 au bureau du journal.

L'annonce reflet vivant du marché

DEMANDES D'EMPLOIS

Française, 20 ans,

EMPLOYÉE DE BUREAU

sténodactylo, travaillant depuis deux ans en Suisse, cherche place comportant initiative et responsabilité dans petite entreprise de la ville ou des environs. Entrée à convenir. Adresser offres écrites à EN 7849 au bureau du journal.

Employée de fabrication

qualifiée, connaissant les fournitures d'horlogerie, y compris boites et cadrans, cherche changement de situation.
Ecrire sous chiffres P 4223 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Prof. médicales auxiliaires

YVES REBER

Bandagiste-orthopédiste

ne reçoit pas le mardi

AVIS DIVERS

Confectionnez vous-même et à votre goût vos colliers. 210 sortes de perles différentes, fil de nylon, fermoirs, etc., chez Reymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.

Prof. médicales

DOCTEUR
R. Lenggenhager
ABSENT
jusqu'au
17 octobre

CENTRE D'ORTHOPTIQUE

faubourg de l'Hôpital 26,
depuis mardi 4 octobre

de nouveau

au

fbg du Lac 3

My Fair Lady

AUDREY HEPBRUN · REX HARRISON
TECHNICOLOR® SUPER PANAVISION

Cinéma ARCADES

Tous les jours à 14 h 30 et 20 h précises
Le spectacle débute par le film
ATTENTION : AUJOURD'HUI LUNDI et DEMAIN MARDI
le film passera en :
Version française à 14 h 30 — **Version originale sous-titrée à 20 h précises**
Location ouverte tous les jours
de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 heures
Tél. 5 78 78
16 ans

Prix des places imposé par le producteur
Parterre Fr. 4.—, 5.—, 7.—. Balcon Fr. 9.—. Loges Fr. 10.—

CFF

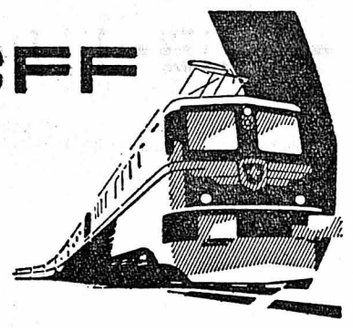

Nos beaux voyages...

Ne manquez pas ce voyage d'automne au sud des Alpes...

Samedi et dimanche 8/9 octobre — **GOTHARD - LUGANO - LOCARNO - CENTOVALLI**
Tout compris, dès Neuchâtel . Fr. 98.—
Passeport ou carte d'identité indispensable

Dimanche 23 octobre — Pour bien terminer la saison, pas d'hésitation... participez à notre voyage par

Train spécial
FIN DE SAISON-SURPRISE

Apéritif surprise !
Jeux - Danse - Tombola
Prix du voyage, y compris le diner dès Neuchâtel . . . . . Fr. 41.—

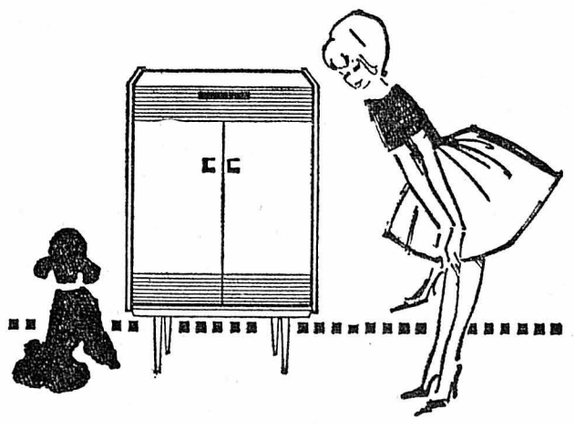

Le petit meuble qui vous manque... nous l'avons !

Vous trouverez dans nos magasins un choix de plusieurs centaines de petits meubles pour compléter votre intérieur

meubles meyer Neuchâtel
Fbg de l'Hôpital
Tél. (038) 5 75 05

40101 = TV RADIOS INTEL.

A. PELLET, NEUCHÂTEL, POTEAUX 4

TÉLÉVISION-RADIO

Dépannages dans les 24 heures de n'importe quelle marque par concessionnaire PTT - Service Philips - Vente de radios et télévisions - Antennes collectives.
Chef technique : Edmond Bütschi

PERLES

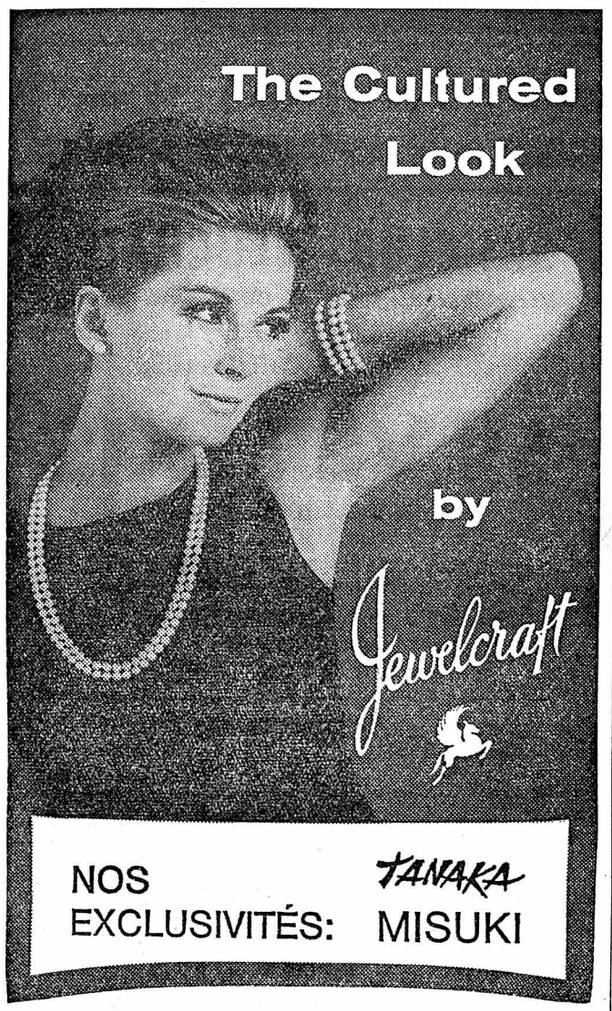

NOS EXCLUSIVITÉS: TANAKA MISUKI

EXPOSITION - VENTE
au parterre

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
Tél. 5 30 13 NEUCHÂTEL

N'achetez rien...

Gardez votre argent
Venez comparer:
Prix ! Qualité ! Conditions !
C'est un conseil de

MEUBLES LOUP

QUI MET EN VENTE PLUS DE 100 MOBILIERS

en chambres à coucher, salles à manger, salons, studios, et un choix immense en meubles isolés.

Ne dites pas : « Ah ! si seulement j'avais su. » Venez avant de conclure. Vous pouvez économiser des centaines de francs.

chez MEUBLES LOUP

Pas de frais de voyageurs
Pas de frais de catalogues
Pas de frais de vitrines
Pas de frais de cadeaux

Des prix à la portée de chacun

VENEZ DONC NOUS CONSULTER

MEUBLES LOUP

Exposition de 100 mobiliers neufs

Beaux-Arts 4 NEUCHATEL Tél. 5 30 62

BANQUE ORCA

un nom sûr pour vos prêts

tél. (022) 25 42 95
Genève - 13, quai de l'Ile

Veuillez me faire parvenir votre documentation.
Nom: Prénom:
Rue: Localité:

TÉLÉ-BLITZ

1966/1967
Neuchâtel et environs
vient de sortir de presse

Prix Fr. 2.50

Pour vos commandes : **Tél. 5 15 17**

ou adressez-nous le bulletin ci-dessous

Administration du Télé-Blitz
Neuchâtel et environs 2001 Neuchâtel

Nom et prénoms _____

No et rue _____

Localité _____

Veuillez me faire parvenir _____ exemplaires du Télé-Blitz de Neuchâtel et environs à Fr. 2.50 la pièce.

Je désire recevoir régulièrement _____ exemplaires du Télé-Blitz à chaque nouvelle édition.

WILLY MAIRE
Coiffeur, Seyon 19
répare et vend
des rasoirs électriques

Maculature
à vendre
à l'imprimerie
de ce journal

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre
Chrysler Valiant
modèle 1964, mise en circulation en 1965, état impeccable, 38,000 km. Tél. (039) 3 30 18.

A vendre
Mercedes 220 SE
modèle 1961-1962, radio, ceintures de sécurité. Parfait état. Garage du Val-de-Ruz Boudevilliers (NE) Tél. (038) 6 91 90.

Peugeot

ADRESSEZ-VOUS AUX SPÉCIALISTES QUALIFIÉS :

SEGESSEMANN & FILS

GARAGE DU LITTORAL
NEUCHATEL, TÉL. 5 99 91
Pierre-à-Mazel 51

AGENTS PEUGEOT DEPUIS 1931
Facilités de paiement
Voitures garanties et expertisées.

A vendre
Citroën DS 19
modèle 1962, 65,000 km, radio, en bon état. Garage du Val-de-Ruz Boudevilliers (NE) Tél. (038) 6 91 90.

SUPERBE OCCASION
A vendre
Peugeot 204 1966
12,000 kilomètres, toit ouvrant, couleur blanche, intérieur similicuir. Voiture à l'état de neuf, avec garantie.
S'adresser: Garages Réunis S.A., 2892 Courgenay, tél. (066) 7 12 89, ou à Denis Voisard, représentant, tél. (066) 6 12 59.

A vendre, superbe occasion,
OPEL CARAVAN 1962
87,000 km, de première main, peinture neuve, révisée, crédit possible. Prix intéressant.
Garage Mario Bardo, Sablons 47-51. Tél. 4 18 44.

Beau choix

OCCASION CITROËN
ÉCHANGE CRÉDIT

Tél. 5 48 16
Grand choix ID/DS
de 1960 à 1966, à partir de 2000 fr.
Garages APOLLO S.A.
Exposition ouverte tous les jours jusqu'à 21 h 30 au faubourg du Lac 19

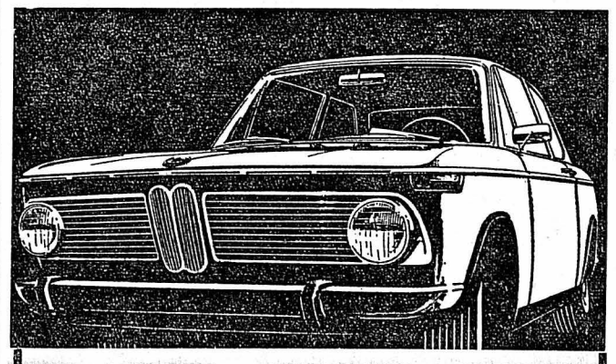

BMW 1600 - 1800 - 2000
reprises avantageuses — crédit
Tél. 5 48 16
GARAGES APOLLO S.A.
Exposition ouverte tous les jours jusqu'à 21 h 30 au faubourg du Lac 19
BELLES OCCASIONS EN STOCK

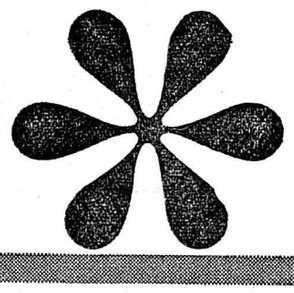

** Un After-Shave inédit, sous forme d'onctueuse émulsion, un After-Shave qui désinfecte et rafraîchit sans irriter.*
** A base de vitamine.*
** Tonifie et régénère la peau.*
** Flatte par son parfum viril.*
** Quelques gouttes suffisent.*
** Dans un flacon économique. Incassable.* *Fr. 6.50*

Le tapis de sol idéal
d'une qualité sans pareille, élégant, chaud

Syntolan cadet

- insensible aux taches
- insensible à l'eau
- grand teint
- insensible aux produits chimiques
- isolant, acoustique et thermique
- un prix très avantageux : à partir de

Fr. **29.80** le m²

TAPIS BENOIT Maillefer 25 Tél. 5 34 69

Nous vendons nos voitures de service et de démonstration

MODÈLES 1966 Ford *MODÈLES 1966*

Voitures et utilitaires sous garantie d'usine ayant roulé 2000 à 10,000 km

Très fort rabais
sur prix de catalogue
Toutes garanties

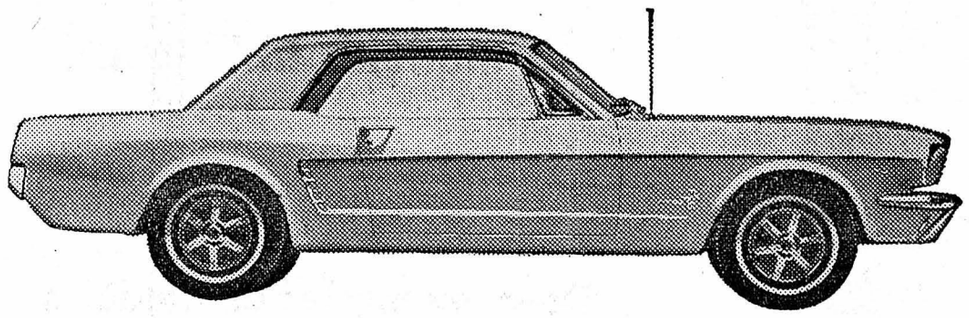

Reprise de véhicules
usagés
Conditions de paiement

Réservations pour le printemps

Taunus 17 M, Corsair GT, Cortina, Taunus 20 M TS Coupé, Mustang GT, Turnier 12 M
Egalement Lancia Fulvia Berline 2 c et Simca 1000

GARAGES DES TROIS ROIS

J.-P. & M. Nussbaumer

Neuchâtel Le Locle La Chaux-de-Fonds

DÈS CE SOIR
SCOPECOLOR

CINÉMA **REX** ☎ 5.55.55

16 ANS

KIRK DOUGLAS DANS L'OR DES SIOUX UNE FANTASTIQUE ÉPOPÉE

AVANT ET APRÈS LE SPECTACLE VISITEZ LE RICHELIEU ★ BOWLING ★ BARS 10-2 H ★ DANCING

Durs d'oreille !

Désirez-vous profiter d'une consultation auditive approfondie et consciencieuse ?
Aimeriez-vous profiter d'un choix vraiment complet d'appareils et lunettes acoustiques les plus modernes et les plus puissants ?
Voulez-vous être renseignés sur les possibilités d'obtenir votre appareil acoustique par l'assurance-invalidité ?
PRO SURDIS, de Berne, peut répondre à tous ces désirs.
Venez le premier mercredi de chaque mois à sa consultation gratuite, à Neuchâtel, chez Martin Luther, opticien diplômé, place Pury 7.
Prenez rendez-vous par téléphone (038) 5 13 67.

Prochaine consultation auditive :
mercredi 5 octobre 1966, de 14 à 18 heures

Veuve

60 ans, de toute moralité, cultivée, présentant bien, femme d'intérieur, désire faire la connaissance d'un monsieur sérieux, bonne situation, en vue de mariage.
Ecrire sous chiffres P M 15380 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Auto-école Simca 1000

Double commande

Petite voiture - Parcage facile

J. Rindisbacher Tél. (038) 8 42 21

Mécontent de votre radio ou téléviseur !
Téléphonez au 5 54 93
REOS
F. STIEGER
Bercles 5
Seulement la réparation

Taxi-CAB 5 22 02

ABRI
PRÊTS
Fr. 1000 à 10 000
Discrètement !
Promptement !
Simplement !
Avantageusement !
Socialement !
BANQUE ABRI BERNE
Helvetiaplatz
Tél. 031 - 43 11 59

LE CINÉMA PALACE
Tél. 5 56 66

DÈS CE SOIR À 20 HEURES 30

Un super-film policier d'une tension extrême
Qui est le meurtrier ?

MARTIN HELD - HANNS LOTHAR
ELLEN SCHWIERS

Venez voir... ce drame captivant

Le dernier TÉMOIN

TOUS LES SOIRS A 20 H 30 | MERCREDI 15 H | Parlé français | **16 ans**

CHAPUIS & Cie

Place de la Gare - Tél. 5 18 19
Garde-meubles
Camionnages - Déménagements

SKI-CLUB - NEUCHATEL

Merveilleux spectacle de CINÉMA en couleur pour toute la famille :

Ruedi WIRSCH présente

SILVER SKIS

de John Jay (Oscar 16 mm)

GRANDE SALLE DES CONFÉRENCES

Mercredi 5 octobre, matinée à 15 heures ; enfants 1 fr. 50
Soirée 20 h 15, 3 fr. 50 et 4 fr. 50

Location c/o DUCOMMUN ÉLECTRICITÉ
Orangerie 4 Tél. 5 28 00

C'EST SAIN... C'EST BON... C'EST FRAIS

MOÛT DE POMMES

Pasteurisé

le litre **-.65**

Dans tous les magasins

coop

Dépannage

TÉLÉVISION

Appareils de n'importe quelle marque dans nos ateliers.
Service à domicile.
Prêt gratuit d'une TV pendant le dépannage.

Jeanneret & Co
Seyon 28-30.
Tél. 5 45 24.

Meubles-occasion
toujours du nouveau
AU BUCHERON
Neuchâtel
Tél. 5 26 33

Vacherin Mont-d'Or extra
H. MAIRE
rue Fleury 16

Commerçants, artisans et particuliers pour l'encaissement de vos créances
aux meilleures conditions

une seule adresse

Régie commerciale et immobilière
Emer Bourquin, Terreaux 9, Neuchâtel

● En Suisse, plus de 4000 décès sont dus chaque année principalement ou secondairement à l'alcoolisme.

KERNEN SPORTS LE CRÊT-DU-LOCLE

Voyez notre exposition permanente

Venez et demandez spécialement à voir et comparez nos

Articles à prix imbattables
Pulls made in Norway
à partir de Fr. 22.50
Pulls-chemises
à partir de Fr. 23.60

Haute qualité à prix populaires
Parc pour autos Facilités de paiement

Vous trouverez VOTRE *cuisinière*

parmi notre grand choix de toutes marques

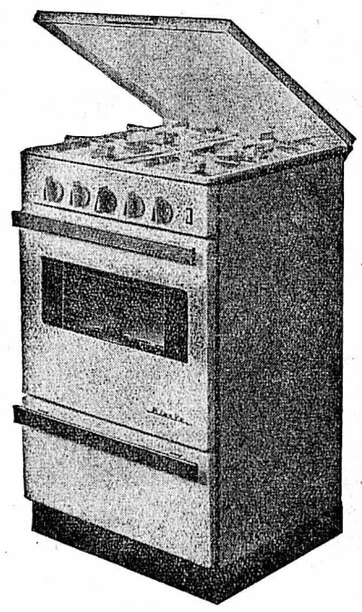

3 feux multigaz
Four vitré. Thermomètre
Fr. 285.-
(notre cliché : 4 feux : **Fr. 315.-**)

Visitez notre grande exposition, sans engagement
15 modèles différents !

Deux exemples de modèles très avantageux

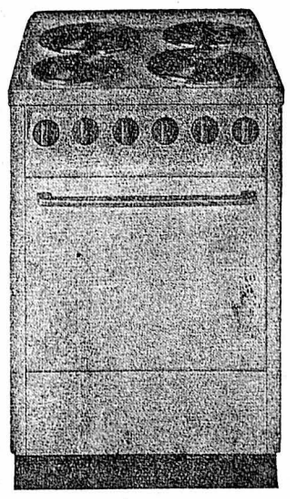

3 plaques, électrique.
Thermostat de sécurité
à partir de **Fr. 375.-**

(notre cliché : modèle à 4 plaques :
Fr. 505.-)

COMPTOIR MÉNAGER

CRETEGNY & Cie

Faubourg du Lac 43 **NEUCHATEL**

Tél. 5 69 21

école de conduite
J.-F. Zaffinetti
tél. 8 46 66

Petite ou moyenne voiture
vitesses au plancher

A louer

A louer machines à écrire, à calculer, à dicter, au jour, à la semaine, au mois chez Reymond, Saint-Honoré 5, Neuchâtel (tél. 5 44 66).

Nous payons

5¾%

d'intérêt ferme

pour tous capitaux à partir de 2000 francs. Demandez renseignements détaillés sans engagement.

La Financière Industrielle S.A.
Talstrasse 82, 8001 Zürich Tél. (051) 27 92 93

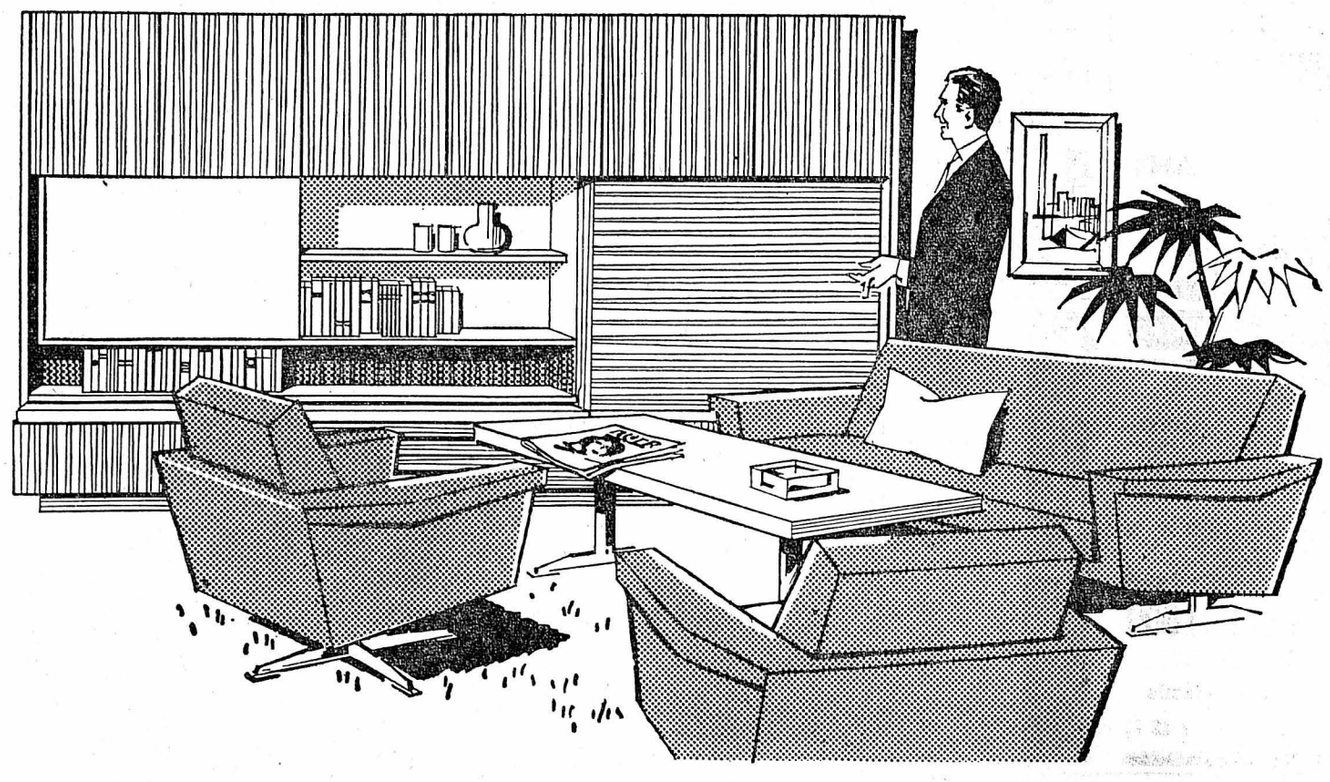

Embellissez votre intérieur...

meubles meyer

NEUCHÂTEL

Fbg de l'Hôpital

Tél. (038) 5 75 05

Vous serez fiers de recevoir vos amis dans une pièce toute neuve et heureux de votre nouvel achat... si vous avez choisi des meubles Meyer !

Le magnifique salon ci-dessus, comprenant 1 canapé (transformable en lit) et 2 fauteuils pivotants, très pratiques pour TV, pieds chromés, l'ensemble recouvert d'un magnifique tissu, ne coûte que

Fr. 1975.–

Grand choix de meubles combinés pour placer votre appareil TV, ranger vos livres, votre vaisselle. Exécution en noyer, palissandre, teak, etc.

Sur désir, facilités de paiement - Livraisons franco domicile - Mobiliers garantis 15 ans

Visitez notre grande exposition sur 6 étages !

Voyez nos 30 vitrines

IL VA
au
quai Perrier

chez
Auto-location
A. Waldherr
Tél. 4 12 65
5 93 55
NEUCHATEL
STATION MOBIL

CONFISERIE TEA-ROOM

Weber
VALANGIN

Réouverture
le mardi
4 octobre

MACULATURE
à vendre
à l'imprimerie
de ce journal

PRÊTS et ESCOMPTES SA
LAUSANNE
Rue Haldimand 14
Sans caution
Fr. 500.–
à 3000.–
modes de remboursement variés
Tél. (021)
23 92 57 - 58
(3 lignes)

Deutsche Grammophon Gesellschaft

SOUSCRIPTION 1966

Oeuvres intégrales en cassettes de luxe a prix spéciaux valables jusqu'au 16 janvier 1967

Beethoven
MISSA SOLEMNIS
Karajan
2 disques 30 cm SKL 195/196
(Gravure Universelle stéréo et mono)
Fr. 39.– (au lieu de Fr. 54.–)

Beethoven
LES 32 SONATES POUR PIANO
Kempff
11 disques 30 cm SKL 901/911
(Gravure Universelle stéréo et mono)
Fr. 159.– (au lieu de Fr. 297.–)

Wagner
TRISTAN ET ISOLDE
Böhm
5 disques 30 cm SKL 912/916
(Gravure Universelle stéréo et mono)
Fr. 105.– (au lieu de Fr. 135.–)

Händel
LES CONCERTOS POUR ORGUE
Wenzinger
5 disques 30 cm SKL 917/921
(Gravure Universelle stéréo et mono)
Fr. 105.– (au lieu de Fr. 135.–)

Renseignement et souscription chez votre disquaire habituel

66 BRD 02 B+C

Brunette double filtre.
Un goût franc.
Une cigarette naturelle.
On sait ce qu'on fume.

Et on la savoure davantage.

Vous aussi la fumerez avec plus de plaisir.
La Brunette double filtre est une vraie cigarette. Avec un vrai filtre. Mais qui n'en altère pas le goût.

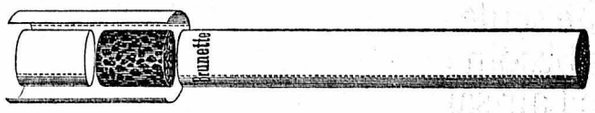

– filtre extérieur d'un blanc pur
– filtre intérieur aux granules de charbon actif

Un produit des Fabriques de Tabac Réunies S.A., Neuchâtel

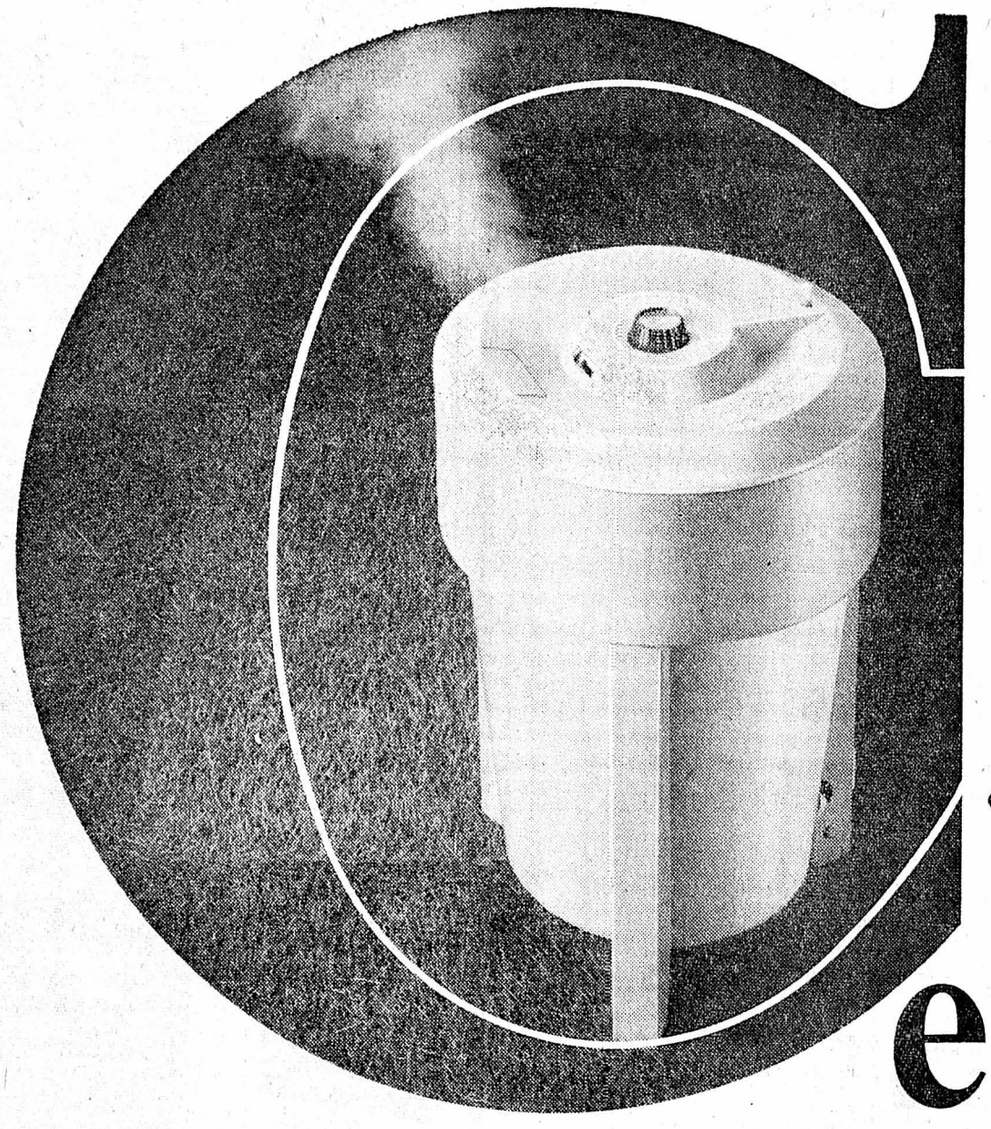

et humidificateur

d'air électrique fonctionne sans moteur

voilà pourquoi il **ne fait pas de bruit !**

Il vaporise l'eau (0,5 à 1,5 litre par heure — vous pouvez le régler à votre convenance).
Il assure une humidification judicieuse et régulière — aussi bien dans un appartement de 5 pièces que dans une seule chambre (il n'y a pas besoin de le déplacer).
Il humidifie l'air sans en abaisser la température. Vous pouvez l'installer n'importe où, au milieu d'une chambre (il est décoratif) ou tout près des meubles (pas de dépôt calcaire). Vous pouvez l'utiliser n'importe quand (il ne fait pratiquement aucun bruit).
Voilà — parmi beaucoup d'autres — les avantages de l'humidificateur d'air **à vapeur**
— les avantages du «Lumatic CR» de Migros.
Mais l'un de ses plus précieux avantages reste son prix:

98.–

Un prix sensationnel, un vrai prix Migros!

Pourquoi payer davantage?

Hygrostat, auxiliaire magique, enclenche votre «Lumatic CR» dès que l'humidité de l'air descend au-dessous du minimum que vous avez fixé. Il le déclenche dès que l'humidité de l'air redevient normale. **35.-**

Au chaud et à l'aise

MARCHÉS MIGROS

Actualité suisse et romande

A l'occasion du Salon de la montagne

Les pilotes suisses des glaciers fêtés à Turin

Bel hommage rendu à Hermann Geiger

SION, (ATS). — Dimanche, à Turin, dans le cadre du Salon international de la montagne, une manifestation chaleureuse eut lieu en l'honneur de nos pilotes des glaciers.

Plusieurs personnalités italiennes, notamment les dirigeants du salon, les présidents de clubs alpins, tous les chefs de stations de secours en montagne d'Italie, et plusieurs responsables de sauvetage en montagne, participèrent à la manifestation.

Une minute de silence fut observée en hommage au pionnier de l'aviation alpine que fut Hermann Geiger. Un film fut présenté pour souligner l'étonnante carrière du « Saint-Bernard volant » et celui qu'on qualifia du « Suisse le plus connu de notre temps ».

Les pilotes Bruno Bagnoud, directeur d'Air-Glaciers, et son collègue René Turco, qui s'exprima en langue italienne, se firent les interprètes de leurs collègues suisses pour remercier les responsables du salon et les spécialistes du sauvetage en haute montagne de cette cérémonie tout empreinte de l'amitié italo-suisse.

Pour l'ensemble de son œuvre

Zermatten honoré à Genève

GENÈVE (ATS). — C'est à l'écrivain Maurice Zermatten, de Sion, que vient d'être attribué le prix des « auteurs et compositeurs dramatiques d'expression française ». Ce prix est destiné à récompenser l'ensemble de l'œuvre dramatique de l'éminent écrivain valaisan.

Il lui fut remis à Genève par M. Roger Ferdinand, de Paris, président d'honneur de la société.

M. André Talmes, directeur de la comédie de Genève, a reçu à la même occasion la médaille vermeille pour sa contribution à l'art dramatique d'expression française.

La séance était présidée par M. Alfred Gheri, président de la section romande de cette société internationale.

FIDÈLE À LA PENSÉE DE VINET ET DE RAMUZ

Le groupe romand de l'ethnie française proclame sa foi dans sa personnalité

ELLE EST FAVORABLE À UN CANTON DU JURA

MARTIGNY (ATS). — Réuni en assemblée générale à Martigny le 1er octobre, le groupe romand de l'ethnie française déclare : « Par sa langue parlée et écrite, nationale et officielle sur tout son territoire, la Suisse romande fait partie de la Communauté mondiale des pays de langue française. »

Cet ensemble de peuples se reconnaît le droit d'être et d'affirmer ce qu'il est sous la dénomination commune d'ethnie française. Ce vocable rejette toute accusation de racisme. Mieux que l'esprit romand qui en est l'une des manifestations particulières, l'ethnie française rattache le sentiment national du Romand à une civilisation universelle.

C'est méconnaître une réalité vivante que de prétendre, au nom d'un helvétisme mal compris, que « la doctrine des ethnies fait l'effet d'un petit jeu d'esthètes amis des idéologies faciles ». Cette affirmation trahit la pensée d'un Vinet ou d'un Ramuz, blesse le sentiment profond de tout citoyen.

La Suisse française forme une minorité ethnique et linguistique au sein de la Confédération. L'étatisme centralisateur fait le jeu de la majorité ethnique et se traduit par une prépondérance alémanique croissante dans nos institutions, dans notre économie et dans nos mœurs.

Le droit de s'exprimer

La susceptibilité romande, qui a le droit de s'exprimer d'une façon incisive et combative, est une réaction saine et nécessaire. Elle s'appuie sur l'autonomie cantonale et sur un fédéralisme actif.

Ce fédéralisme est d'ordre politique, comme l'enseigne l'histoire, il n'est ni linguistique, ni ethnique à l'origine. Mais respectueuse des autres ethnies, la Suisse française doit s'affirmer d'une manière plus visiblement unie contre tout mal qui saperait ses positions.

A cet égard, la conscience ethnique des Romands a pour tâche de compenser et de corriger l'égoïsme vers lequel penche un certain esprit cantonaliste borné.

Le Jura

Un canton romand de plus, le Jura, offrirait à la Suisse une nouvelle chance de paraître ce qu'elle doit être : un Etat fédératif composé de cantons assez forts pour faire contrepoids à une administration centralisatrice.

Nos problèmes de minorité nous sont propres. L'Association européenne de l'ethnie française proclame dans ses statuts que les sections nationales demeurent libres de résoudre à leur manière leurs problèmes particuliers. Les aspirations jurassiennes à l'autonomie cantonale ne sauraient laisser indifférent aucun Suisse français.

Il importe aux cantons romands d'être à la fois plus conscients de leur solidarité avec les Jurassiens, et plus ouverts à un mouvement universaliste tel que l'ethnie française.

Cette notion devrait renforcer les Romands d'une part dans leur loyauté envers la Confédération et d'autre part dans le sentiment des responsabilités que la Suisse française partage également avec les peuples de même langue (Français, Valdotains, Wallons, Canadiens, etc.).

Plein succès des Fêtes des vendanges à Lugano et Morges

LUGANO, (upi). — Une foule évaluée a 250,000 personnes venues principalement d'Italie, mais aussi du nord, de la Suisse centrale et orientale, d'Autriche et de l'Allemagne a assisté dimanche après-midi, au corgège de la Fête des vendanges de Lugano.

Le concert de Al Cicica Filarmonica a débuté dimanche matin sous un ciel couvert, par une température assez fraîche, mais sans pluie, tandis qu'on apportait la dernière main aux 21 chars magnifiques du corso fleuri dont le plus bel arrangement a été la wispa Teresa (la joyeuse Thérèse).

Parmi les groupes du cortège, on remarqua notamment les majorettes de Paris et les Gilles de la Louvières, de Belgique.

Par ailleurs, plus de 70,000 insignes de fête vendus (et encore, il n'y en eut pas assez), cela dit assez le succès de la Fête des vendanges de Morges, samedi et dimanche, dimanche surtout, avec un magnifique cortège, de bon goût, dont celui très remarqué, de la jeunesse de Denges : un pressoir en marguerites cultivées pendant tout l'été spécialement pour cela.

Une chance qu'il n'ait pas plu, après tant d'efforts. Huit fanfares conduisaient les participants (environ 2000), dont celle de Waegi (Thurgovie), qui donna des concerts en ville et à l'hôpital, geste très apprécié.

TESSIN

APRÈS L'ACCIDENT PRÈS DE BIASCA

L'avocat tessinois est décédé samedi matin

Deux autres blessés dans un état sérieux

BELLINZONE (UPI). — Les médecins qui soignent les 37 blessés de l'autocar belge qui a versé dans un ravin vendredi, près de Biasca, sur la route du Gothard, ainsi que nous l'avons dit samedi matin, ont déclaré que tous les blessés peuvent être considérés comme hors de danger, sauf deux.

Les deux blessés sur l'état desquels les médecins ne peuvent encore se prononcer, sont un touriste belge et un Anglais. Quant à M. Giuseppe Gemnetti, avocat, conducteur de la voiture tessinoise qui s'est lancée contre le car belge, il est décédé samedi matin à l'hôpital San-Giovanni, de Bellinzone, peu après dix heures.

L'autocar, qui s'était couché dans un canal, sis en contrebas de la route et qui était rempli de 2 mètres d'eau, à la suite des chutes de pluie — alors qu'il est habituellement totalement à sec — a été retiré et ramené sur la route dans la nuit de vendredi à samedi.

Les déclarations des témoins sont plus ou moins contradictoires en ce qui concerne les circonstances de la collision. Une chose est certaine pour le chauffeur du car belge, la voiture de Me Gemnetti s'est trouvée soudainement face à son véhicule.

C'est dans le cadre du comptoir de Martigny que s'est tenue l'assemblée de l'ethnie française. Voici un groupe tessinois lors du cortège qui a marqué l'inauguration du comptoir. (Photo ASL)

Une place au soleil pour les « sans grade »

Surprise à Boudry

Boudry - Audax 0-1 (0-0).

BOUDRY I : Burgi III ; Schlegel, Papis ; Locatelli, Burgi I, Burgi II ; Baechler, Kähr, Duscher, Perret-Gentil, Valentinuzzi. Entraîneur : Chassot.

AUDAX : Stefanuto ; Perrone, Brustolin ; Inoccenti, Franco, Carollo ; Fiorese, Coassin, Rizzon, Maranzana, Paccini. Entraîneur : Kauer.

ARBITRE : M. Arduser, de Bienne.

BUT : Maranzana.

Il était coutumier de voir Boudry fêter un succès à la Fête des vendanges. Les traditions se perdent. Audax a mérité sa victoire, tant la ligne d'attaque boudrysanne était faible. Les jeunes attaquants ont passé inaperçu et n'ont montré aucun esprit de combativité. Le match a été médiocre. Pour Audax, cette victoire est bienvenue après sa déconvenue contre Floria. Quant à Boudry, qui n'avait pas perdu en championnat depuis un an, cette rencontre est à oublier au plus vite.

J.-C. B.

Xamax II - Fleurier 2-0 (1-0).

XAMAX II : Gruaz ; Christeler, Jäger ; Gioria I, Richard I, Stauffer ; Lichti, Gioria II, Falcone, Richard II, Bischof. Entraîneur : Gioria I.

FLEURIER : Floret ; Carminati, Huguenin ; Lais, Giani, Weissbrodt I ; Lambert, Jeanrenaud, Vivas, Weissbrodt II, Marquis. Entraîneur : Weissbrodt I.

ARBITRE : M. Zahnd, de Wabern.

BUTS : Richard II, Bischof.

Ayant dû évoluer sur le petit terrain de Serrières, les coéquipiers de Jäger ont éprouvé quelques difficultés. Néanmoins, leur succès est entièrement mérité, car Fleurier n'a pas donné l'impression, sauf en de rares occasions, de pouvoir l'emporter. Xamax II peut cependant améliorer sa façon de jouer, surtout en ligne d'attaque, où les balles se perdent trop facilement.

G. G.

Etoile - Le Locle II 4-0 (2-0).

ÉTOILE : Muller ; Crivelli, Fischbacher, Chervet, Kullmann ; Emmenegger, Bélaz ; Messerli, Diacon, Calame, Froidevaux. Entraîneur : Jacot.

LE LOCLE II : Zurcher ; Brulhart, Desbieux I ; Desbieux II, Poretti, Jeanneret ; Vivarelli, Gostely, Bosset, Girard, Mesko. Entraîneur : Jäger.

ARBITRE : M. Schwab, de Moutier.

BUTS : Bélaz (2), Froidevaux (2).

Les Stelliens, fort mal lotis depuis le début de la saison, ont pris conscience que le moment de récolter des points était arrivé. Ils se sont donnés à fond et ont parfaitement mérité d'empocher leur premier succès. Une simple rocade dans la formation a amélioré le rendement.

Le Locle II est faible et n'a à aucun moment paru capable de renverser la vapeur.

R. P.

Colombier - Hauterive 4-1 (2-0).

COLOMBIER : Jeanmonod ; Lux, Spillmann ; Martin, Gianoli, Poirier ; Weissbrodt, Locatelli, Pianezzi, Joray, Vauthier. Entraîneur : Held.

HAUTERIVE : Rubini (Lecoultre) ; Farine, Linder ; Chevalley, Meia, Piemontesi ; Sporri, Aeby, Morax (Deschenaux), Fivaz, Bassin. Entraîneur : Chevalley.

ARBITRE : M. Jenzer, de Berne.

BUTS : Weissbrodt (2), Vauthier, Locatelli ; Aeby.

Colombier a surmonté son échec du dimanche précédent à la Chaux-de-Fonds et n'a pas été inquiété. Avec un peu plus de concentration, les attaquants de Colombier auraient réussi un « carton ». Hauterive doit absolument se reprendre, car sa prestation n'a pas été fameuse. On attendait mieux de cette équipe toujours cotée. Colombier, malgré sa mésaventure contre les Chaux-de-Fonniers, paraît en mesure d'inquiéter les premiers et devra être suivi avec intérêt, ces prochains dimanches.

B. R.

La Chaux-de-Fonds II - Floria 2-2 (2-0).

LA CHAUX-DE-FONDS II : Langel ; Feuz, Perret ; Guyaz, Dellavanzi, Lagger ; Theurillat, Aubert, Zaugg, Rawyler, Geaufroy. Entraîneur : Casiraghi.

FLORIA : Bernet (Agresta) ; Obertufer, Droz (Ehrbar) ; Bieri I, Corsini, Bieri II ; Voirol, Aeschbacher, Perret, Bader, John. Entraîneur : Leschot.

ARBITRE : M. Scherreur, de Develier.

BUTS : Zaugg, Geaufroy ; Bader, Perret.

Floria, légèrement diminué par l'absence de ses hockeyeurs, a néanmoins dominé la première partie. Les Chaux-de-Fonniers, procédant par action de contre-pied, réussit deux buts contre le cours du jeu. En deuxième mi-temps, Floria parvint à égaliser de façon méritée. Le jeu fut bon, bien que parfois l'ambiance de derby ait apporté un jeu assez hargneux.

M. P.

Les autres résultats des séries inférieures

IIIme Ligue : Serrières - Auvernier 0-1 ; L'Areuse - Le Parc Ib 3-2 ; Espagnol - Corcelles 2-5 ; Comète - Cortaillod 3-0 ; Dombresson - Superga 0-2 ; Saint-Blaise - Fontainemelon II 2-4 ; Sonvilier - La Sagne 7-1 ; Xamax III - Ticino 1-4 ; Le Parc Ia - Geneveys-sur-Coffrane 6-0.

IV Ligue : Fleurier IIa - Noiraigue 4-0 ; Fleurier - Travers 2-7 ; Buttes II - Couvet II 7-2 ; Saint-Sulpice - L'Areuse II 3-0 ; Môtiers - Blue-Stars 1-2 ; Le Landeron - Lignières 2-4 ; Saint-Imier II - Les Bois 1-0 ; Floria IIb - Sonvilier II 5-0 ; Le Parc IIa - La Chaux-de-Fonds IIIa 1-5 ; La Chaux-de-Fonds IIIb - Etoile IIa 3-6 ; Floria IIa - Etoile IIb 9-1 ; Ticino II - Le Parc IIb 3-2 ; La Sagne II - Le Locle III 3-14 ; Etoilel IIc - Superga II 1-4.

Juniors A : Travers - Fleurier A 8-0 ; Blue-Stars - Fleurier B 1-12 ; Couvet - Buttes 1-4 ; Hauterive - La Chaux-de-Fonds renvoyé ; Etoile - Le Parc 7-1 ; Le Locle - Floria 7-1 ; Ticino - Saint-Imier 0-1.

Juniors B : Etoile B - Le Locle 0-8 ; Floria A - Saint-Imier 7-1 ; Le Parc - Les Bois 6-0 ; Floria B - Ticino 7-0 ; La Chaux-de-Fonds - La Sagne 10-0 ; Fontainemelon A - Etoile A 0-3.

Juniors C : Le Parc - Floria B 4-0 ; Xamax B - Le Locle 4-2 ; Geneveys-sur-Coffrane - Etoile 1-12 ; Comète - Cortaillod 0-0 ; Boudry - Floria A 0-5 ; Béroche - Xamax A 3-1 ; Châtelard - Fleurier 1-2 ; Cantonal - Hauterive 3-3.

Vétérans : Saint-Imier - Le Parc 2-2 ; Boudry - Cantonal 3-2.

Intercantonoux B : Le Locle - Yverdon 1-2 ; Saint-Imier - Payerne 1-0 ; Central - La Chaux-de-Fonds 4-7.

GENÈVE

Pas de vacances pour le pyromane

De nouveaux incendies criminels à Genève

D'un de nos correspondants :

Deux nouveaux incendies criminels ont été enregistrés durant le week-end.

Tous deux furent allumés dans la nuit de samedi à dimanche. Le premier à 22 h, dans les caves d'un immeubles de la Grand-Rue (dans la vieille ville).

Six voitures et quinze sapeurs furent mobilisés pour combattre ce sinistre que la vétusté de la maison rendait particulièrement inquiétant.

Le pyromane — car il ne fait aucun doute que l'on a affaire à un acte de malveillance) a mis le feu à un paquet de détritus.

Deux heures plus tard, peu après minuit, les pompiers étaient alertés pour un deuxième incendie — tout aussi criminel que le premier et dû sans doute au même maniaque — rue Micheli-du-Crest, proche de l'hôpital cantonal. Le sinistre fut rapidement maîtrisé.

Les enquêteurs ont constaté que l'incendiaire était allé au fond du sous-sol, avait fracturé la porte d'une cave, pour mettre le feu, à l'intérieur, à un carton disposé contre un vieux divan.

Une tentative d'incendie avait déjà été perpétrée contre ce même immeuble il y a un mois...

Manifestement, cela n'a pas servi de leçon aux locataires qui entreposent dans leurs caves des objets éminemment inflammables, ni au concierge qui n'a pas cru utile d'exercer une surveillance.

R. T.

Point noir sur la route d'Evian

Une violente collision fait six blessés dont deux Genevois

Six chèvres ont été tuées sur le coup

D'un de nos correspondants :

Un endroit à marquer d'une pierre noire, c'est bien le lieu dit les « Carrières de la Meillerie », en Haute-Savoie, près de la frontière suisse de Saint-Gingolph.

En vingt-quatre heures, deux accidents presque identiques s'y sont produits.

Une voiture de sport immatriculée à Genève circulait à vive allure en direction d'Evian. Le conducteur, peu maître de son véhicule du fait de la vitesse trop élevée s'est laissé déporter au-delà de la ligne médiane. A ce moment, la fatalité a voulu que survienne en sens inverse un fourgon immatriculé en Haute-Savoie.

Le choc, inévitable, fut terriblement violent.

Des deux véhicules disloqués, on devait retirer cinq blessés : les trois occupants du fourgon français et les deux automobilistes genevois : MM. Dominique Mercuri, 28 ans, agent commercial et son frère Jacques, 19 ans. Six chèvres ont en outre été tuées au cours de cette collision frontale.

La veille, au même emplacement, un accident semblable s'était produit, mais avec des conséquences moins graves.

R. T.

Les juges de Genève font bonne mesure en condamnant deux pochards au volant

D'un de nos correspondants :

Le tribunal de police a jugé et condamné deux pochards du volant.

Le premier, Robert T., avait attiré l'attention des gendarmes par son attitude zigzaguante. Soumis au test du « breathalyser » il révéla un taux d'alcool dans le sang de 1,65 ‰.

Si ce pourcentage n'a rien d'excessif, il faut toutefois noter que ce conducteur en est à son cinquième délit... Oui, il a pu être condamné quatre fois pour ivresse au volant et récupérer son permis de conduire pour se faire surprendre une cinquième fois.

Robert T. a été condamné à 15 jours de prison sans sursis et à 700 francs d'amende.

Deuxième cas, celui d'Ernest C., qui en est, lui, à sa troisième ivresse au volant, et qui, lorsqu'il fut surpris par une patrouille de police, accusait plus de 3 ‰.

A l'audience, Ernest C. a cependant affirmé sans rire être un aussi bon conducteur lorsqu'il était gorgé d'alcool.

Cette explication n'a pas convaincu le tribunal puisque celui-ci lui a finalement infligé trois semaines de prison ferme et mille francs d'amende.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S. A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Direction politique du journal : René Braichet
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

VAUD

Tirage de la Loterie romande

C'est à Bière qu'a été tirée, samedi soir, la 243me tranche de la Loterie romande. Les opérations furent entrecoupées de morceaux de musique. Le prochain tirage aura lieu le 5 novembre à Ayent, en Valais.

Les billets se terminant par 4 gagnent 6 francs.

Les billets se terminant par 9 gagnent 10 francs.

Les billets se terminant par 52 gagnent 20 francs.

Les billets se terminant par 266 et 930 gagnent 100 francs.

Les billets se terminant par 8882, 3882, 4927, 3729, 1975 gagnent 200 francs.

Les billets 195289, 181628, 083209, 087777, 096664, 135817, 166223, 081488, 095016, 197262, 089825, 083956, 093990, 152571, 192150, 194740, 099992, 157946, 073016, 103283, 079654, 075860, 138328, 097187, gagnent 500 francs.

Les billets 136460, 187663, 187755, 184304, 104002, 104517, 072159, 076050, 129541, 140713, 087519, 052593, 133698, 115314, 095435, 145403, 186536, 164984, 087098, 067275, gagnent 1000 francs.

Les billets 109765 et 125537 gagnent 5000 francs.

Le billet 126448 gagne 10,000 francs.

Le billet 116878 gagne 100,000 francs.

Deux lots de consolation ont été attribués aux billets 116877 et 116879.

(Seule la liste officielle du tirage fait foi.)

Dans une rue de Clarens

Un vieillard est tué par une voiture

(c) Samedi à 19 h 55, un accident mortel de la circulation s'est produit à la rue du Lac, à Clarens, à proximité du dépôt des trolleybus, où la chaussée forme un dos d'âne particulièrement dangereux.

En effet, plusieurs accidents s'y sont déjà produits, et notamment il y a deux ans, deux passantes ont été tuées le même soir. On se demande si cet endroit ne devrait pas être mieux signalé et surtout mieux éclairé.

M. Ulysse Rochat, âgé de 81 ans, pensionnaire d'une maison de repos des Hauts-de-Clarens, qui traversait la chaussée d'aval en amont, a été happé par une voiture de sport de marque italienne, conduite par un ressortissant français, domicilié à Paudex, qui circulait en direction du Valais.

Projeté tout d'abord sur le capot du véhicule, où il alla heurter de la tête le pare-brise qui vola en éclat, l'infortuné piéton fut renvoyé à environ quinze mètres du point de choc sur la chaussée où il resta inanimé.

Transporté immédiatement par l'ambulance municipale de Montreux à l'hôpital de cette ville, il devait, hélas, décéder pendant son transfert.

Lausanne aurait une école d'hélicoptères

(sp) Dans le domaine touristique, un projet est à l'étude, et regarde l'aérodrome municipal de Lausanne. En raison de l'extension du trafic aérien commercial quotidien sur les aéroports intercontinentaux — tel est le cas de Genève — l'écolage n'y est plus que « toléré », parfois même interdit.

Une école d'hélicoptères ne pouvant se développer à Cointrin, il est fortement question de l'installer désormais à Lausanne-Blécherette.

PUB.

La CSM ASCOTA résout tous vos problèmes comptables

clarté sécurité simplification

ÉQUIPEMENT DE BASE : de 2 à 55 compteurs de capacité 12 • différents dispositifs d'introduction • clavier pour texte intégral ou abrégé • touche d'inversion générale.

POSSIBILITÉS DE CONNEXION : multiplicateur électronique TM 20 • piste magnétique TS 36 • mémoire jusqu'à 192 constantes • synchronisation bandes ou cartes perforées.

DISPOSITIFS D'EXPLOITATION DES DONNÉES (jusqu'à 45 compteurs) : introduction automatique des données par cartes perforées • calculateur électronique miniaturisé TM 20 • perforation et lecture automatiques de cartes ou bandes.

la CSM Comptabilité Simplifiée Moderne

TELL GIRARD & Cie
1020 LAUSANNE - BERNE
Rue du Lac 33
Tél. (021) 34 48 24

LAUSANNE-ZURICH BALE - ST GALL OLTEN - BERNE LUGANO - LUCERNE

PARIS - BORDEAUX DIJON - LILLE - LYON MARSEILLE - NANCY NANTES - PAU QUIMPER - REIMS ROUEN - STRASBOURG - TOULOUSE TOURS

COUPON
Désirant de plus amples renseignements, nous aimerions, sans engagement :
☐ une documentation CSM ASCOTA
☐ la visite d'un organisateur
☐ une démonstration
☐ de plus amples détails sur les conditions de leasing.
Firme
A l'attention de M.
1F

Il n'est pas trop tard...

pour envoyer au Mouvement de la Jeunesse suisse romande votre contribution à la

JOURNÉE DE LA FAIM
CCP 20 - 959

Dernières dépêches de la nuit

Incident à Pékin à l'occasion de la fête du 1er octobre

Vive attaque du maréchal Lin Piao contre le révisionnisme soviétique

Les délégués de Moscou quittent la tribune

TOKIO (AP). — Plus d'un million et demi de Gardes rouges de militaires, et de citoyens ont présenté samedi sur la place de la paix céleste à Pékin une scène bouillonnante de révolution à l'occasion du 17me anniversaire du régime communiste chinois, célébré en présence du président Mao Tsé-toung.

C'était la première fois que la fête du 1er octobre revêtait un aspect aussi spectaculaire. C'était aussi la première fois depuis sept ans que l'armée participait au défilé.

Les Gardes rouges et la révolution culturelle ont dominé cette manifestation, qui a été marquée également par un incident : les diplomates soviétiques, suivis de ceux de six autres pays d'Europe de l'Est, ont quitté la tribune lorsque le maréchal Lin Piao, ministre de la défense, qui apparaît comme le dauphin du président Mao, a dénoncé les révisionnistes soviétiques et accusé Moscou de collusion avec Washington.

DÉTAIL INSOLITE

Le président Liou Chao-chi est apparu en uniforme militaire. Ce détail insolite donne à penser qu'il s'est incliné devant le maréchal Lin Piao.

Lors du feu d'artifice donné le soir, les Gardes rouges, trop empressés d'approcher le président Mao, ont provoqué une bousculade monstre.

La manifestation devait durer plus de six heures. Le président Mao, souriant, était à la tribune d'honneur dominant la place, mais n'a pas prononcé de discours.

MOSCOU RÉAGIT

A propos des déclarations de Lin Piao l'agence Tass déclarait à Moscou : C'est la première fois depuis 17 ans que les dirigeants chinois se sont permis de lancer des attaques ouvertes contre l'Union soviétique lors des cérémonies marquant la fête nationale.

La Pravda, puis les Izvestia, devaient à leur tour commenter sévèrement la fête du 1er octobre à Pékin, accusant les dirigeants chinois de s'être écartés de l'amitié sino-soviétique, et dénonçant la campagne anti-soviétique... actuellement en cours en Chine sous le prétexte d'inventions au sujet d'une collusion entre l'URSS et les impérialistes américains et une restauration du capitalisme en Union soviétique...

La presse soviétique accuse également les dirigeants chinois de revenir au culte de la personnalité.

Arrêtés lors de la rébellion des bouddhistes

Onze bonzes ont été remis en liberté hier à Saigon

Hanoï dit non à la conférence de Manille

SAIGON (AFP - AP - Reuter) Thich Tam Chau, le président de l'institut bouddhique a « présidé » hier matin la mise en liberté de onze bonzes qui avaient été arrêtés soit lors de la rébellion bouddhiste du printemps dernier, soit lors des dernières manifestations dans la capitale.

Au nom du gouvernement avec lequel le vénérable Tam Chau entent normaliser ses rapports, le général Nguyen Ngoc Loan, directeur général de la police nationale et de la sécurité militaire, a remis au président de l'institut bouddhiste les bonzes libérés.

Deux autres personnages importants de la hiérarchie bouddhique Thich Ho Giac, partisan de la ligne modérée, le vénérable Guang Lien partisan de la tendance « dure » à l'égard du gouvernement, ont assisté à la cérémonie.

Celle-ci a précédé de quelques heures la réinstallation solennelle, conforme aux vœux du général Ky, premier ministre, de la hiérarchie bouddhique dans l'enceinte de l'institut qu'elle avait abandonné il y a plusieurs mois, au moment des graves dissenssions qui avaient éclaté entre les bonzes lors des manifestations anti-gouvernementales.

Dans une lettre récente adressée au général Ky, le vénérable Tam Chau avait demandé la libération de cinquante bonzes, quatre vingt-huit fidèles boudhistes et soixante-seize militaires. Parmi ces personnes se trouvent les chefs militaires et politiques de la rébellion du Viet-nam du Centre.

LES OPÉRATIONS MILITAIRES

Des bombardiers géants « B-52 » ont attaqué hier des bases de la division nord-vietnamienne 324B dans la zone démilitarisée qui sépare les deux Viet-nams, cependant qu'à terre, on ne signalait que des opérations mineures et sporadiques. D'autre part, tous les appareils des trois porte-avions américains actuellement dans le golfe du Tonkin ont été lancés, samedi, contre les installations situées autour de Phu Ly, à 60 km au sud de Hanoï. C'est la plus importante opération de bombardement déclenchée contre un seul secteur du Viet-nam.

Phu Ly est un important nœud de communications ferroviaires et routières au sud du delta.

PRISONNIERS LIBÉRÉS

Des éléments de la 101me division aéroportée américaine ont libéré hier un deuxième groupe de 23 prisonniers vietnamiens à 25 km au sud-ouest de Tuy Hoaa et 350 km au nord de Saigon, à l'ouest de la plaine côtière.

Un Skyraider sud-vietnamien s'est écrasé samedi aux abords du terrain de Tan Son Nhut, à Saigon faisant huit morts, dont le pilote et le copilote, annoncent les autorités américaines.

Vingt-six autres personnes, dont huit militaires américains ont été blessés.

HANOI ET LA CONFÉRENCE DE MANILLE

Cité par l'agence nord-vietnamienne d'information, le quotidien de Hanoï « Nahm Dan » affirme que la prochaine conférence de Manille est, en fait, une « conférence de guerre » et qu'elle est condamnée à l'échec. La composition même de cette conférence, poursuit le journal, révèle d'elle-même les motifs qui l'ont inspirée.

LA CONFÉRENCE DE MANILLE AJOURNÉE

Un porte-parole du président des Philippines, M. Ferdinand Marcos, se trouvant actuellement au Japon, a déclaré hier que le président désirait ajourner du 18 au 24 octobre la conférence de Manille. Cette décision aurait été prise afin que les résultats de la conférence puissent être retransmis par un satellite d'information. En effet, un tel satellite devrait être prochainement lancé par les Etats-Unis. Ce dernier faciliterait les communications de Baguio, lieu de la conférence, situé à 240 kilomètres de Manille.

Subandrio devant ses juges

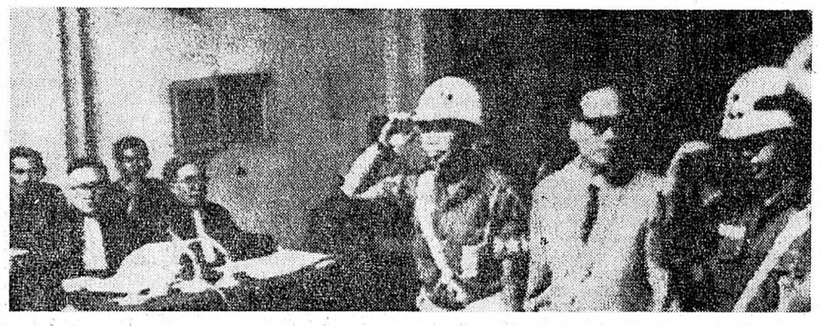

Encadré de deux soldats, M. Subandrio, ancien ministre des affaires étrangères, fait son entrée dans la salle où siège le tribunal militaire. (Téléphoto AP)

DJAKARTA (AP). — Le procès de M. Subandrio, ancien ministre des affaires étrangères indonésien, accusé de subversion à la suite du putsch manqué du 1er octobre, s'est ouvert samedi à Djakarta, devant le tribunal militaire spécial.

Subandrio a déclaré qu'il s'attendait, sur la foi d'une lettre dont il n'a pu établir clairement l'origine, à une attaque britannique avec l'appui des Etats-Unis. Ce projet, a-t-il estimé, peut avoir été lié au « conseil des généraux » qui aurait été formé dans le but de renverser le président Soukarno et les communistes au pouvoir. (Les putschistes ont prétexté de l'existence de ce conseil des généraux pour agir.)

D'autre part, selon une information rapportée par radio-Djakarta, les dirigeants militaires ont interdit, hier après-midi, une manifestation estudiantine qui aurait dû avoir lieu aujourd'hui devant le palais du président Soukarno, dans la capitale de l'Indonésie.

GENÈVE

Rixe près de Genève

Un Espagnol grièvement blessé

GENÈVE (ATS). — Une rixe a éclaté hier soir entre deux hommes pris de boisson dans un appartement de Troinex, près de Genève. La bagarre s'est déroulée à coups de poings et de bouteilles. Un Espagnol de 24 ans, trouvé dans le coma, a été hospitalisé. L'autre individu, un Valaisan de 54 ans, a été écroué.

Incendie criminel aux Eaux-Vives

GENÈVE (ATS). — Un nouvel incendie criminel a éclaté hier soir dans les caves d'un immeuble du quartier des Eaux-Vives à Genève. Grâce à l'intervention rapide des pompiers, les dommages ont été limitée au minimum. Le pyromane avait bouté le feu à un sac à pommes de terre glissé dans une cloison à claire-voie.

La ronde des heures au tea-room schmid

12 à 13 heures

Pour un déjeuner léger et rapidement servi, on appréciera, tour à tour, quelques bons petits plats encore meilleurs

chez schmid Concert St. Maurice

Emetteurs à transistors destinés à des girafes

Une fabrique britannique d'appareillage électronique a reçu de la direction du parc national du Kenya une commande d'un lot de radios à transistors destinées à des girafes.

Les appareils — des émetteurs — devront permettre aux gardes du parc de localiser les animaux pendant leurs déplacements.

Ils seront accrochés au cou des girafes, à une hauteur qui reste à déterminer, et alimentés par des batteries solaires du même type que celles employées sur les satellites artificiels, afin d'assurer un fonctionnement ininterrompu de six mois au moins.

APRÈS UN BOMBARDEMENT A CUBA. — Les exilés cubains ont révélé que le raid aérien de jeudi dernier, sur la côte nord de Cuba, avait été fait par un commando de trois hommes, qui ont lancé plus de 500 kg d'explosifs sur des entrepôts de sucre, des réservoirs de pétrole, une usine électrique, ainsi que sur une base navale.

ETATS-UNIS : POUR 5 JOURS, PAS DE VISA NÉCESSAIRE. — En application d'un nouveau règlement, entré en vigueur samedi, les étrangers pourront séjourner cinq jours aux Etats-Unis sans avoir à demander un visa s'ils se trouvent en transit.

« ESSA-3 » SUR ORBITE. — Le satellite météorologique « Essa-3 » lancé hier matin de la base de Vandenberg, a été placé sur orbite, a fait savoir la NASA. L'appareillage de bord fonctionne bien, précise l'agence spatiale.

MORT DE L'AMIRAL MANSERGH, ORGANISATEUR DU DÉBARQUEMENT EN NORMANDIE. — L'amiral britannique sir Maurice J. Mansergh, qui participa à l'organisation du débarquement allié en Normandie, est décédé jeudi dernier à l'âge de 69 ans. Son décès, dont la cause n'a pas été divulguée, n'a été rendu public qu'hier soir seulement.

QUADRUPLE ASPHYXIE A MARSEILLE. — Hier en début d'après-midi, les marins-pompiers étaient alertés pour une quadruple asphyxie découverte dans un logement du quartier de Sainte-Marguerite à Marseille. Une mère et ses trois filles âgées de 20, 18 et 10 ans trouvées sans connaissance n'ont pu être ranimées. Il s'agirait d'un geste de désespoir de la mère de famille entraînant dans son suicide ses trois enfants.

MAJORATION DES PRIX DE L'INDUSTRIE LOURDE EN URSS. — Les prix de gros des produits de l'industrie lourde seront majorés en URSS, dans le premier semestre 1967, de 11 à 12 %, annonce dans la revue « Kommounist », M. Vladimir Stinine.

APRÈS UN ATTENTAT. — La police a appréhendé samedi soir, alors qu'il allait s'embarquer à bord du ferry-boat en partance pour Dunkerque, un ancien marin guyanais, recherché depuis l'agression dont a été victime il y a trois semaines un diplomate sud-africain en poste à Londres.

NOUVEAU PRÉSIDENT AU BRÉSIL. Le parlement brésilien élit aujourd'hui le remplaçant du président Humberto Castello Branco. Candidat unique à la présidence, l'ancien ministre de la guerre, le général Arthur da Costa e Silva est assuré d'être élu.

M. ULBRICHT A QUITTÉ LA YOUGOSLAVIE. — M. Walter Ulbricht, président du Conseil d'Etat de l'Allemagne de l'Est, a quitté hier Pula à l'issue d'une visite officielle d'une semaine en Yougoslavie.

Dans le ciel de l'Oregon

Un avion disparaît

18 personnes à bord

PORTLAND (Oregon) (AP). — Parti d'Eugene (Oregon) à destination de Portland, un biréacteur DC-9 a disparu avec 18 personnes à bord dans la région de Squaw Mountain, près de Portland.

Le contact a été perdu avec l'appareil, alors qu'il se trouvait à une cinquantaine de kilomètres au sud-est de Portland. Il pleuvait à ce moment et le plafond se situait à 850 m environ. Squaw Mountain culmine à 1500 m.

Les débris de l'avion ont été trouvés près du Mont Squaw, annonce-t-on. Il n'y a aucun survivant.

Des centaines de victimes, autant de toits arrachés, la ville de Jacmal, à Haïti, a particulièrement souffert du cyclone « Ines ». (Téléphoto AP)

INES : plus de mille morts

MIAMI (ATS - AFP). — Plus de 1000 morts, des milliers de blessés, des dégâts matériels considérables : tel et le bilan du cyclone Inez, qui, après avoir ravagé la Guadeloupe, Haïti, Saint-Domingue et Cuba, se dirige vers la Floride, annoncent les services météorologiques de Miami. Le cyclone a cependant perdu toute sa force et ne représente plus de mance sérieuse.

Le bilan provisoire, d'après les informations reçues à Miami, est d'un millier de morts à Haïti, 33 à la Guadeloupe, 67 à Saint-Domingue, et un à Cuba. Partout de nombreuses personnes sont encore portées disparues.

PAKISTAN : 300 MORTS

On a dénombré jusqu'à présent 300 morts et près d'un million de personnes, touchées d'une façon ou d'une autre, à la suite de l'ouragan qui a ravagé, samedi, les districts côtiers de Chittagong, Noakhalil, Barisal et Khulna, dans le Pakistan oriental.

Toutefois, il est probable que le nombre réel des morts est considérablement plus élevé.

De sanglantes émeutes auraient fait trois cents morts au Nigeria

LAGOS (AP). — De nouveaux heurts ont éclaté entre membres de tribus Ibo et Haoussa à Kano, dans le nord du Nigeria.

Selon certaines informations, la population haoussa de la ville a envahi le Sabon Gari (quartier des étrangers) de cette ancienne ville fortifée.

Des soldats ont été envoyés par avion de Kanouna pour disperser les émeutiers. 300 personnes auraient été massacrées, indique-t-on de bonne source.

Le couvre-feu a été ordonné dans la ville. Une telle mesure est déjà en vigueur dans trois autres villes du nord du pays.

L'émeute a éclaté après une allocution radiodiffusée du chef du régime militaire, le lieutenant-colonel Yakubu Gowon, demandant à la population de mettre fin aux émeutes et aux meurtres.

RIVALITÉS

Les rivalités et les haines qui opposent les tribus Haoussa au nord et les tribus Ibo à l'est sont à l'origine de ces émeutes

Un véritable exode de la population Ibo vivant dans le nord du pays a eu lieu ces deux derniers mois. Quelque 60,000 personnes, à bord de trains, camions, charettes ont regagné l'est du pays. Cet exode a eu de profondes répercussions sur l'économie du pays. Le trafic ferroviaire entre le nord et le sud est virtuellement suspendu.

PAS D'ACCORD

Les représentants des diverses tribus et régions du pays n'ont pu encore se mettre d'accord sur la forme de gouvernement à adopter. Prtisans d'un fort gouvernement central et ceux d'un fédéralisme lâche s'affrontent. Le Ibos, favorables à cette dernière solution, craignent qu'un gouvernement central domine le nord du pays qui, avec ses 29 millions d'habitants, représente la fraction la plus importante du Nigeria — et ne tente d'imposer sa loi sur 16 autres millions d'habitants.

A ces problèmes viennent se greffer des questions religieuses et économiques. Le nord est profondément influencé par l'Islam tandis que le sud est imprégné de civilisation occidentale.

Le Congo attaque le Portugal devant le conseil de sécurité

NATIONS UNIES (AP). — Au conseil de sécurité, le Congo (Kinshasa) a accusé le Portugal d'entretenir en Angola des mercenaires, qui se préparent à renverser le gouvernement congolais et à remettre au pouvoir M. Moïse Tchombé.

M. Justin Bomboko, ministre congolais des affaires étrangères a déclaré que des mercenaires, engagés par M. Tchombé, s'entraînaient actuellement dans des camps de l'Angola, avec l'approbation du Portugal. Et il a demandé que le Portugal donne l'assurance au conseil que ces camps seront démantelés.

M. Bonifacio Miranda, représentant du Portugal, a vigoureusement démenti cette accusation.

Rebondissement spectaculaire du procès Ben Barka

Leroy-Finville : «Vous saurez tout la semaine prochaine»

Le président Pérez n'en est guère enthousiasmé...

PARIS (AFP). — « La semaine prochaine, vous saurez tout ». Cette assurance a été donnée, samedi, au cours de la 24me journée du procès des ravisseurs de Mehdi Ben Barka par le seul accusé en liberté provisoire, l'ex-officier du service secret français Marcel le Roy, dit Finville.

Mais pour ce faire, il a demandé, d'avance, la « protection » du tribunal.

Soulignant que pour défendre son innocence, Le Roy, accusé de n'avoir pas dénoncé en temps utile le rapt, devait replacer son cas « dans le contexte S.D.E.C.E. » (le service de documentation et de contre-espionnage) il s'est exclamé : « La semaine prochaine, vous saurez tout. Mais si c'est pour monter aussitôt après dans un fourgon cellulaire qui m'amènera devant la Cour de sûreté, alors, je demande votre protection.

En vedette

Le président Jean Perez a alors rappelé à l'accusé qu'il n'avait pas le droit « de violer les secrets de la défense nationale », c'est-à-dire, sans doute, de faire, pour s'assurer sa défense, des révélations qui pourraient nuire à la sécurité de l'Etat. Il a conclu, sur cette note prudente : « Nous aviserons ».

Le Roy fut d'ailleurs la vedette de cette audience, où vinrent déposer plusieurs de ses anciens supérieurs du S.D.E.C.E. Durant le témoignage de M. Guy Marienne-Morvan qui fut directeur de cabinet du général Paul Jacquier, ex-directeur du S.D.E.C.E. limogé à la suite de l'affaire, la partie civile s'efforce de prouver que ce service n'a fourni à la police, trois jours après l'enlèvement, que des renseignements incomplets.

« Nous aviserons »

Un autre fonctionnaire du S.D.E.C.E., M. Kamp, a confirmé au cours de cette entrevue, le 2 novembre avec un haut fonctionnaire de la préfecture de la police, que son service n'avait « en aucune manière » organisé le raid du leader marocain. Cette assurance a soulevé une certaine hilarité, du fait que l'accusé numéro un du procès, Antoine Lopez, était l'un des « honorables correspondants » de la S.D.E.C.E.

Comédien français

J. Marchat est mort

PARIS (ATS - AFP). — Jean Marchat, sociétaire de la Comédie française, est décédé hier matin, à l'âge de 64 ans, dans une clinique de Neuilly, près de Paris.

Après avoir suivi les cours de Charles Dullin et du Conservatoire national d'art dramatique, il avait débuté au théâtre de l'Atelier en 1922. Pensionnaire en 1927, il était sociétaire de la Comédie française depuis 1954, et professeur au Conservatoire national d'art dramatique depuis 1962.

Il a été l'interprète de nombreuses pièces dont notamment : « Dialogue des Carmélits », « Horace », « Tartuffe », « Le Misanthrope » et d'une trentaine de films dont « Napoléon », « Mademoiselle de Paris », « L'Ambitieuse », « Le Passage du Rhin », « Le Miracle des loups ».

D'APRÈS CERTAINES SOURCES

Incidents frontaliers entre l'URSS et la Chine

MOSCOU (AP). — Les Chinois ont organisé des manifestations le long de leur frontière avec l'Union soviétique, en vue d'obtenir satisfaction pour leurs revendications territoriales, apprend-on à Moscou.

Ces informations, d'origine russe, qui n'ont pu être confirmées, précisent que des tracts ont été distribués du côté soviétique demandant le retour à la Chine des territoires revendiqués.

Pékin a fait savoir déjà qu'il revendiquait des territoires soviétiques en Extrême-Orient. Moscou s'est refusé, de son côté, d'envisager toute cession de territoire. De temps à autre, on apprend dans la capitale soviétique que des incidents de frontière ont lieu, mais jamais d'une manière officielle.

Selon les dernières rumeurs, des vedettes soviétiques circulant sur le fleuve Amour ont été prises sous le feu des Chinois.

Les sextuplés de Boston sont morts

BOSTON (Massachusetts) (ATS - AFP). — Une jeune femme de 23 ans, de Boston, a donné le jour prématurément samedi à sept enfants dont un était mort-né. Les six autres sont décédés peu après leur naissance. L'accouchement s'est fait quatre mois avant terme.

« Le cas n'est pas unique, mais il est extrêmement rare », a déclaré un porte-parole de l'hôpital.

M. Papandréou mis en cause par la Cour martiale d'Athènes

ATHÈNES (AFP). — M. André Papandréou, député et ancien ministre, fils de l'ancien premier ministre Georges Papandréou, était le chef de l'organisation clandestine « Aspida », qui réunissait des « officiers démocratiques » à Athènes, Chypres, Salonique et ailleurs et dont le but était le renversement de la monarchie, déclare le rapport, publié samedi de la Cour martiale d'Athènes à l'issue de l'instruction de cette affaire.

M. Georges Papandréou, dit aussi la Cour martiale, était au courant des agissements de son fils. Il a notamment, le 2 juillet 1965, déchiré une lettre du capitaine Papayergopoulos qui prouvait la participation d'André Papandréou à « Aspida ».

DU NOUVEAU DANS L'AFFAIRE JACK RUBY ? — La cour d'appel du Texas fait sa rentrée aujourd'hui et pourrait, dès mercredi, rendre son jugement dans l'affaire de Jack Ruby.

A l'élection test de Brive

La liste de coalition conduite par l'UNR bat le front populaire

PARIS (ATS - AFP). — La liste gaulliste conduite par M. Jean Charbonnel, secrétaire d'Etat à la coopération, a remporté dimanche l'élection municipale de Brive-la-Gaillarde (département de la Corrèze) par une majorité de 1041 voix devant la liste d'union de gauche, constituée par le maire sortant, M Jean Labrunie.

Les résultats de cette élection étaient attendus avec intérêt dans la mesure où, à six mois des élections législatives, elle opposait un jeune ministre représentant la « nouvelle vague gaulliste » à une coalition de toute la gauche.

Tout en tenant compte des contingences locales, le succès des gaullistes laisse penser, estiment les observateurs, que ceux-ci ont une chance de s'infiltrer peu à peu dans les régions pauvres du sud-ouest, qui sont des fiefs de l'opposition, et de pénétrer dans les assemblées locales qui ont jusqu'à présent résisté au gaullisme.

La liste de M. Charbonnel a otbenu 10,997 voix contre 9956 à la liste de gauche. Il y avait 25,787 inscrits. Le nombre des votants a été de 21,266 et il y a eu 20,953 suffrages exprimés.

ALORS QU'IL ÉTAIT MONTÉ EN CHAIRE

Wilson hué par les fidèles dans l'église de Brighton

Le congrès du « Labour » s'ouvre aujourd'hui

La sortie de l'office de l'église méthodiste de Brighton a été, comme on le voit, plutôt agitée. (Téléphoto AP)

BRIGHTON (AP). — Le premier ministre britannique, M. Wilson, a été hué, hier, dans l'église méthodiste de Dorset Gardens, alors qu'il venait de monter en chaire pour lire un verset.

Une bagarre a éclaté dans l'église où des jeunes manifestants, garçons et filles, s'étaient introduits et criaient à l'adresse de M. Wilson : « Hypocrite... »

L'église était bondée, et les fidèles ont été bousculés contre les chaises, tandis que le service d'ordre, qui stationnait à l'extérieur, entrait pour rétablir l'ordre et que des livres de cantiques volaient dans toutes les directions.

M. Wilson, pâle et tendu, regardait la scène du haut de la chaire, la Bible ouverte devant lui sur le pupitre. A plusieurs reprises, il a tenté de lire un extrait de l'Evangile de saint Mathieu, mais sa voix était noyée par les cris et le brouhaha.

M. Wilson s'est rendu à Brighton pour l'ouverture du congrès annuel du parti travailliste, qui a lieu aujourd'hui. Mme Wilson et leur jeune fils, Giles, étaient dans les stalles de vieux chêne sculpté auprès du ministre des affaires étrangères, M. George Brown et du maire de Brighton, Mme Kay Watson-Miller.

Une dizaine environ de manifestants ont été entraînés hors de l'église par les policiers, tandis que l'orgniste attaquait un morceau à l'invitation du ministre du culte, M. Leslie Newsman.

Une manifestante d'un certain âge, en manteau vert bouteille, ayant échappé aux mains des policiers, se précipita vers l'autel, à quelques pas de la chaire, en conspuant le premier ministre. Elle fut rattrapée et évacuée.

Lorsque le premier ministre et sa femme quittèrent l'église pour gagner leur voiture, la rue était bordée de policiers, et des voitures de police stationnaient à proximité.